

1560 - FF 21, folio 55 : Mgr Maximilien de Berghes autorise les échevins à emprunter jusqu'à concurrence de 2 000 livres, le 13 février 1560, « parce qu'il était de nécessité de réenclore la ville, de réparer portes et murailles », tout ayant été « ruyné et saccagez le 1^{er} avril 1554 par les François ».

Jacques Crestinier avait déjà prêté 1 024 livres à 6% pour les travaux d'urgence. Bonaventure de Werchin, « honneste et riche bourgeois », receveur de l'hôpital de St-Sauveur, alors demeurant à Valenciennes, fournit 700 florins de Flandre qui font 1 400 livres tournoi ; l'intérêt porte au denier seize.

1561 - folio 94 : D'anciens prisonniers des Français « emmenés en France », en avril 1554, Jacq et Fr. Bougnonier (folio 115, ces Boughenier avaient (feu Jacq) et Fr. le four banneret sur la halle), et « imposés à grosse rançons », achèvent, après leur libération, de rembourser leur sœur Ysabel, épouse de feu Fr. Gabet, qui avait déboursés 35 florins (Ysabel, mère de Marguerite, épouse en secondes noces de Nicolas Payois).

1562 - FF 22, folios 127-138 : Après Pâques 1562, on reconstruit les maisons ruinées : des tailleurs de pierre et d'images, Martin Eloy, Zecomas Hacquart, prêtent le serment de bourgeoisie L'art de moelquinerie (tissage du lin), spécialité du Chastel, refléurit ; l'apprentissage chez Olivier Descamps dure 2 ans ; l'apprenti, devenu ouvrier, l'en remercie très humblement, priant Dieu lui vouloir rendre ; un acte enregistré déclare qu'Olivier se tient quitte et ne lui demandera jamais rien pour le service rendu, sous peine d'amende. Jean Choffart, couvreur de cuyr (relieur), s'installe Ricq rue, voisin de Fierabras de Calonne, au nom guerrier.

1563 - FF 22, folio 91 : En cette « Ricque rue » des tanneurs, Antoine de Martigny, décédé, possédait l'héritage dit des Lombards au-dessus de la fontaine Doyen. Sa veuve, Marguerite Preudhom, est caution pour leur fils Jean de Martigny, époux d'Anne Thilleman, qui, depuis 2 ans, occupe la charge de receveur de Landrecy.

Les biens de famille : Lombards, L'Arbre d'Or, sur le marché, St-Anthoine, rue des fours hauts, des rentes sur St Hubert, rue du Bordel, etc, sont « mis werpis » entre les mains du Magistrat ; et le châtelain, le seigneur de la Hamaide, s'est lui aussi porté garant devant le président de la cour des comptes du Roy à Lille, et hypothéqué, pour 1 500 florins de Flandre, ses biens en sa châtellenie de Lille.

Folio 119 : Hors les murs, on vend, le 19 février 1563, la chapelle de Mont-Plaisir. Ce sont les exécuteurs testamentaires de Bernard du Pyr, en son vivant chanoine de Cambrai (on a barré de feu Mgr Robert de Croy), qui la vendent 200 florins à Adrien le Vesne et Quentin Ravache.

1565 - folio 240 : Mgr de Berghes rachètera, le 18 janvier 1565, le logis de Mon Secours séant en l'enclos de Montplaisir (l'un des quatre pavillons) à Gilles de Roeuilly, seigneur d'Eth et Bry, que cet écuyer avait acheté aux exécuteurs testamentaires de Mgr Robert de Croy. Dans la vente sont compris tous les matériaux qu'il peut y avoir audit enclos. Le prix de vente n'est pas inscrit.

Folio 244 : Et le 5 février, dans la chambre de Mgr de Berghes, en son palais de Cambrai, sont jetées les premières bases de la fondation d'un collège au Cateau. Depuis 1562, les Jésuites sont installés à Cambrai et sont venus prêcher au Cateau. Un Catésien, Mre Jehan Descault, prêtre, curé propriétaire de l'église St Vaast à Cambrai, fait don aux pauvres de la

ville d'un héritage, rue Cuvier, mais à condition d'y édifier un collège pour instruire la jeunesse de la ville.

Ce ne fut qu'un projet : vu le malheur du temps, on n'y donna pas suite et, en 1571, Ondine Descault, sœur et héritière du donateur, veuve du boucher Philippe Dherbécourt, réclame le retour de cette fondation à sa part d'héritage, l'intention de son feu frère n'ayant pas été suivie, ni la clause remplie. Cette requête fut estimée raisonnable et Ondine eut gain de cause contre les pauvres du Cateau.

Ces années 1564 - 65, les donations en faveur des pauvres affluent afin que « charité et hospitalité leur soient plus abondamment administrés ».

1565 - folio 200 : Ce sont les considérants du legs de Jean Henry et Jehanne Lefebvre, « désirans le salut de leurs âmes », qui laissent 39 patars de rente sur l'héritage Jean du Fay, dit Gargant, demeurant rue de Morlinval (chemin de Montay).

Folio 201 : Et Bonaventure de Werchin, déjà cité, ancien receveur de l'hôpital St-Sauveur, donne aux pauvres 10 florins de rente. C'est une dette que les religieuses lui doivent en rente sur la cense du Petit Jonnemer (Jonc de Mer, Basuel) du temps où il n'habitait pas Valenciennes mais Le Cateau. Cet hôpital St-Sauveur, près de la sortie haute de Montplaisir, cavée de Mon Sauveur, est alors une annexe rurale de l'hôpital du St-Esprit.

Folio 113 : En 1564, sœur Catherine y signe Jehanne de Rouchart. Bonaventure fait de cette rente les communs pauvres de la ville les « vrais acteurs, pourchasseurs et receveurs » et ce « pour la fervente élévation qu'il leur porte ». Mais à cette donation il y a des conditions : les quatre premiers dimanches du Carême, les plus pauvres recevront 2 mencauds de bled convertis en pains qui seront distribués par les mambours (ou pères des pauvres).

Folio 201 : Cette charge « sera enregistrée sur une table de cuivre, mise et attachée en l'église St-Martin, au-dessus de la table des pauvres, pour mémoire perpétuelle, afin que, par ce moyen, attirés soient plusieurs à bien faire et admesner (faire aumônes) aux dits pauvres ». Ce qui fut accepté le 4 août 1565 par lesdits mambours, dont Olivier Descamps, déjà nommé, maître mulquinier ayant apprentis.

Folio 258 : A l'église N.D. en la Halle, Jehan Pisson va relever l'œuvre du clocher. Pour sûreté, il met werpis (en mains des échevins) son héritage, rue des Tanneurs, à l'opposite de la fontaine des Lombards, le 2 avril.

1565 - Folio 259 : Le 4 avril, la maison tenant par derrière au cimetière de cette église N.D., tenant aux héritiers Arnould de Solemnes, est achetée par la ville 800 florins. Le vendeur est Robert de Harchies, écuyer, seigneur de Mollain, adveluy, époux de Jeanne de Croy. La maison, face à la Halle, tenant d'autre côté à la ruelle de l'église, est achetée à l'investigation de Mgr de Berghes dans l'intention « d'y loger des Jésuites pour prêcher et annoncer la sainte parole de Dieu et pour instruire la jeunesse d'icelle ville », comme ils font ailleurs.

1569 - FF 23, page 71 verso : Ce deuxième projet de collège n'aboutit pas non plus par suite de la guerre civile. La Réforme gagnait aux Pays-Bas. Marguerite de Parme, gouvernante pour Philippe II qui ne quittait pas l'Espagne, cherchait à pacifier et concilier les partis opposés : Guillaume d'Orange demandait, en vue d'apaisement, le renvoi des troupes espagnoles en garnison aux Pays-Bas et leur retour en Espagne. Granville était d'avis contraire. Guillaume d'Orange l'emporta. On renvoya les troupes et Granville fut envoyé à Besançon (il était

devenu cardinal). Un voyage du comte d'Egmont auprès de Philippe II resta inutile, qui restait sourd aux avertissements : Belges et Hollandais réclamaient leurs antiques privilèges et libertés, l'abolition des édits contre les protestants, la suppression des nouveaux évêchés dont les titulaires devaient être présentés par le roi d'Espagne et non plus élus par les chapitres des cathédrales.

En Cambrésis, le protestantisme se développait car, état neutre, notre région fut le refuge des réformés persécutés ; il y avait des enclaves de France ; d'autre part St-Souplet, Prémont, Honnechy, entr'autres, à proximité du Cateau, Tupigny-en-Vermandois où, dès 1564, des prédications étaient données par des ministres protestants (le ministre Pinchedit à Honnechy). Un protestant qui, le 7 octobre 1563, prenait la parole au Cateau, dut faire réparation honorable.

Le Glay admire la patience et la magnanimité de Mgr de Berghes. Il pardonnait les insultes du comte d'Egmont qui, pris de boisson au cours d'un dîner à la citadelle, l'injuria gravement. Il répondit aux excès de certains éléments extrémistes, qui brisaient croix et statues au cimetière St-Georges, par l'indulgence et la prière et promulguait les décisions du Concile de Trente. Sa douceur (sa devise était : *Nec cite nec temere ! Ni trop vite, ni imprudemment*) évita la révolte à Cambrai. Elle ne put l'éviter au Cateau.

1566 - FF 22 - folio 280 : Signe des temps ! Le 20 juin 1566 est enfermé dans les prisons de la ville « sire Jacques Grégoire, prêtre, apostat, amenez par les échevins de St Souplet comme chef de la communauté ». Il y a discussion sur le paiement des frais de prison. Les échevins sont aussi incarcérés, puis élargis à la prière de Jean Darbois, écuyer, bailli de Crèvecoeur et de St-Souplet.

Le 5 avril 1566, le compromis des nobles réclamait de Marguerite de Parme, à Bruxelles, le retour aux libertés communales. Le Comte de Berlaimont eut un mot malheureux à l'adresse des signataires du compromis. « Ce sont des gueux », dit-il dédaigneusement à la gouvernante des Pays-Bas. Le mot fut relevé et la besace des gueux devint l'insigne des leaders de l'indépendance. Des troubles éclatent ; des bandes de pillards, sous le couvert des revendications religieuses, saccagent églises, monastères. Guillaume d'Orange désapprouve ces excès. Mais la populace en effervescence l'emporte. Il en sera de même au Cateau. Les efforts de conciliation de Marguerite de Parme échouent. Elle réclame la présence de Philippe II aux Pays-Bas. Elle finira par démissionner.

Le duc d'Albe lui succèdera. La répression sera sanglante. La guerre civile contre le sanguinaire oppresseur éclatera partout. Rentré de la Diète d'Augsbourg, Maximilien de Berghes exposait à Marguerite de Parme que les troubles qui, entre temps, éclataient au Cateau, étaient dirigés par la main de France. En effet, une escorte de 50 arquebusiers français escortait le ministre Jean Leseur, dit Philippe, lorsque, venant de St-Amand (22 juillet) et le Mont d'Anzin (25 juillet) il arrive, le 27 juillet, aux faubourgs du Cateau. Jean Leseur était transfuge du couvent des Carmes d'Arras. Les archives du Cateau nous fourniront la plupart des textes du chapitre suivant.

d

FF 23 - folio 2 : « Ce 5 août, le châtelain est destitué. C'est Claude de la Hamade ». Le 8 août, c'est le tour des sept échevins : Hubert Laurent, Jean Canonne, Bernard Ghuislain, Jean Desquesnes, Adrien Leduc, David Plouchart et Gilles de St Martin. « Mgr de Berghes crée et établit en leurs lieux » comme châtelain Pierre de Montmorency, écuyer, seigneur de Malboutry. Comme échevins : Jean de Valmes, Jean Cadart, Jacq Rivard, Jean Leclercq, François Le Moyne, Bernard Farbu et Jean de Haulcourt. Le 26 août 1566, l'émeute éclate en ville et ouvre les portes de la ville à Jean Leseur ou Lesur. Les Réformés s'emparent du pouvoir.

La révolte au Cateau

Seize députés remplacent les échevins. Ce conseil de justice était élu par les Réformés. Parmi eux, Jean de Poix, Claude Raverdy, l'un des premiers réformés du Cateau, Germaix de le Navire (membre du consistoire en 1566), Léonard Denise, De Sémary, Benoît Clocquette, Cornil de le Mer (ou le Mez), qui venait au prêche auparavant à Prémont. (D'après la Réforme dans le Vermandois et Cambrésis, Études historiques sur ce sujet, 1894).

L'église de St-Martin devint le temple des protestants. L'archevêque écrit aux magistrats de rétablir l'ordre dans la ville. C'est en vain. Les « faubourtiens » ou habitants des faubourgs semblent avoir toujours été de tous temps fomenteurs d'émeutes ou de pillages. Ils marchèrent de nuit contre les soldats du Quesnoy établis à Montay et démolirent l'hôpital de St-Ladre. Les échevins sont débordés : églises et couvents sont mis à sac ; les cloches sont abattues.

Le 22 octobre, Mgr de Berghes envoie son secrétaire publier un mandement touchant la paix publique et la religion. Les protestants en empêchent la lecture. Le secrétaire doit s'enfuir. Un homme d'arme du nouveau châtelain, qui s'approche de la ville, est tué. C'est la révolte contre l'autorité du prince légitime. Crime de lèse-majesté.

Le prélat écrit au roi Philippe II, lui décrivant les actes des rebelles soutenus par les Français (Prémont était seigneurie de Marguerite de Navarre, adepte de la Réforme). « Si Votre Majesté tarde de venir, déclare-t-il, elle sera dépossédée des Pays-Bas ». Deux ou trois cents personnes mènent la rébellion. Après la douceur et devant le silence du roi d'Espagne, Mgr de Berghes aura recours à Marguerite de Parme qui lui fournira du secours pour recouvrer la ville du Cateau.

1566 - FF 23 - Folio 20 : Voici l'exposé des faits légitimant le recours à la force (archives de la ville) : « Dans les rebellions advenues en cette ville, plusieurs bourgeois se sont dévoyés jusqu'à introduire ministres et prédicants de la religion et secte calvinienne et y établir entre eux un consistoire, justice et police. Se sentant les plus forts, les rebelles ont saccagé, brûlé, ruiné les images du Christ, de la Vierge et des Saints dans les églises et les rues. Ils ont abattu les autels, jeté au feu les ornements, livres et objets du culte, en ville et dans les villages voisins. Ils ont battu, injurié et malmené les prêtres, moines et gens d'église. Ils ont fait à l'arme sur le magistrat et l'ont contraint à sortir de la ville, ainsi que la plupart des catholiques ! Ils se sont fait maîtres et seigneurs du tout, sans vouloir reconnaître leur prince et seigneur naturel, Mgr Maximilien de Berghes ».

« Nonobstant toutes bonnes, civiles, honnestes et raisonnables admonitions de notre dit prince et seigneur », et aussi les avertissements des Etats de ce cercle de Westphalie (division de l'Empire) et du chapitre de l'église et chambre de Cambray, « de manière que les faits des rebelles catésiens étaient insupportables, au grand contempnement¹ et scandal de toute l'église catholique et romaine ». C'est pourquoi mon dit seigneur illustrissime ne pouvait plus supporter tel désordre.

1566 - 30 novembre - Folio 15 : « Aussi, au temps de la St André 1566, Mgr a fermé les mains à sa justice et prohibé toute œuvre de loy. Il conseilla à ses fidèles sujets catholiques de sortir de la ville jusqu'à ce qu'il l'aurait remise en son obéissance et dompté les révoltés. Suivant le conseil et admonitions de Mgr, châtelain et échevins se retirèrent hors de la ville, avec plusieurs bons bourgeois, et demeura la justice fermée ». Toutes réprimandes et voies de persuasion étant superflues, il fallut user de force.

1 Contempnement, contempnement : mépris.

FF 23 - Folio 15 : « Le 25^{ème} jour du mois de mars ensuivant (1566), avant Pasques (1567 commençait à Pâques et le 24 mars était « la nuit ensuivant Pâques Fleury », c'est-à-dire le jour des Rameaux, huit jours avant Pâques), mondit seigneur se sût si fort qu'il dompta les rebelles et réduisit la ville en sa première et due obéissance ».

De Cambrai partirent 200 soudarts avec le bailli du Cambrésis François de Wancquetin, le prévost de la ville Henry de Fermye, seigneur de Crupelly, le châtelain nommé du Cateau Pierre de Montmorency, seigneur de la Malboutry, et Anthoine de Fermye, bailli des terres de Ligny, Cantaing, Marcoing, Hubert de l'Escluse, seigneur de Vaelre, Verd, avec des bourgeois du Cateau restés fidèles et réfugiés à Cambrai. La troupe des Cambrésiens fit jonction avec les troupes du comte de Mansfeld, arrivé de Valenciennes, soit un régiment de pied. La ville fut prise et se rendit à discrétion.

FF 23 - Folio 15 : Avec les cinq seigneurs ci-dessus nommés, Pierre Bricquet, docteur en droit, et Nicolas Charlet, greffier de la ville de Cambrai, soit sept commissaires, « furent commis à l'exercice de la justice, tant en criminel que civil, ces nobles et très honorables personnes », du 25 mars au 26 avril ensuivant Pâques 1567. La répression s'établit suivant les rudes lois du temps. Dix-huit rebelles furent exécutés, dont le prédicant Jean Lesur, trouvé caché dans les caves du presbytère St-Martin.

Exécutés le 26 mars : Jean Lesure, ministre et prédicant, exécuté par la corde.

Antoine Bouxin, 1^{er} escholattre, exécuté par l'épée

Pendus : Anthoine Steppen, dict Dieu, Anthoine Merchier, Jan Lassur, Martin Promin (7 avril), Germain Mundap² (?), Jehan de St Aubert.

Le 9 avril : David Dufour, Georges de Bréda, Etienne Moreau, François Verdier, Quentin³, Jacq du Casteau.

Les exécutions durèrent du 26 mars au samedi 7 avril. Mgr de Berghes, arrivé après les fêtes de Pâques, gracia 12 condamnés. 207 bourgeois furent bannis et leurs biens confisqués.

Registre 3274 - Archives du Nord : Un registre des Archives du Nord donne leurs noms et le détail de leurs propriétés.

Les soldats de Mg de Crupelly occupent les maisons des rebelles et enlèvent les ustensiles de la brasserie, coin rue des Fours et de la porte Belle, brûlent les planchers. L'héritage Paris, entre deux marchets, face à l'hôtel de ville, sert de corps de garde où se fait journellement l'assemblée du guet.

Jean le Saige, escouade du prévôt de Cambrai, confisque les « bêtes blanches » (moutons) à Laurent Escailbert, censier à St-Benin. Gilles Jardet, hoste du Chasteau d'Or, rue Cuvier, est condamné à payer une dette de 521 florins 15, qu'il devait à Anthoine Desquesnes (banni), aux commis de la ville pour payer les soldats levés par Mgr pour la garde d'icelle. Car, le 28 avril 1567, Mgr remerciait les commissaires cambrésiens et mandait en la Court Lévêque quatre bourgeois : Jehan de Vallines (Valmes), Jacques Rivard, Bernard Farbu et

2 Il s'agit de Hermand Rudam.

3 Il s'agit de Quentin Ravache.

Adrien Leduc, « ayant confiance pleine en leur preudhomie et loyauté », ainsi qu'à celle de son châtelain, Pierre de Montmorency. Les quatre nouveaux commis, à qui fut lue « la commission de Mgr, prêtèrent le serment » en tel cas requis entre les mains du Bailly de Cambrai.

FF 23 - Folio 16 verso : A la même heure, les dits commissaires donnaient « récépisset » à Henry de Villers, lieutenant d'une compagnie de gens de pieds sous la charge de Mr de Crupelly, prévost de Cambrai, des parties ci-déclarées :

Deux demi-tonnes de bonne poudre - 12 harquebuzes à croc - 30 piques - 10 boîtes de « chymeaulx » - 6 verges de fer servant aux dites harquebuzes - 6 charges des dites harquebuzes - 400 boulets. Toutes ces armes et munitions sont en dépôt à la Court Lévêque.

Le 12 mai, adoucissement. Mgr autorise les quatre commissaires à « recevoir tous vetz et desvetz et cognoistre de toutes matières réelles sauf pour ceux qui congnoistront notoirement être des sectaires et rebelles contre Sa Seigneurie ».

Mgr commet pour maieur Cyprien Testart, à titre temporaire, jusqu'à son rappel. Cette grâce sera écrite au registre criminel de la ville. Y était sur le registre aux embrefs seulement par mémoire.

La note à payer est élevée. Ressort-il du copie des lettres de pension de 100 florins par an délivré à Maître Pierre Bricquet, le 28 juillet 1567, escuier, docteur en droit, conseiller de la ville et cité de Cambrai, qui prête 1 500 florins à la ville du Cateau pour subvenir au paiement de la solde de la garnison : « 100 hommes de guerre, tant de cheval que de pied, levés pour 3 mois pour la garde et tuition (protection) et deffence de la ville, des bourgeois, manans et habitans ».

L'assemblée comprend eschevins, aînés, connétables représentant le corps et la communauté de la ville, qui s'est réunie pour accepter la création de la rente ; quoi que seuls soient admis à la direction des affaires publiques les 4 commissaires de Mgr. L'assemblée, après de longs considérants sur la révolte, décide : « Afin de sublever⁴ Son Excellence Illustrissime, nous serions condescendus à payer la solde des 100 hommes pour 3 mois et obtenir (sans doute en retour) lettres de grâce, rémission et octroi de sa dite Excellence ».

Le 15 novembre 1567, changement de châtelain. Mgr de Berghes nomme à ce poste « Jehan Van der Voordt, escuier, notre maistre d'hostel, commis chatelain et bailli avec l'office des deux bailliages des fiefs et lois ». Et le vendredi 29 novembre, le dit Jean de Voordt présente sa commission de chate lain aux 4 commissaires, « et fut de luy par mes dits seigneurs prins le serment en tel cas requis conformément aux chartes de la ville ».

Hubert Laurent et François Lemoine sont adjoints aux 4 commis : avec le maieur Testart, le chiffre de 7 ; celui des ex-échevins est celui des commissaires.

FF 23 - Folio 81 : En même temps qu'au Cateau, en août 1566, des troubles s'étaient produits à Basuel (alias Basuiaiu). Le lieutenant de maieur avait rassemblé, à son de cloche, les habitants et il avait décidé de refuser le paiement des droits de dismes et terraiges (redevances sur les terres et récoltes) à l'abbaye St-André du Cateau. Or, l'abbé et les moines étaient « seigneurs fonssiers en leur terroir et seigneurie de Basuel » de temps immémorial. Ce refus, note le greffier du Cateau, était « un acte de rebellion et d'élévation des gens de Basuiaiu contre leurs dits seigneurs et maitres, emportant peine capitale ».

FF 23 - Folio 82 : Le 30 avril 1567, les commissaires et juges établis pour la Justice du Chastel, se rendent à Bazuel « sans préjudicier aux haulteurs et seigneuries de messieurs de St André », en présence de Jean Cadart, bailli de St-André au Cateau et maieur de Basuel,

4 Sublever : soulager.

qui est assis « en siège et figure de jugement ». La descente de justice s'était faite dans la maison de Louis Leclercq, fermier (c'est-à-dire percepteur en quelque sorte) des redevances dues à l'abbaye. Jean Cadart fait comparaître son lieutenant de bailli, Michel Le Maire, et les 7 échevins à Basuel devant la commission de justice descendue au village.

Et tous font amende honorable. Ils reconnaissent les droits de St-André, la dîme (8 gerbes ou bottes pour cent) et le droit de terrage, de pareille valeur. Ils confessent, « qu'assemblez en monopol et sédition, il ont grandement offensé leur seigneur, encourageant tous peine capitale. La malice des temps, s'excusent-ils, les avait menés jusque là ». On juge par cette affaire, qui se termina par le pardon des moines, que la rébellion tendait plus à s'affranchir, à s'émanciper de l'autorité et droits seigneuriaux qu'à réformer la religion.

FF 23 - Folio 81 : L'abbaye de St-André avait, lors des troubles, perdu une cloche (carillon). Les rebelles l'avaient prise au monastère. Elle provenait « de l'accord des cloches de l'église de l'abbaye » et portait cette inscription : Cum Sophia Summi Patris, cer genuit ante secula, avec la date 1555.

Cette « clochette » avait été alors portée à la maison de ville et suspendu par eux « aux appeailz de l'horloge du beffroi » où, en 1569, elle était encore « pendante et servante ». Alors fut enregistrée la copie des lettres adressées à Messieurs de St-André par les commissaires et juges établis par Mgr de Cambrai, comme justice, reconnaissant l'origine et la propriété de l'abbaye de cette clochette.

Présentement les moines « n'ont guère affaire de cette cloche, car leur carillon est perdu et dispersé par la fureur des guerres ou autrement ». Elle leur sera rendue à la première demande.

Ces lettres de propriété ont été requises par le procureur de l'abbaye car « les hommes perdent la mémoire et la cloche pourrait rester infiniment à l'horloge du beffroi ». Cette horloge n'avait pas fini de marquer, ni la cloche des moines, de sonner des heures sombres.

En 1568, Marguerite de Parme, découragée, avait démissionné du gouvernement des Pays-Bas. La révolte a pour chef politique le prince d'Orange contre le duc d'Albe, nouveau gouverneur. Tous deux vont se succéder sous les murs du Cateau, où les pourparlers de paix de 1559 les avaient réunis, au château de Mont Plaisir, dans le même parti d'Espagne. La chronique lilloise du bourgeois Toussaint Muysaert, publiée par Mr de St Aubin, archiviste départemental, relate ces opérations militaires.

« Au mois de septembre audit an 68, se mit au champ (en campagne) le prince d'Orange, qui s'était d'abord réfugié en Allemagne, avec grand nombre d'alemans (soldats recrutés en Allemagne) et de ces gueux du Pays-Bas dont il était le chef, vinrent au pays de Liège ; le duc d'Albe lui fut au-devant avecq toute la gendarmerie du pays. Les ennemis eurent disette de pain. Ce voyant, se sont à la désespérée jetés sur le pays de Hainaut, le traversèrent et vinrent jusqu'au Chastiau de Cambrésy, lequel ils n'ont pu avoir pour ce que le bon duc d'Albe, avec toute son armée, les suivait au piet. Ils estoient, dit-on, 14 mille chevaux et grand nombre de piétons, et en partirent environ la my novembre 1568 ».

FF 23 - Folio 72 : Les archives du Cateau sont d'accord avec la date : « Au mois de novembre, grands frais supportés par la ville à raison du camp des ghoelx qui s'est venu camper devant ladite ville, la battre et canonner, et eux mis en devoir la prendre à force d'armes ».

1568 - Folio 135 : Alors, les fermiers des faubourgs durent fuir et l'héritage de la clef, au coin de la rue du Bourdel, hors la porte Belle, tenant au Noir Aygle, à l'Escaille et au Mouton, fut, en son principal, bruslé et ruyné par le camp et armée du prince d'Aurange (!), dict le

Gheux, en l'an 1568 ».

Folio 72 : Mais la ville faillit être prise. Elle ne le fut point « par l'ayde de Dieu et la bonne résistance du chatelain et des bons et fidèles bourgeois, et l'ayde, surtout, du seigneur de Mollain qui, volontairement avec ses gens, se sont venus, en barbe des gheux, jeter dans la ville » (Archives du Cateau).

Il y eut aussi l'aide des femmes catésiennes ! Elle est relatée dans l'Histoire générale des Flandres par Gabriel Chappuys, édition de 1633, page 97, et reproduite dans une notice de la société des cavalcades du Cateau de 1869, page 12.

« Jean Wort (ou de Voordt), le chatelain, n'avait que 30 soldats pour défendre la ville. Pour tromper l'ennemi, il fit mettre à plusieurs femmes du Cateau des casques en tête, pour faire montre aux murailles. Ainsi, bien que la place fût sérieusement battue, put-il se défendre bravement jusqu'à l'arrivée des secours : 200 Wallons du régiment d'Hierge, conduits par le sieur de Mollain qui entra de force, ayant assailli le quartier des ennemis. Ceux-ci, à l'approche de l'armée du duc d'Albe, entrèrent en France où ils demeurèrent quelques jours sur le territoire de St Quentin et Guise ».

En 1869, les 27 et 28 juin, lors de la cavalcade du Cateau, un char rendait hommage à la défense de la ville en 1568 et représentait les murailles de la cité. Des bannières blanches et jaunes de Flandre et d'Espagne, portant le mot Patrie, flottaient au vent. Le Marquis de La Fons avait fourni les références historiques et le texte de Chappuys, et l'inscription d'un arc de triomphe. Il s'élevait au faubourg de Landrecies, reconstituant l'ancienne Porte Notre-Dame, et portait cet hommage : « Honneur aux femmes du Cateau qui, par leur courage, ont aidé à sauver la ville le 14 août 1568 ». Y eut-il un lapsus du marquis de la Fons de la Plesnoye, l'érudit conseiller municipal du Cateau ? Il semble, d'après les archives, que c'est à la mi-novembre qu'eut lieu l'attaque du prince d'Orange. La procession annuelle, fondée en reconnaissance de la délivrance de la ville par le sire de Molain, rapportée par Dom Potier, avait lieu en 1630, à la mi-novembre.

De Robert de Harchies, seigneur de Molain, la ville était deux fois débitrice. D'abord, il lui restait dû 400 florins de l'achat de sa maison sur la Halle, près de l'église Notre-Dame, en 1565, pour y loger des Jésuites et y créer un collège.

1569 - FF 23 - Folio 72 : Dette transformée en rente viagère de 40 florins sur sa tête et celle de sa femme Jeanne de Croy, et, à leur décès, payable à Jean de Harchies, leur fils ; pension qui fut rachetée par la somme des 400 florins remboursés peu après.

L'autre dette était pour sa valeureuse conduite. Le cardinal de Granvelle lui fit plus tard obtenir une pension viagère de 300 florins ; il obtint, en 1572, le commandement d'un régiment wallon levé par Mgr Louis de Berlaymont. Pour l'instant, il reçut une somme de 600 livres pour l'achat d'une chaîne d'or « en reconnaissance du bon devoir et service par lui faits », lors de l'attaque du Cateau. Peut-être est-ce le duc d'Albe qui la lui fit décerner lorsqu'il séjourna quelque vingt jours au Cateau ? Mgr le reçut en son château.

Mgr promit aux commissaires, remplaçant le magistrat, d'après Bruyelle, des coupes d'honneur valant 50 florins pièce ; mais elles ne furent jamais payées et vainement réclamées aux héritiers de feu Monseigneur.

En 1569, Mgr de Berghes intervenait encore auprès du duc d'Albe, en janvier, à Bruxelles, demandant le pardon général pour les délits de religion.

1570 : L'archevêque de Cambrai était en procès avec l'abbaye de Vaucelles, procès solutionné avec la mort de Mgr de Berghes : le pape avait uni la mense abbatiale à l'archevêché pour le dédommager de la perte subie par l'érection et la séparation des nouveaux évêchés. Transaction sous Louis de Berlaymont.

Le 16 juillet 1570, il lisait lui-même à la cathédrale d'Anvers les bulles du pape Pie V, accordant le pardon à tous ceux qui avaient favorisé l'hérésie.

Toute sa vie, il fut très tolérant ; il servit toujours l'intérêt national et fut l'adversaire des répressions violentes. Avant l'attaque du Cateau en révolte contre son autorité, en mars 1566 avant Pâques, n'avait-il pas épuisé tous les moyens de conciliation ? Son secrétaire avait été accueilli aux cris de « arme, arme, tue, tue » et n'avait dû son salut qu'à la fuite, après s'être caché.

Son châtelain avait été attaqué alors que, représentant la personne du seigneur comme chef de justice, il emmenait des prisonniers de Catillon, et l'un des hommes du châtelain avait été tué d'un coup d'arquebuse. Enfin, lorsque Mgr de Cambrai eut envoyé des gens d'armes pour rétablir son autorité, avant l'assaut pour reprendre la ville par force d'armes, il demanda la reddition des rebelles par trompette et héraut. Ceux-ci répondirent à force d'harquebeusades et le cheval du héraut fut tué. Tout ceci est rappelé dans les considérants de la charte octroyée aux habitants du Cateau, en 1572, par son successeur, Louis de Berlaymont.

FF 23 - Folio 116 : Le 29 août 1570, lisons-nous dans les archives de la ville jadis rebelle et redevenue fidèle, le jour de la décollation de Mgr Jehan Baptiste, mourut Mgr de Berghes en la ville de Berghes-sur-le Zeen (Berg-ep-Zeen), en Hollande, où était allée Sa Seigneurie pour recevoir et bien accueillir Madame Anne, fille de l'empereur Maximilien II que le roy catholique d'Espagne, Philippe, devait épouser. L'apoplexie abattit le premier seigneur archevêque du Cateau, loin de sa ville, alors qu'il accomplissait une mission officielle de courtoisie. Philippe II, veuf de Marie Tudor, reine d'Angleterre, puis de Elisabeth, sœur des rois de France François II et Charles IX (alors régnant), épousait sa cousine.

Folio 116 verso : Alors, relatent les archives du Cateau, après l'annonce de la mort, toutes les affaires de l'archevêché furent translatées dans les mains du vénérable chapitre de l'église N.D. de Cambrai, dont les membres sont les seigneurs spirituels et temporels lorsque le siège archiepiscopal est vacant. Les chanoines envoyèrent donc en cette ville du Chastel Mgr Maître Philippe Gamin, leur confrère et scelleur, avec commission du lundi 9 octobre 1570. Les commis furent mandés en la maison de ville et remerciés Puis furent mandés encore et avec eux Martin Pèlerin. Châtelain et délégué du chapitre constituèrent les 7 bourgeois, échevins de la ville, « remectant la justice en tel estat, honneur, crédit et autorité comme elle avait été auparavant les troubles de ceste ville advenus en l'an 1566 ». C'était le pardon posthume de Mgr de Berghes prononcé par le chapitre. Les nouveaux échevins prêtèrent comme d'accoutumée le serment de fidélité ; ville et bourgeois y restèrent fermement attachés et liés. Jusqu'à la Révolution, le Cateau demeura inébranlablement fidèle à son seigneur archevêque.

Monseigneur Louis de Berlaymont (1570 - 1596)

Âgé de 28 ans, le nouvel archevêque était le frère du comte de Berlaymont qui avait baptisé de gueux les gentilshommes belges qui, en 1566, réclamaient de Marguerite de Parme tolérance et libertés ancestrales. Vu les temps de troubles, Mgr fit une entrée très simple à Cambrai. Lorsqu'il prononça son serment de duc, le châtelain du Cateau portait devant lui l'épée nue.

Il augmenta les biens de l'archevêché au Cateau par une transaction avec l'abbaye de Vaucelles dont l'archevêché, par une décision du Pape, en dédommagement de la division et séparation de l'ancien diocèse amoindri, devait posséder la mense abbatiale. Mgr de Berghes

reçut alors les biens de Vaucelles situés dans les environs de Condé et du Cateau. Il est vraisemblable qu'alors passèrent à l'archevêché les censes de Vaucelette (Fassiaux-les-St Benin), de Bauduival (Bodival) et, en ville, les granges ou greniers de Vaucelles, près de la porte Notre-Dame.

Depuis que la justice avait rouvert les mains, le 9 octobre 1570, Mgr de Cambrai oubliait les injures passées faites à son prédécesseur ; les biens confisqués retournaient à leurs anciens propriétaires.

1571 - FF 23 - Folio 126 : Ils n'étaient grevés, en remplacement, que de la rente annuelle d'un chapon en plume, telle la maison « ruinez et tirez en bas » de feu Jehan de Nimaige, rue Morlinval (faubourg de Landrecies), près du Pont Périlleux (sur le rio de Tupigny). Beaucoup de nouveaux bourgeois requièrent ou la franchise de la ville, après rixe et mêlée, ou l'honneur d'être citoyens du Chastel. Mais ils doivent produire des « certifications » de leurs curés respectifs attestant « leurs bonnes vies catholiques ».

Folio 120 verso : Ils promettent, comme Nicaise Thiery, Thomas de Fontaine, Symon de Hollain, « d'être fidèle à Mgr et à la République de la ville ». La République : fidèles à la chose publique, à la communauté des citoyens.

1572 : L'unité de la cité assagie se manifeste le 14 juillet 1572 lorsque les gueux bloquent la ville. Les bandes armées déferlaient alors des Pays-Bas en guerre civile sur nos régions : le 23 may, de nuit, Valenciennes, le 24 à l'aube, Mons, tombaient aux mains des insurgés ou confédérés de Belgique. Valenciennes était repris, le 28 may, par les forces régulières.

Des troupes françaises, après la prise de Mons, séjournaient entre Avesnes et Le Cateau. François de Hungest, seigneur de Genlis, les entraînaient. Elles appuient les 3 000 cavaliers des « gueux » qui attaquent Le Cateau, mais la garnison était sur le qui vive et Mgr de Berlaymont envoie, de Cambrai, une enseigne de gens de pied qui se glissent dans Le Cateau, et les assaillants sont mis en fuite, le 16 juillet, et se replient sur Le Quesnoy.

En 1575, nouvelle approche de bandes dites huguenotes car la guerre de religion avait envahi la France. Catherine de Médicis et ses fils, tour à tour rois éphémères, s'efforçaient de garder la monarchie sauve, équilibrée entre les deux factions : ligue catholique et réformés huguenots. La famille de Lorraine était à la tête de la Ligue. François de Guise, le héros de Metz et de Calais, l'hôte du château de Montplaisir au Cateau, avait été assassiné. La famille de Chatillon dirigeait le parti huguenot avec Coligny, l'amiral, son frère Dandelot.

En 1572, sous Charles IX, le parti des Réformés était au pouvoir. Sa puissance était croissante lorsque se produisit le massacre de la St-Barthélémy, le 24 août. « Fut tué et saccagé en la ville de Paris, met dans ses chroniques le lillois Toussaint Muysaert, l'amiral et beaucoup de noblesse de France, avec les huguenots et beaucoup de gens du Pays-Bas et aultre étant pour lors à Paris ».

Au Cateau, protestants en minorité et catholiques vivaient en union civique et, ce qui était rare en notre région, en paix en cette année 1572 où Dom Juan, frère de Philippe II, sauvait la chrétienté de la menace des Turcs et du croissant à la bataille navale de Lépante.

La répression sanguinaire dont le duc d'Albe, champion de la croix, accablait les Pays-Bas exaspérés, décidait, en 1573, le roi d'Espagne à le remplacer par Dom Requesens puis par le glorieux vainqueur de Lépante, Dom Juan, homme doux et conciliant. Mais il était trop tard. Les Pays-Bas haïssaient l'Espagne : un filet de sang les séparait et Guillaume d'Orange était le véritable chef et gouverneur des 17 provinces.

L'empereur Maximilien II refusa de mettre le Prince d'Orange au ban de l'Empire, ménageant les Réformés de l'empire, et fit des représentations à Philippe II, son gendre, sur son

intransigeanc. Cependant, le 3 avril 1573 (après Pâques), Mgr de Berlaymont octroyait une charte aux habitants du Chastel-en-Cambrésis.

Charte de Monseigneur de Berlaymont

L'original est la propriété de l'archevêque de Cambrai. Elle fut publiée par l'abbé Thellier dans le tome 74 des mémoires de la Société d'Emulation de Cambrai. Nous avons déjà relaté, pour la décharge de la mémoire de Mgr Maximilien de Berghes, une partie du long préambule. Le seigneur archevêque revient sur un passé récent (1566) et reproche aux échevins d'avoir « trop légèrement consenti à admettre les édits et ordonnances des rebelles et facilité ainsi leur rébellion ». Il leur pardonne leur forfaiture, ne « contredit pas » les recours en grâce présentés par le procureur fiscal, veut user de clémence et miséricorde.

Mgr de Berlaymont est un sage et fin politique ; il sait « qu'une république, tant petite soit-elle, ne peut résister sans certains privilèges, mais ces privilèges doivent être modérés ; s'ils sont trop « eslargis » (trop largement étendus), le sujet en arrivera à mépriser l'autorité de son seigneur ». D'après le texte : « pourvu que ces privilèges soient tellement modérés que par trop grand eslagissement, le sujet ne méprise l'autorité de son seigneur ».

Les anciennes franchises et les privilèges « concédés ou acquis par coutume et prescription ou autrement » sont abolis. Les habitants s'en sont montrés indignes mais « pour donner cœur et courage de persévérer » dans l'obéissance et le bien, Mgr restitue le Magistrat (qu'il définit « l'estat d'eschevinage » ou conseil des échevins) sous son autorité, renouvelable chaque année.

Pour que la ville soit dorénavant « soigneusement et vertueusement gouvernée », Mgr, après avis des « sages et notables » hommes de droit et « coutumiers » (au courant des coutumes) de ce pays, renouvelle « certaines ordonnances politiques ».

En premier, de garder loyalement le corps et le bien des bourgeois et habitants, de le jurer lors de la première entrée en notre ville du Chasteau, engagement pris pour nous et nos successeurs, et de respecter les franchises et libertés ci-après énoncées.

Mgr et ses successeurs établirent 7 échevins bourgeois « discrets et de bonne opinion ». Le châtelain représentera le seigneur, veillera au bon exercice de la justice et recevra le tiers des amendes infligées. Châtelain et échevins feront le serment de fidélité à « notre personne » entre les mains du châtelain et le châtelain entre les mains des échevins lorsqu'ils seront créés en leur office.

En plus de leurs « émoluments accoutumés », les échevins, par grâce spéciale, toucheront (comme nos prédécesseurs leur avaient libéralement accordé) « nos droits d'afforaige », c'est-à-dire le droit de prélever « un lot de vin » sur chaque pièce destinée à être bue en ville et faubourgs.

Toute conspiration contre le prince en son état, ou attentat, encourt les peines du crime de lèse-majesté ; de même, qui blessera ou « aguettera » (voudra faire un mauvais parti) au châtelain faisant son office, encourra la même peine capitale « ou autre selon l'exigence du cas ».

Ordonnances suivent sur homicides et vols : L'homicide, sauf en cas de légitime défense, doit être justicié au lieu accoutumé au dict et jugement de loy ». Si celui qui a tué prend la fuite, il sera après banni après les avertissements suivants : pour un bourgeois, « il sera appelé à trois quinzaines » (trois fois de suite de 15 en 15 jours) au lieu où d'usage se font les criées et publications. C'est la « bretecque » ou plate-forme avancée de l'hôtel de ville, actuellement le balcon du beffroi. Un non bourgeois sera appelé de trois en trois jours, semblablement. Si le délinquant n'a pas paru après l'heure du dernier appel, il sera banni à toujours de la ville, échevinage et châtelainie. Le banni ne pourra, avant d'avoir paru et

satisfait à la justice, acheter, vendre ; il est « hors la loi ».

Pour les vols, des perquisitions pourront rechercher les voleurs. Celui qui aura caché ledit voleur (larrecin, auteur du larcin) et ne l'aura pas dénoncé, aura à payer 10 livres d'amende, monnaie cambrésienne, et puni comme le voleur s'il est complice ou recéleur.

L'appropriation d'un essaim d'abeilles qui « s'ahoupe » (qui émigre) par qui n'est pas propriétaire de la ruche, sera puni comme un larcin.

Viols, harquebusades, guet-apens sont passibles de mort.

Un habitant, qui aura commis ailleurs crime ou méfait, ne pourra rentrer en ville sans s'accuser du fait devant le seigneur ou son châtelain et obtenu grâce de rentrer, sous menace de peine capitale en punition.

Tout étranger qui trame complot contre la personne du seigneur ou de son châtelain doit être dénoncé, de même que tout criminel, sous menace de mort.

Les maisons sont inviolables, sauf pour le châtelain pour exécution de sentences ou arrêts de justice.

Tout bourgeois et manant sont tenus d'aider le seigneur, comme leur prince, quand ils sont requis, et d'aider semblablement châtelain et échevins sous peines sévères.

Suivent des ordonnances pour la saisie des débiteurs étrangers à la ville par bourgeois et sergents de police sur le serment que les nouveaux habitants devront prêter aux échevins, après s'être présentés devant le châtelain ; serment semblable à celui des bourgeois déjà reproduit. Ils paieront le dû de bourgeoisie à leur entrée et à la Saint Rémy de chaque année ; droit fixé dorénavant à 3 sols cambrésiens. Le jour du serment, ils auront à payer 8 sols aux échevins pour leur présence et 4 sols à leur greffier pour l'enregistrement sur son livre.

Suite de la charte de Monseigneur de Berlaymont

Cas où la franchise de la ville peut être requise : Un étranger qui aurait eu mêlée, débat, rixe, sans dommage pour la ville, s'il ne s'agit pas d'hérésie, meurtre, sacrilège, viol ou cas « énorme ou vilain », peut requérir la franchise de la ville au châtelain et gens de loy. Ceux-ci pourront, s'il leur plaît, recevoir le demandeur en franchise, en prenant de lui le serment accoutumé qui est le même que celui d'entrée en bourgeoisie. Il est stipulé que si une partie adverse faisait plainte contre le nouveau venu en franchise, justice lui serait rendue comme prévue ci-dessus.

40 livres d'amende aux bourgeois qui tenteraient d'échapper à la juridiction de la ville et bannissement sur récidive.

Les malfaiteurs ou gens mal famés pourront être bannis à temps ou à perpétuité.

Poursuites judiciaires et rapports écrits devaient être faits contre les mauvais garnements appréhendés pour qu'à récidive ils soient punis en conséquence.

Un bourgeois emprisonné pour dettes ou délit peut être mis en liberté sur caution d'autres bourgeois solvables.

Les blasphémateurs s'exposent à être bannis pour toujours, ainsi que les pervers et les débauchés.

Les maraudeurs dans les champs et les jardins encourent, pour le premier vol, 30 sols d'amende et réparation du dommage, la seconde fois 60 sols et réparation. Les vols de nuit seront punis d'amende double et, en cas de récidive, le voleur sera banni ou fustigé (fouetté de verges) par ordonnance de loi.

Soixante sols d'amende pour injures telles que traistre, larron ou autres méchants mots dits à des femmes, et moins suivant le sexe et les cas.

Les plaies et blessures sont taxées de 20 à 10 livres ; si le sang coule avec plaie ouverte par

épée, dague, couteau.

- 5 sols si le sang n'est pas répandu.

- 60 sols pour les blessures par pique et hallebarde.

- 100 sols si le sang coule.

- 40 sols pour blessures par pierres.

- 20 sols pour coups de poing, coups de pied, si l'on traîne l'adversaire par les cheveux et 100 sols s'il y a hémorragie.

Les affaires criminelles et civiles ci-dessus seront jugées en la Court Lévêque.

Les audiences pour propriété de maison et action personnelle et purement civile se tiendront, comme d'usage, à la maison de ville : le clerc et le greffier d'office des dites cours tiendra registre soigné des actes, qu'il enregistrera pour que juges et parties en gardent sûre mémoire.

Ordre que tous actes de vente, rapports, aliénations de biens, héritages, etc. et autres actes de loy soient passés devant les échevins ou leur greffier, mais jamais sans lui. Il inscrira au registre de l'échevinage ces actes de loy « sans fraude, faveur ou négligence sous peine d'être gravement puni. Il sera rétribué pour cette inscription.

De ces actes de loi, dans le délai de 40 jours, sur demande des parties, seront établies ces lettres de copie, (contresigné) en chirographe, dont une pièce sera mise en conservation du droit des deux parties au ferme de l'échevinage.

La coutume du Cambrésis interdit à une veuve qui a des enfants de ne rien aliéner de ses biens, patrimoine ou acquets sans l'express consentement de ses enfants. D'où il arrive souvent que des femmes, qui avaient eu une honnête aisance, sont, à la fin de leur vie, pauvres et nécessiteuses par cruauté humaine ou ingratitude des enfants. Pour remédier à cela, les échevins, en telles circonstances, pourront autoriser ces femmes à vendre, hypothéquer ce qui sera raisonnablement nécessaire à leur entretien. Toute fraude doit être évitée qui porterait préjudice à la postérité de ces personnes indigentes.

Quiconque plantera, bêchera, labourera sans autorisation le wareschaix ou bien du seigneur (terrains vagues appartenant au seigneur) encourra une amende de 60 sols.

Des locataires ou assimilés quittent les lieux sans payer terme échu. Dans les 15 jours qui suivent leur départ, ils répondront, sur leurs biens, de leurs dettes ; auront option privilégiée en tels cas le prince, la ville, les rentiers et les marchands des bois appartenant au seigneur archevêque.

Les pauvres gens, valets, domestiques, servantes, payés au mois ou à l'année, à qui il serait dû des salaires, peuvent être payés de la même façon s'ils font poursuite dans l'année qui suit leur départ, et aussi les porchers, vachers, souvent les plus pauvres, pourront user de la même procédure.

Quant aux poids et mesures, ordonnances sur les métiers, « mécaniques » et marchandises, tout sera maintenu comme par le passé.

Monseigneur accorde les deux franches fêtes marchandes qui ont lieu 9 jours durant. L'une commence la veille de St-Mathieu, 20 septembre, à l'heure de none jusqu'à la St-Michel aussi après none sonnée. L'autre fête marchande commencera la nuit St-Nicolas de may, huitième jour du mois, à none et finira après neuf jours, le 16 mai, après la sonnerie de none. Pendant ce temps, marchands, marchandes, gens de toutes conditions ou métiers pourront venir commercer en la ville, sans qu'ils puissent être poursuivis pour dettes, sauf si elles étaient dues au prince, à la ville, ou obligées ou payables expressément à ces jours de franche fête. Pour que ces temps soient paisibles, les amendes seront doublées au profit de Monseigneur.

Monseigneur accorde encore un franc marché, le jeudi de chaque semaine, du soleil levant au couchant. Les débiteurs n'y seront pas non plus inquiétés.

A cause des guerres et divisions qui dépeuplent bien souvent cette pauvre ville, nos ancêtres

évêques et comtes du Cambrésis ont, d'accord avec les bourgeois natifs de cette ville, donné privilège à ceux qui sont venus s'y rassembler et faire œuvre de vrais bourgeois, coopérant au bien de la ville et, de ce fait, méritent de partager les prérogatives et avantages des anciens bourgeois de naissance.

Nous leur voulons continuer le même privilège et accordons à ceux qui ne sont ni nés, ni baptisés aux fonds baptismaux de cette ville, à savoir s'ils ont été échevins, connétables, membres du conseil, ou serviteurs de la chambre, ainsi qu'à leurs successeurs, part égale en la maison de St-Ladre à Montay, qui est la maladrerie des natifs du Cateau, pour que, en cas de nécessité, ils puissent bénéficier des biens et fondations de cette maison.

Elle est devenue trop petite pour recevoir les malades du Chateau ; une bonne partie des bâtiments tombe en ruine. Ce moyen permettra de les réparer, au moyen des aumônes que les bénéficiaires éventuels ne manqueront pas de faire pour en augmenter le revenu.

Ordonnances, pour les petites affaires et querelles journalières, que deux échevins, dits semainiers, tiendront chambre de justice, le mercredi, à 9 heures du matin (devant le dîner), pour entendre et arranger les affaires présentées, et mander leurs compères s'ils ne peuvent en venir à bout seuls.

Quiconque viendra un autre jour que le mercredi ou vendredi, jour ordinaire des audiences (plaids) devra payer 12 sols 6 deniers tournois pour le droit d'assemblée ; et pour tous jugements (clains) rendus les jours ordinaires et extraordinaires, sera payé 5 sols tournois.

Et seront publiées ces ordonnances à la bretecque de la chambre de notre ville, en jour de marché, afin que nul ne puisse prétendre les ignorer, et enregistrées dans les registres de la chambre, en les faisant au surplus bien étroitement garder, observer sans faveur ou dissimulation. Et furent lues et publiées, en présence du châtelain et échevins au grand complet, le samedi 11 avril, l'an 1573 après Pasques, à 10 heures du matin, heure du grand marché, par ordonnance de mesdits seigneurs. Par ordonnance de mesdits seigneurs, Rogier.

FF 25 - Folio 14 : Le greffier Jean Rogier est aussi établi receveur des confiscations de cette ville et châtelainie par procuration spéciale de Mgr le 30 juin 1573. Ces ordonnances renseignent sur le code de justice et précisent certaines coutumes, telles la franchise de la ville.

Ajoutons quelques détails sur les « embrefs ou lettres en ferme (lettres de contresigne, double ou copie). Pour établir ce double, il était tracé sur une peau de parchemin, au juste milieu, de gros caractères ; la peau était ensuite coupée par moitié. Sur chaque moitié était écrit l'acte. L'une des deux lettres était remise à la partie intéressée qui n'y pouvait rien changer. L'autre était déposée au ferme. En cas de contestation, on rapprochait les deux lettres. On y lisait alors les gros caractères, de contrôle, puis les textes des lettres. Telle était la technique de rédaction de ces lettres « en ferme », enfermées dans un coffre ou une chambre de sûreté. Les archives du Cateau renferment des milliers de ces demi-parchemins, serrés en liasse, documents inaltérables.

Foires : Des deux foires de franc marché, à nouveau accordées par le seigneur archevêque, il ne subsiste que celle de septembre, dite de St-Mathieu, « la foire St-Mathieu », la ducasse. Celle-ci ne dure plus que 3 jours et encadre ou suit le jour de foire, fixé au 22 septembre, jour anniversaire de la dédicace de l'abbaye en 1025. On vient à la foire St-Mathieu, qui n'est jamais le 21, jour du saint, mais le lendemain ; et lorsque le 22 tombe à la mi-semaine, le jeudi ou jours suivants, la ducasse commence ce jour-là. Mais on a conservé le nom de foire de St-Mathieu, patron de la ville marchande comme en témoigne sa statue dans une niche de la façade de l'église. Tous les mois, le 22 est jour de marché à bestiaux et de foire foraine.

Hôpital St-Ladre ou St-Lazare - 1573 - FF 25 - Folio 63 - 1^{er} décembre : Quant à l'hôpital St-Ladre, « maladrerie de la ville », alors à Montay, il vient s'installer en ville. Sœur Jeanne Noiret, dame et maîtresse dudit hôpital, échange une propriété sise en bas de la rue St-Martin, près de celle des abbé et religieux de Fesmy, contre une autre située même rue, face au cimetière de l'église St-Martin (place Verte actuelle) et achète une propriété des héritiers Réal-Canonne, en bas de la rue des Fours, le 1^{er} décembre 1573. Là, s'installera la maison St-Lazare et la rue s'appellera successivement rue des Fours St-Lazare, puis rue St-Lazare. C'est la rue Pasteur, face à l'église paroissiale, et l'hôpital a été remplacé par les propriétés Wallez-Danjou et l'école libre St-Joseph.

Menaces sur Le Cateau : L'hôpital St-Ladre rentre en ville car le séjour à Montay est dangereux : des bandes armées de partisans battaient la campagne. En 1575, la ville avait été menacée : c'étaient des Français, mêlés à des protestants, tenant la cause orangiste. Guillaume de Nassau était chef de la révolte des Pays-Bas ; mais la noblesse belge, répugnant à l'union des provinces sous l'autorité d'un protestant, réclame de l'empereur Rodolphe, un descendant de Bourgogne. L'archiduc Mathias, son frère, est alléché par l'offre des Etats. Il s'échappe de Vienne et les Etats lui donnent pour lieutenant général Guillaume d'Orange. Celui-ci chargea Baudouin de Gavres, sire d'Inchy⁵, de s'emparer de Cambrai. La confusion des esprits favorise son entreprise. Les nationalistes belges demandent le secours de la France contre les Espagnols car Dom Juan a vaincu les confédérés à Gembloux et s'avance dans le Brabant et le Hainaut.

Catherine de Médicis voit en cette campagne des Pays-Bas une salutaire diversion contre la guerre civile en France. Le duc d'Alençon, frère du roi Henri III, partit en équipée avec la bouillante jeunesse française, dont le futur Sully, protestant.

1576 : C'est pour Monsieur, duc d'Alençon, « libérateur des Pays-Bas » contre l'Espagne, que le Baron d'Inchy s'empare de Cambrai, le 25 octobre 1576, au nom des Etats Généraux des Provinces Unies (assemblée des délégués d'Artois, de Belgique, Hollande, Flandre, Hainaut) réclamant leur indépendance. Monseigneur de Berlaymont séjournait en son palais du Cateau lorsque Cambrai passait aux mains des Français.

FF 25 - Folio 153 : Il mande aux Catésiens, « par édict publicq, de compter l'année d'ors en avant au premier jour du mois de janvier, partant cette présente année 1577 auroit commenez au premier janvier ».

1577 - 1578 : Cette année-là, Mgr reçoit à Cambray « la reine Margot », Marguerite de Valois, sœur du roi Henri III, épouse du roi de Navarre, qui va aux eaux de Spa. La cure est prétexte pour une entrevue avec le gouverneur officiel des Pays-Bas, Dom Juan.

Le héros de Lépante reçoit la belle envoyée dans une île enchantée, avec bals et musique. Mais réussit-elle dans sa mission qui était de gagner le demi-frère de Philippe II à la cause de son propre frère, le duc d'Alençon ?

Dom Juan mourait et sa voix expirante léguait à son neveu Alexandre Farnèse (1544 - 1592) le commandement des forces espagnoles et le sort des Pays-Bas. Le choix était bon. Guillaume d'Orange avait un adversaire à sa taille. Philippe II ne put que confirmer cette nomination.

Marguerite de Parme, démissionnaire en 1563 et qui avait alors désapprouvé « le choix funeste pour tous » du duc d'Albe, violent et implacable, revient en 1580, sur l'ordre de

5 Inchy-en-Artois et non Inchy-en-Cambrésis.

Philippe II, pour gouverner ce qui restait des Pays-Bas avec son fils Alexandre de Farnèse, duc de Parme. Car le nouveau gouverneur dut faire la part du feu. Sept provinces proclamaient leur indépendance de Provinces Unies, sous l'autorité quasi royale de Guillaume d'Orange et professant la religion réformée. Les 10 provinces belges restaient fidèles à la foi de leurs pères.

Les efforts d'Alexandre Farnèse et de sa mère travaillèrent à faire une Belgique dépendante encore de l'Espagne. L'incapacité et les prétentions du duc d'Alençon favorisèrent ce dernier. Les autres prétendants, l'archiduc Mathias puis le comte palatin Casimir, appelés par les nationalistes belges, furent vite annihilés.

1581 : François, duc d'Alençon (1554 - 1584) était alors pressé par les Etats hollandais, réunis à Anvers, de venir à leur aide. Partant de Château-Thierry, en juillet, où était le rendez-vous de son armée, il se dirige vers Cambrai que le seigneur d'Inchy occupait en l'attendant et qui était bloquée par l'armée espagnole depuis le 5 septembre 1580.

Le comte de Mansfeld, après avoir repris Bouchain aux Français, avait investi Cambrai et les troupes du marquis de Roubaix, au nom du duc de Parme, gardaient les issues possibles ; aussi la famine sévissait dans la ville ; après les chevaux, on mangeait chiens et chats.

« Cambrai était en grande disette, et il leur convenait d'avoir secours devant la St Jean » (St Jean Baptiste), lit-on dans la correspondance du prince d'Epinoi, gouverneur de Tournai pour les Etats généraux (d'après la Société historique de Tournai, 1853, lettres du prince d'Epinoi, Archives d'Ypres) ; et le 28 mai, le comte de Rochepot écrit au prince d'Epinoi : « Son Altesse est plus ferme et résolue que jamais à effectuer ce qu'elle a promis, délibérée à y perdre la vie entre mille gentilshommes français, ou à s'en acquitter avec honneur dans bien fort peu de temps ». Et Baudouin de Gavres, gouverneur de Cambrai, écrivait au prince d'Orange qu'il avait reçu renforts et attendait Son Altesse » (d'après les mêmes sources). Les renforts : peut-être le 18 août, les 400 hommes de Monluc de Balagny qui forcèrent le blocus espagnol.

Pendant que le seigneur d'Inchy attendait le duc d'Alençon, Le Cateau achevait sa protection et défense.

Le Cateau en alerte

1578 - FF 27 - Folio 26 : Les archives témoignent des préparatifs. En 1578, c'est l'aliénation par la ville de la « voyerie du Pont Garet » (près du pont d'Arcole, rue de la République) « pour monter sur les terres de la ville ».

1579 - Folio 75 : En 1579, c'est le « boulevacque » (boulevard) de la Porte Lévêque qui est dégagé.

1580 : En 1580, « les grands frais que la ville supporte journellement pour les troubles et divisions, entretenant à ces causes soldats à gage et solde passé deux ans pour la garde et défense d'icelle ville » l'empêchent de rembourser ses dettes. Bonaventure de Werchin, déjà cité deux fois comme receveur du St-Sauveur et bienfaiteur des pauvres, réclame les 1 400 livres prêtés en 1560. Il « pense de faire arrêter les bourgeois du Cateau, leurs avoirs et marchandises, même les vendre et céder ses lettres de créance à quelque étranger pour vexer lesdits bourgeois ». Jean Lefebvre, bourgeois et marchand du Cateau, prête 1 800 livres, au denier seize, pour « retirer les lettres de créance des mains de Bonaventure Werchin ».

Folios 149 - 150 : Cent cinquante florins aux enfants de Zéconias de France, 200 à Maître Jehan Carlin, marchand italien en cette ville, consignés à la chambre de ville, comme 70 florins de Sœur Noiret, pour une acquisition de la maison St-Ladre (Lazare) sont retenus à frais pour être employés aux ouvrages et fortifications de la cité.

Folio 161 : Nous apprenons que, le 9 décembre 1580, Adam Merlin est prisonnier dans les prisons de Monseigneur « pour avoir servi le parti de Monsieur d'Inchy et été avec ceux qui ont brûlé les villes de Catillon et d'Ors ». Les troupes du gouverneur de Cambrai font des ravages dans la châtellenie.

FF 27 - Folio 170 : Les éléments s'en mêlent. A Pasques 1581, « des grands et insupportables vents firent tomber cheminées et tuiles » des maisons.

Les archives s'arrêtent le 5 août 1581.

Mémoires pour l'Histoire de France : Le duc d'Alençon, parti de Château-Thierry (capitale de son duché) gagnait alors Cambrai. Vers le 15 août, le vicomte de Turenne y avait pu pénétrer avec quelques troupes, sain et sauf. Mais ce jeune seigneur, à son retour, ne put éviter les embûches des Espagnols. Il fut emmené prisonnier à Valenciennes, avec Pompadour, Salignac et Surgeron, le vendredi 18 août, après que Montluc de Balagny, avec 400 hommes, eut à nouveau forcé le blocus des Espagnols qui levèrent le siège.

Son Altesse, Monsieur, « frère unique » du roi de France Henri III, avec ses bouillants gentilshommes, entra à Cambrai par la porte Cantimpré et s'installait à proximité du refuge de St-André du Cateau. Il fut magnifiquement reçu par les échevins sous un poêle de satin blanc couvert de fleurs de lys d'or. Monsieur prit ensuite la ville de l'Ecluse, le château d'Arleux, places fortes entre Cambrai et Douai (Valenciennes a écrit par erreur l'auteur anonyme des mémoires pour l'histoire de France, 1515 - 1611, édité à Cologne : j'y ait fait moult emprunts. Puis, continue le chroniqueur, Monsieur assiégea Chasteau-en-Cambrésis, où De Beaune, vicomte de Tours, fut tué, et qui se rendit le dernier jour d'août.

Prise du Cateau par le duc d'Alençon

Une estampe d'Hogenberg représente l'attaque. Elle porte ce texte : « Quand le duc d'Alençon eut ravitaillé la noble ville de Cambrai, incontinent fit marcher toutes ses forces devant Cammersi, laquelle tenaient les malcontens avec huit enseignes de gens de pieds, laquelle après avoir été barue (canonnée) fut prise d'assault et les malcontens sont mis en pièces ». L'assaut semble, d'après l'estampe qui respecte assez fidèlement la topographie de la ville, avoir été donné contre les remparts, côté sud, et avoir emporté la tour St-Adrien.

Dans les faubourgs, la vieille église de Péronne, dédiée à St-Quentin, fut incendiée par les Français. L'armée n'avait pas bonne réputation, si l'on en croit les mémoires, peu impartiale « pour servir à l'histoire de France » car, au départ de Château-Thierry, « elle commença à laisser partout des vestiges d'une force pire qu'ennemye et barbare ». Les mémoires de Sully, qui fut des assaillants, sont, sans doute, plus dignes de foi.

Voici comment la prise du Cateau est narrée par le prince d'Epinoi au conseil d'état des Pays-Bas : « Messieurs, j'ai certaine nouvelle que le Chasteau-en-Cambrésis fut pris jeudi, par assault (31 août 1581), lequel dura depuis 10 heures du matin jusques à trois heures après dîner et tout a été taillé en pièches ».

Le même jour, 3 septembre, le même gouverneur de Tournai complète les renseignements, écrivant au prince d'Orange. Même début que dans la lettre aux Etats. « Le Cateau pris

jeudy dernier après l'après dîner ». Il explique qu'une troupe « ennemie », c'est-à-dire espagnole, « a environ 1 000 chevaux et 1 000 d'infanterie (2 000 hommes, mi à cheval, mi à pied) s'était avancée à environ une lieue de Landrecies en cotoiant les bois (le bois Lévêque, vers Le Pommereuil) pour donner quelque secours si possible. Mais elles trouvèrent quelques trois soldats échappés du rempart qui les assurèrent de la prise ».

Les forces de secours rebroussèrent chemin jusqu'aux faubourgs du Quesnoy (N.B.) « Hier, (le 2 septembre) elles étaient aux faubourgs de Valenciennes. Le Prince de Parme y est en personne et généralement tous les chefs bien domptés (!). Le bruit courait que ledit Prince se retirerait aujourd'hui à Mons ». C'était à Mons que les soldats échappés, dits par Hogenberg ou son collaborateur « malcontents », se retirèrent, fuyant Le Cateau. Par malcontents, on entend les nationalistes belges, voulant la paix dans l'indépendance. Par extension, et c'est ici le sens, ce sont des soldats sans solde, des « gueux », sans patrie, des fauteurs de désordre.

A Mons aussi s'était réfugié Mgr de Berlaymont, qui avait dû fuir Cambrai devant la tyrannie du baron d'Inchy, avec qui il avait pourtant des liens de parenté (Mgr de Berlaymont, persécuté par d'Inchy, avait dû fuir de Cambrai sous un déguisement - D'après Claude Derblay, une héroïne de Brantome - Histoire de Renée de Bussy d'Amboise, princesse de Cambrai, page 47). Replié sur Le Cateau, Mgr avait dû derechef prendre la fuite. Dix-huit ans durant, il vivra dans l'exil, loin du Cambrésis.

N.B. : Histoire abrégée du Quesnoy par l'abbé X, 1931, page 11 : En 1580, l'évêque de Cambrai en personne (l'archevêque vraisemblablement) assistait, lors de son exécution au Quesnoy, Guillaume de Hornes (décapité) pour crime de haute trahison.

Le 29 août 1581, une armée, commandée par le prince de Parme, circule entre Le Quesnoy et Landrecies (sans doute les renforts pour Le Cateau qui arrivent trop tard dans le bois au Pommereuil).

En 1583, Mgr vint visiter les congrégations de la ville et leur imposa des règlements nouveaux.

La correspondance du cardinal de Granvelle (Tome VIII, page 396) parle ainsi de la prise du Cateau. Il fallut 13 jours de siège et deux assauts pour prendre la ville. 219 coups de canon furent tirés : les boulets firent dégâts et victimes. La riposte de la garnison commandée par Jean de Vorde de Brabançon, châtelain. A côté du vicomte de Thours, ou plus exactement Thouas, tué, Montluc de Balagny fut grièvement blessé.

L'assaut final, le 31 août, ne dura que cinq heures mais les deux assauts coûtèrent 500 hommes au duc d'Alençon.

La division qui sépara les militaires, partisans de la résistance, et les bourgeois, partisans de la reddition, facilita l'assaut final. Et le châtelain capitula : la garnison (3 compagnies) sortit de la ville avec armes et bagages, mais « sans tambour sonnante, la mesche éteinte » ; les enseignes furent rendues et remises à Son Altesse. Huit chariots transportèrent les blessés, la famille et les enfants malades du châtelain au lieu de sûreté qu'il choisit pour lui et ses troupes. Ils jurèrent « entre les mains du duc d'Alençon » de ne point porter les armes contre lui durant 6 mois. La population pouvait, à son gré, demeurer sous la domination du duc ou se retirer où bon lui semble, mais ceux qui avaient fui (sauf à Cambrai) ne pourraient rentrer.

Mais ces conditions ne furent pas respectées. Les soldats de la garnison furent dépouillés de leurs armes et bagages, et même vêtements et laissés « nus jusqu'à la ceinture ». La ville fut exposée au pillage, « cependant, lisons-nous dans les mémoires de Sully, alors baron de Rosny, le duc d'Alençon, qui voulait dans ce commencement donner des marques de douceur

qui le fissent aimer, voulut mettre un frein à la brutalité de ses soldats ; il fit des églises des lieux d'asile et y mit des sauvegardes. Les femmes purent s'y réfugier contre les violences des pillards.

De plus, la peste régnait dans beaucoup de maisons et Sully raconte qu'une « jeune fille, fort belle, vint se jeter dans ses bras et le supplier, lui officier, de la protéger des soldats qui la pourchassaient et s'étaient cachés à la vue d'un officier. Il offrit donc de la conduire dans la première église venue. Elle répondit qu'on n'avait pas voulu l'y recevoir car on savait qu'elle avait la peste. « Je devins froid comme un marbre à cette déclaration, ajoute Sully, et la colère me venant, je repoussai cette fille qui m'exposait à la mort, lorsqu'elle avait une raison de se faire respecter qui me paraissait sans réplique, et je m'enfuis, m'attendant à tout moment d'être saisi de la peste ». Sully, le futur Sully, né en 1560, avait alors 21 ans. Il n'en fut rien et Sully put écrire, au siècle suivant, ses mémoires.

En ajout : modification du texte : Sully, alors baron de Rosny, prit part à l'assaut de notre ville. Dans ses mémoires, il raconte les péripéties du siège et l'aventure qui lui advint lors du pillage du pauvre Chateau-en-Cambrésis. Il avait alors 21 ans. Dieu merci, le futur Sully en sortit sain et sauf et, le siècle suivant, il put faire écrire et dicta ses mémoires. Cédons la place au zélé mémorialiste :

Occupation du Cateau - La fin d'un tyran

Le duc d'Alençon fit garder Le Cateau par les gens du sire d'Inchy, qui lui avait livré Cambrai et accordé soutien pour le siège du Cateau. Il donna le commandement de la place au frère du baron d'Inchy, Charles de Gavres, seigneur de Fressain. « Après quoy, lit-on dans les mémoires pour servir à l'histoire de France, Monsieur regagna Cambrai, où il prit le titre de « Protecteur de la ville de Cambrai et du pays Cambrésis ». « Et laissa dans la citadelle de Cambrai 500 soldats sous la conduite de Balagny (lorsqu'il fut rétabli auparavant gouverneur d'Amiens) et emmena avec lui le seigneur d'Inchy, avec promesse de lui donner 10 000 livres de rente ».

En réalité, Monsieur, frère unique du roy de France, dut user d'une ruse de guerre pour enlever la citadelle des mains du seigneur d'Inchy, au cours d'un festin où il s'était convié avec 60 de ses officiers ; le duc d'Alençon fit entrer ses gardes par petits paquets qui, réunis, désarmèrent la garnison de la citadelle. Le baron d'Inchy comprit trop tard qu'il avait été joué et dut échanger le gouvernement de la citadelle contre celui de la ville et duché de Châteay-Thierry, avec les revenus, sans doute les 10 000 livres de rente notés par le mémorialiste.

L'ex-gouverneur ne profita guère de cet apanage car il devait disparaître, cette même année 1581, en fin décembre, près du Cateau-Cambrésis, où il avait rejoint son frère. Au retour d'une beuverie, après la pendaison de quelques soldats, il fut tué par un soldat d'un coup d'arquebuse. Surprise, méprise ou vengeance ? D'après Sully, il aurait été tué au Pommereuil par un paysan alors qu'il rançonnait le village (Vie de Renée d'Amboise, Claude Derblay, page 59).

Son corps embaumé fut inhumé à Cambrai, où il était détesté. Les funérailles furent magnifiques, par ordre de son successeur, le baron de Balagny, mais le peuple se réjouit de sa disparition. Balagny fut également un tyran : le palais du seigneur-archevêque mis au pillage, serment obligatoire du clergé, de haine à l'Espagne ; voilà des exemples de ce despotisme aveugle. Le serment solennel du duc d'Alençon, « protecteur de Cambrai et du pays de Cambrésis », ne changea rien aux mesures vexatoires. L'archevêque resta à Mons et Cambrai connut l'oppression, la famine et la peste.

Les Catésiens réfugiés

Décembre - FF 27 - Folio 184 verso : Ce mois de décembre 1581 où le baron d'Inchy tombait victime d'arquebuse, auprès du Cateau, Mr de Vorde, châtelain, était réfugié à Landrecies, comme plusieurs échevins dont Hubert Laurent, et, en leur présence, des actes de loi sont passés.

1582 - Folios 186 et 187 : A Valenciennes étaient d'autres Catésiens « réfugiés pour la fureur de la guerre ». La veuve Jean de Leuble, malade, partage ses biens, laissant « son cottron de brune seere et 2 bonnes chemises à sa fille Michèle, religieuse au St-Esprit ». Maître Noël Brisset, sans doute curé de N.D. du Cateau, y est présent, le 8 octobre. Il porte le titre de chanoine de la Salle en Valenciennes. Il est témoin du testament de Péronne de Savoie, aussi réfugiée, le 8 octobre, quatre jour avant la libération du Cateau.

1582 - FF 27 - Folio 188 : Et le registre aux embrefs n° 27 porte ceci en la dernière page, car il finit le 13 octobre, mémoire que ladite ville fut restablie en son obéissance et par force d'arme le 12 octobre au matin, 1582.

Délivrance du Cateau - 1582

Mémoires pour l'histoire de France : Le 17 février de cette même année 1582, le duc d'Alençon débarquait à Anvers, après 3 mois de séjour auprès de la reine d'Angleterre Elisabeth. On avait parlé d'un mariage éventuel, mais les faveurs de la reine se bornèrent à l'escorte de 3 navires de guerre, équipés, qui l'accompagnèrent à Anvers. Il lui fut fait réception magnifique, comme à Charles-Quint et à Philippe II lors de leurs joyeuses entrées : festins, feux de joye, monnaye d'or et d'argent « forgée en son nom et à ses armes » et jetée au peuple. Monsieur recevait des Etats le titre et l'habit de duc de Brabant et marquis du St-Empire. Un attentat contre le prince d'Orange qui le recevait à Anvers, le 18 mars, troubla les fêtes. On accusa presque le nouveau « Duc de Brabant » d'avoir voulu supprimer son rival.

Premiers nuages. Le duc d'Alençon, héritier présomptif, car Henri III, son frère, n'avait pas d'enfants, ne brigue-t-il pas le pouvoir pour annexer la Belgique à sa future couronne de France. Alexandre de Farnèse allait déjouer projets et intrigues. Il occupait Tournai, Audenarde.

Le 12 octobre, la garnison du Cateau se rendait à discrétion. Elle comprenait 200 Français commandés par le capitaine Svalds. Le duc de Parme, après la libération de notre ville, prenait l'Ecluse, puis suivait la retraite du duc d'Alençon, maintenant pourchassé, réoccupait Dunkerque, Nieuport. Ypres tombait après sept mois de siège. Bruges lui offre se portes ; il y entre triomphalement alors qu'à Château-Thierry le pauvre duc d'Alençon finissait sa romanesque et téméraire aventure.

Fin de l'odyssée des deux conquérants du Cateau : duc d'Alençon, 1584, mort à 30 ans et duc de Parme, 1582, mort à 44 ans.

1583 - page 143 : Le 17 janvier, François d'Alençon, qui s'intitulait entr'autres titres, duc de Lauthier, de Brabant, de Luxembourg, de Gueldres, comte de Flandre, de Zélande, de Hollande et le dernier « défenseur de la Liberté Belgique », échouait à Anvers. Il avait voulu maîtriser la ville.

Page 156 : Ce fut un massacre de 1 500 Français, dont 3 à 400 gentilshommes. L'équipée de

Monsieur, fils de France, était lamentablement condamnée à la suite de cette folle aventure entreprise. On le chantonna à Paris.

Le franc archer de Bagnolet
Se joue en la ville d'Anvers
Du pris, preneur est fait valet
Tous nos beaux faits sont à l'envers.

Flamands, ne soyez étonnés
Si à Français, voyez deux nez
Car par droit, raison et usage
Faut deux nez, à double visage. (N.B.)

N.B. Gallia ventosa est, ventosus incola, vento
nulla fides, ergo perfide galle, vale
Galli fastidit pacem, fastidit ama,
gallus nec pacem ferre nec arma
potest.

1584 : Au mois février 1584, le duc d'Alençon faisait son dernier voyage à Paris. Avec le roi, son frère, « le jour de Carême » prenant, déguisés en masques, ils firent les fous et joyeux carnaval dans les rues de la capitale, avec mille insolences à la foire St-Germain, quitte à faire pénitence, le surlendemain, en cagoule et habits de bure au milieu des confrères pénitents de St-Augustin.

Page 175 : le 14 mars, la reine Mère Catherine de Médicis partait en diligence de Paris vers Château-Thierry, où Monsieur était gravement malade. Le 16 mai, son état empirait. Le Roy Henri III envoyait le duc d'Épernon en Gascogne trouver le roi de Navarre (le futur Henri IV) lui porter des lettres. Sa Majesté le priait « parce que la vie du duc d'Alençon était déplorée, de venir à la cour et d'aller à la messe (c'est-à-dire d'abjurer le protestantisme) parce qu'il voulait faire reconnaître pour son vrai héritier ».

Page 177 : Fin de mai, la reyne mère allait à Château-Thierry d'où elle revint le 1^{er} juin, et fit apporter, par coche d'eau, les plus précieux meubles de son fils abandonné des médecins.

Mort du Duc d'Alençon : Le dimanche 10 juin, Monsieur, frère du roy, mourut à son château de Château-Thierry d'un flux de sang accompagné de fièvre lente qui l'avait, petit à petit, atténué et rendu tout sec et éthique. Il disait que, depuis qu'il avait été voir le Roy à Carême prenant, il n'avait pas porté de santé et que cette vue avec la bonne chère qu'on lui avait faite à Paris lui coûtaient bien cher.

Chez ce pauvre tuberculeux, les courses folles du carnaval parisien, avec chauds et froids, avaient dû déclencher les hémoptysies de l'ultime cachexie et l'hémorragie terminale. « Il n'avait que 30 ans, écrit notre mémorialiste. Il était guerrier, François, duc d'Alençon (alias duc d'Anjou, 1554 - 1584) de nom et d'effet et ennemy de l'Espagnol ». Il fut duc de Brabant sans avoir vu Bruxelles, sa capitale ! « Mocqué en France, en mépris aux Espagnols, en horreur aux États » écrivait Des Pruniaux, envoyé de Catherine de Médicis, à celle-ci.

Page 186 : Son frère le roi Henri III est responsable de son échec. Si cette équipée avait réussi, eut-ce été un bien pour la France, alors si affaiblie entre deux factions ? Et le duc

d'Alençon était-il tant « en horreur aux Etats car, en février 1586, après la mort de François, duc d'Alençon, protecteur des Etats, arrivèrent à Senlis les députés des Etats de Flandre, venant demander à Sa Majesté sa protection et mettre les Pays-Bas en sa sauvegarde contre les tyrannies du Roy d'Espagne et du duc de Parme, son lieutenant. Le roy envoya au-devant d'eux et les fit bien recevoir et traiter, puis vinrent à Paris se présenter au roi, qui les renvoya escondits de leurs demandes. Henri III fut sage alors.

Mais en mourant, Monsieur, protecteur de Cambrai, avait légué Cambrai à son frère et, dans son testament, il faisait écrire : « je supplie qu'on n'abandonne pas Cambrai dont les habitants sont de bons Français ». (N.B.)

N.B. : « Cambrai peut servir à la France comme d'un boulevard. Je demeure obligé à la défense des citoyens qui, avec tant d'affection, se sont jetés dans mes bras ; je vous supplie, au nom de Dieu, accepter ce que j'ai, en cette place, de droit et d'autorité, et empêcher l'oppression et désolation d'un si bon peuple » (D'après Claude Derblay - Vie de Renée d'Amboise, page 67).

La même année mourait, assassiné, le prince d'orange. « L'or espagnol, ensuite, vainquit bien des courages », écrit le même conseiller Des Pruneaux à sa reine.

Alexandre Farnèse, duc de Parme, allait de triomphe en triomphe. Gand se soumettait, la ville clef de la Belgique, puis Bruxelles, Malines et enfin Anvers, où il y eut long et difficile siège. Le port et la place emportés, Alexandre traite royalement les vaincus, avec kermesse et banquets.

1588 : Mais son but secret était l'invasion de l'Angleterre ; il attendait, dans ce but, la fameuse escadre espagnole « l'invincible Armada », en 1588 ; mais la tempête, qui fit sombrer sur les récifs la force navale, fit aussi sombrer tous ses espoirs. Anglais et Hollandais achevaient ce que n'avait pas anéanti la fureur des flots. L'ordre formel de Philippe II, qui craignait son rival, l'empêche de conquérir la Hollande alors qu'il avait enlevé Berg-op-Zaan après deux ans de siège.

1589 : Henri III avait été assassiné le 2 août 1589 par le frère Jacques Clément. Le nouveau roi, Henri IV, en lutte pour conquérir sa couronne, aurait vu volontiers Alexandre Farnèse souverain de la Belgique. Ne descendait-il pas indirectement de Marie de Bourgogne ? Philippe II redoute cette éventualité. Il est dur pour le grand capitaine, lui ordonne l'impossible, de prendre Calais et Boulogne. Mais il est un dur adversaire de Henri IV.

En 1590, le duc de Parme prend Lagny-sur-la-Marne et lève le blocus de Paris. Il se sépare de Mayenne à Guise et regagne Bruxelles. Il ne s'illusionne pas sur l'irréalisable rêve de Philippe II, ceignant la couronne de France ou la faisant ceindre par l'un des siens, telle l'archiduchesse Isabelle, petite fille d'Henri II, en qui sang français et espagnol sont unis.

1592 - Fin du duc de Parme : Capitaine, il obéira jusqu'au bout. En 1592, Farnèse a l'ordre de secourir Rouen assiégé par Henri IV. C'est l'hiver, il manque d'hommes et d'argent ; mais il part, rejoint Mayenne à Guise, prend le commandement des troupes de la Ligue, secourt Rouen, rentre à Paris. Mais Philippe II l'accuse de tiédeur, le veut destituer alors qu'il lui doit d'avoir conservé la Belgique. Le tort de Farnèse, c'est d'avoir osé attaquer la politique de Philippe II (l'or qui achetait les consciences) et la dureté maladroite avec laquelle il avait failli perdre à jamais la sympathie des bons Flamands, désunis.

N.B. : Les recherches de Mr Gachard, savant belge, aux archives espagnoles de Simancas, trouvèrent les preuves écrites de la trahison de Philippe vis-à-vis de son grand lieutenant Alexandre Farnèse (1548 - 1592) (Revue des 2 Mondes - 1885 - Tome II - page 174).

En route pour la France, une fois de plus, il meurt à Arras, âgé de 44 ans. Il fut enterré, en robe de capucin, à l'abbaye de St-Vaast, provisoirement, avant que son corps soit ramené à Parme, son duché.

Et Cambrai, l'imprenable forteresse, ne tenta jamais le prudent duc de Parme. Balagny l'occupait solidement. A la mort de Henri III, Catherine de Médicis devint « protectrice de Cambrai » mais non du Cambrésis où Le Cateau, depuis 1582 et sa libération par le duc De Parme, s'efforce de garder la paix dans la neutralité.

Balagny, sur l'ordre du duc d'Alençon, avait conclu avec Farnèse une trêve de 9 ans (d'après Derblay, Histoire de Renée d'Amboise, page 69).

Suite des guerres contre l'ennemi de Cambrai

C'est ainsi que désignent les archives du Cateau Balagny et ses bandes qui, en 1583, s'efforçaient de reprendre notre ville. C'était en septembre, mais les pluies précoces d'automne et le mauvais état des routes firent échouer l'entreprise, menée avec huit pièces d'artillerie.

1585 - 29 may - FF 28 - Folio 74 : Jean de Vordt défendait à merveille la ville du seigneur-archevêque, toujours à Mons. Il habite rue Cuvier, dans l'ancien Chateau d'Or, « ruyné pour la plus grande partie à cause des guerres ». Avant lui et après lui, beaucoup de châtelains, gouverneurs ont eu ou auront résidence en cette demeure et la vieille rue Cuvier s'appellera un moment, au 18^{ème} siècle, la rue du Gouvernement.

Folio 83 : Il y a bien des ruines à relever, des maisons, en 1581, ayant été « brûlées, éportées et tirez jusques au ras-de-terre » lorsque l'ennemi a pris et détenu de force cette ville.

1586 - Folio 124 : S'y ajoutent celles, aux faubourgs, que « les ennemis de Cambrai » ont amassées au mois d'avril dernièrement passé (1584) ; encore une alerte, puis il y a la cherté de vivre. Jean Leclercq, censier de Richemont, veuf de Marie de Laderrière, chargé de deux enfants, demande l'autorisation de vendre 10 mencaudées sur les 30 mencaudées de son patrimoine, « par rudesse de la présente année que le bled est sy cher qu'il vault 6 florins ou environ dès l'août dernier ». Ainsi y a-t-il famine à Cambrai.

Par lettres de Mons, Mgr de Berlaymont permet de nouveaux impôts pour relever le clocher de l'église St-Martin. Celui de l'église, pas plus que l'église, brûlée par les Français le 31 août 1581, ne se relevèrent. Le cimetière restera pour les pestiférés, auprès d'une chapelle de St-Roch, d'où le nom de cimetière de St-Roch, rue de St-Quentin. Les biens de cette église sont remis à ceux de l'église St-Martin avec les fondations. En de tels temps calamiteux, il faut récompenser les bons administrateurs.

Folio 92 : Le 29 août 1585, lors du renouvellement de la Justice, les anciens échevins étaient réunis en la maison de ville et assis au banc échevinal : le châtelain donne lecture de lettres de félicitation du seigneur archevêque « à ses chers, féals et bien aymés échevins ». Il y rend hommage au labreur d'Hubert Laurent, bourgeois et lieutenant châtelain qui, pendant 54 ans, a servi la cause du seigneur et de la cité, avec grand travail de corps et d'esprit,

d'hommages et autorités durant ces troubles derniers. Notre bon plaisir est qu'en contemplation et récompense, et pour son grand âge de 80 ans, il soit exempté des charges publiques, de guet et garde, logement de soldats et de maltotte (impôt) de bière et de vin, et cette dernière grâce, pour luy et sa famille, sa vie a luy durant. Et ceci est accordé en témoignage de ce que « toujours, nous avons reconnu et avanchez nos bons et fidelz et leaulx serviteurs » (lettres données à Mons le 12 août 1585).

N.B. Lettres patentes de Philippe II

1586 - A H 4 : Philippe II accorde aux échevins et habitants du Chastel « continuation de la sureté et sauf-conduit à eux accordés par les lettres patentes de mars 1585 pour cependant pouvoir aller, venir, converser, fréquenter, être et demeurer par tous nos pays, terres et seigneuries de par deça, et y faire leurs négoces, besognes et affaires toutes les fois que bon leur semblera, etc... ».

Ces lettres furent octroyées car « a cause de la prise de ladite ville par l'ennemy de Cambrai, distant de 5 heures des Chastel, et reprise d'icelle en 1582, et encore présentement à cause des troubles de ladite guerre, cherté et misère des vivres, ils ont été contraints par cy-devant à frais grands deniers et faire emprunts et dettes pour leur maintenantement ».

Il parle ensuite de la « povreté, ruine et désolation du Chastel ». Les échevins « sont menacés journellement par leurs crédeurs de les faire arrêter en corps et biens es pays et ville voisines de notre obéissance, où ils ont hantise et conversation ».

En 1887, Jules Finot, archiviste du Nord, dans l'introduction à l'inventaire des archives du Cateau, analysant cette pièce, remarque avec justesse que Philippe II ne pouvait « déclarer plus clairement que Le Cateau ne relevait pas de son obéissance comme les villes voisines, où il autorisait les habitants à aller trafiquer ».

1587 - FF 29 - Folio 37 : La grande cherté des vivres des années précédentes fait que beaucoup de rentes n'étaient plus payées ; des maisons (héritages) sont reprises et adhéritées à de nouveaux locataires (N.B.).

N.B. : Les plaids de St-André ont lieu le vendredi, c'est à l'un d'eux que Dom Jacq Braisier, procureur, fait ces adhéritances nouvelles.

L'avoine est à 7 livres 15 sols le mencaud, en juillet 1587. C'est le prix indiqué par Jean Leclercq et Martin Rivart, eschevins et marchands de grains, à Jean de Martigny, recepveur de Landrecies, à qui l'on en doit 6 muyds sur la terre et seigneurie du Sart-en-Cambrésis (N.B.).

N.B. : 1587 : En ces temps de misère, les dispositions testamentaires du chanoine Pierre Simon, décédé, et exécutées en 1587 par son neveu Jaspas Mairesse de Cambrai, sont les bienvenues. En plus du couvent et hôpital du St-Esprit, la jeunesse de la ville reçoit ses libéralités. Des rentes sont affectées à l'éducation de trois jeunes gens pris dans sa famille ou, à défaut, des bourses seront créées en faveur des étudiants pauvres du Cateau, bien de sa naissance (Testament du 7 juillet 1584, d'après la chronique de l'histoire de Cambrai par Bruyelle). Olivier Simon, bourgeois du Cateau, réfugié à Avesnes en 1586, est sans doute de sa famille.

1588 : Monseigneur renouvelle l'octroi sur la sortie des blés, dont les redevances aidèrent

les Catésiens à relever les pertes et ruine en ville par suite de la « révolte des Cambrésiens » (Etude historique du Docteur Cloez, page 4).

1589 - 26 juin - FF 29 : Ainsi celles des Trois Rois à Pierre Le Duc, demeurant à Valenciennes, « à présent fort ruynée et empirée par la guerre de Cambrai ». François Le Duc, époux de Marie Desquesnes, la prend en arrentement : il est déjà propriétaire de St-Nicolas, qui forme le coin de la place du grand marché et de la petite rue St-Martin (rue Victor Hugo), tenant aux Trois Roiz, qui, en remontant la place, touche au Chêne dont Dominique de Vallines est l'occupant.

Branle-bas d'armes au Cateau

1590 - FF 30 - folio 13 : Notre ville est une pépinière de soldats : Gilles de Ruesnes, laboureur, devient soldat de la Cie de Mgr le marquis de Hauchy. Il a épousé Marie Cheflart, fille du couvreur de livres et relieur de la ricq rue des Tanneurs.

1592 - folio 84 : Frédéric Desruyelles a pris service dans la Cie des Cavaliers légers de Mr d'Assegnyes (1592).

1591 - folio 46 : Sa sœur Ysabeau a épousé Jean Butteau, soldat de la garnison, camarade de Nicolas Poncheau, caporal, et Humbert Burillon, qui habitent rue Porte Belle, à proximité des remparts, chez l'eschoppier Jean Thiébault.

1592 - folio 64 : Guillaume Morel, soldat de la garnison, a épousé Marguerite Lefebvre, nièce ou cousine au curé de Montay, « sire Nicolas Le Febvre », jadis chapelain, puis curé de St-Martin en 1588. Il possède maison, rue Poilquien (ou de la Porte Notre-Dame), tenant au four Naghet appartenant à l'abbaye. En cette maison résidait, vers 1525, sire Grégoire Lefebvre (faber) le maréchal, qui ferrait les chevaux de St-André, ancêtre de beaucoup de Le Febvre de la région.

1593 - folio 89 : Quentin de Liepore, soldat de la garnison, est beau-frère de Cornil du Pont, le chartier (charretier) ordinaire du Chastel à valenciennes, le messenger de l'époque.

Folio 108 : Le tambour de cette garnison était Jean Grand Jean, fils de Jean Grand Jean, tambour de Montmédy. Il avait épousé Anthoinette de Haulcourt.

Folio 114 : « Soldat bourgeois » telle est la situation sociale de Gabriel Sens, comme beaucoup de ses camarades. Il épouse Marie Marissal et habite près de la Clef, hors la Porte Belle, à proximité de la Tour Moncorsauf.

1594 - 8 janvier - folio 114 : Le chef de ces soldats est le capitaine Augustin Levesque, enseigne de Monsieur de Voordt, châtelain et gouverneur. Sa femme s'appelle Marie Turpin. Ils habitent, rue des Mulquiniers, une maison adossée aux remparts, près de la cense (ferme) des Dames de Ste-Élisabeth du Quesnoy, près aussi de la Tour St-Adrien.

Folio 122 : Sous les ordres du capitaine, nous trouvons encore :

- folio 124 : Henry Soufflet, jardinier et soldat.

- folio 127 : Nicolas Lambert, soldat et « carbarateur » au coin des rues de St-Quentin et des Febvres (forgerons ou maréchaux ferrants).

- folio 131 : François du Fay, appelé « soldat mousqueter ».

Folio 150 : Voici le sergent de la Cie d'infanterie Wallonne de Mr de Voordt tenant garnison au Chastel. C'est Martin Prévot, époux de Jacqueline Burillon. Une garnison était nécessaire pour protéger cité et environs et la châtelainie contre les entreprises possibles du « maréchal de Balagny », prince de Cambrai. Car le gouverneur de Cambrai avait obtenu ces titres des Français (N.B.).

Henri IV (1589 - 1610), en 1593, accorda volontiers les titres que réclamait l'ambition de la baronne de Balagny, Renée d'Amboise, à celui qui avait conservé à la France la place et citadelle de Cambrai depuis 1581.

Balagny, déjà favorisé par l'habile Catherine de Médicis, obtient de Henri IV tout ce qu'il veut et que sa femme ambitionne, surtout de remplacer l'archevêque comme duc et prince héréditaire de Cambrai. Le 29 novembre 1593, Balagny et son épouse sont créés, à Dieppe, princes souverains de Cambrai. Il a en plus les gouvernements de Marle, Beaurieux, Bouchain, Ribemont et 22 000 livres de rente et, pour l'entretien de la citadelle de Cambrai et garnison, 62 000 écus (Cambrai, Histoire militaire - Duvivier - 1936).

Henri IV ratifie à St-Germain ces libéralités en avril 1594, après que Paris lui eut ouvert ses portes. « Paris valait bien une messe ». Henri III l'avait, dès 1584, supplié d'y aller, d'abjurer le protestantisme pour satisfaire aux désirs de la majorité des Français. Il comble Balagny en lui envoyant, par le Maréchal de Retz, le bâton de maréchal de France, le 31 mai 1594.

N.B. : Le 19 janvier 1595, les « Hurlus » de Cambrai (bande de Balagny) vint vers Bouchain. En février, mars, ils prennent Haussy, Solesmes, Busigny (D'après Derblay - Histoire de Renée d'Amboise, page 163).

Le 12 août, Henri IV venait en personne prendre possession de sa ville de Cambrai (Mémoires de Robert d'Esclabes). Il y fit son entrée sur un beau cheval blanc, protégé par un dais porté par les échevins, alla saluer N.D. de Grâce, puis visita ville et citadelle, au grand applaudissement de tout le peuple, et se montra, ledit roi, doux et affable à chacun. Il n'y avait si petit enfant qui n'eut écharpe pendante jusqu'à terre, comme en portait le roi de France. Les mamans déchiraient leur couvre-chef de bon cœur pour que leurs fils portassent aussi écharpe blanche.

1595 : L'enthousiasme des Cambrésiens s'évanouit bien vite par suite de la tyrannie du prince et de la princesse de Cambrai, souverains. Les plaintes présentées au roi Henri IV n'avaient pas eu de suites favorables. Balagny essuya des échecs lorsqu'il voulut s'emparer de Bouchain, dont il avait été nommé gouverneur ... sur papier. Puis Mgr de Berlaymont, l'archevêque exilé et dépossédé, travaillait pour rentrer en sa ville ; secrètement, il avait sollicité l'intervention du petit-neveu du duc d'Albe, le comte de Fuentes, qui, le 22 août 1595, arrivait avec 72 canons (D'après Cambrai Histoire militaire - Duvivier - page 68).

La garnison du Cateau à l'aide de Fuentes

FF 30 - Folio 160 : « Ledit jour, 22 août, note le greffier du Cateau dans le registre de 1595, une partie de la garnison quitte la ville pour les services de Sa majesté à l'effet de se joindre en son corps et armée étant devant la ville de Cambray ». Ceci est le préambule à un acte de donation passé devant Andrière Castellain et Charles Leclercq, nottaires au Chastel, et consigné au registre échevinal.

En cet acte, le capitaine Augustin Levesque dictait ses dernières volontés. Il fut sage et prévoyant car Marie Turpin, sa seconde épouse, était bientôt veuve de guerre et adhéritée des biens de feu le capitaine.

Balagny et ses hommes se défendirent vaillamment. Sa femme, la princesse de Cambrai, stimulait leur ardeur (N.B.), mais les bourgeois, mécontents, se soulevaient contre le maréchal de Balagny et ouvraient la porte de St-Sépulchre aux Espagnols. Balagny, retiré dans la citadelle, y résista jusqu'au 9 octobre, les vivres venant alors à manquer.

N.B. : Madame de Balagny portait cuirasse, maniait la pique et tirait le canon avec ses enfants, dont l'aînée n'avait que 9 ans ; elle travaillait aux remparts, remuant la terre, prêchant l'exemple (Derblay - Histoire de Renée d'Amboise - page 89).

Pendant le siège, l'archidiacre François Buisseret, qui avait accompagné, en place de Mgr de Berlaymont, le comte de Fuentes, faisait lancer aux Cambrésiens, attachées à des flèches, des manifestes de leur archevêque et seigneur, les appelant à la révolte contre Balagny, l'usurpateur (N.B.).

Celui-ci eut tous les honneurs de la guerre. Ce fut un vaillant soldat ; peut-être que les diverses chroniques des partisans de Mgr de Berlaymont ont été peu impartiales à son égard. En avant des troupes, défilant tambours battants, enseignes déployées, balles en bouche et mèches allumées par les deux bouts, un char funèbre qui transportait le corps de Madame de Balagny. Elle n'a pas voulu survivre à cette humiliation de la défaite, elle, l'orgueilleuse maréchale, si fière d'avoir été la Princesse de Cambray. Le 7 novembre, elle s'était, croit-on, donné la mort (D'après Derblay - Histoire de Renée d'Amboise - page 229).

N.B. : On appelait « les Blans yeux » les partisans de l'archevêque.

Les désillusions de Mgr de Berlaymont

L'archevêque fut victime de la politique. Le comte de Fuentes oublia les services rendus par Mgr de Berlaymont à la cause espagnole. Il prétextait la faiblesse de caractère et l'impuissance du duc-archevêque pour conserver Cambrai. Il accepta, au nom de Philippe II, son maître, et pour Sa Majesté catholique, le titre de souverain de Cambrai. Ainsi Philippe II usurpait-il, après Balagny et Henri IV, les droits que les archevêques et évêques, ducs de Cambrai depuis 1510, tenaient de l'Empereur. Un accord fut signé entre les Cambrésiens et le comte de Fuentes, en date du 22 octobre 1595. Les bourgeois de Cambrai reconnaissaient, par cet acte, la souveraineté du roi d'Espagne, comme prince et duc de Cambrai. Leur bonne foi fut-elle surprise ?

L'archevêque protestait de son palais de Cambrai, 4 jours après en ces termes (N.B.) : « Le roi d'Espagne était protecteur des Eglises de Cambrai et du Cambrésis mais ne pouvait devenir souverain. Seul l'archevêque l'était, comme archevêque duc de Cambrai, prince du St-Empire et comte de Cambrésis. Les échevins, notables et nobles l'avaient, à son entrée, reconnu comme tel et lui avaient prêté serment et obéissance.

Ils ne pouvaient, sans crime de lèse-majesté impériale et félonie contre leur seigneur, se soustraire à la souveraineté de l'Empereur et à celle de leur archevêque. Les signataires de l'accord n'avaient aucune autorité ni droit pour le faire ».

N.B. : 1595 : L'archevêque de Berlaymont et son chapitre protestèrent contre la prise de la souveraineté de Cambrai par les rois d'Espagne. Les protestations, sommations, oppositions furent rappelés dans un livre intitulé : Legatus Cameracensis.

Le chapitre joignit une courte protestation, regrettant le préjudice causé à l'église et au chapitre de Cambrai.

Mgr ne s'en tint pas là. Il envoya son frère, le comte de Berlaymont, le soutien fidèle de la couronne d'Espagne contre les « gueux » révoltés, demander réparation des torts et de l'injure à Philippe II. Mais il n'eut pas à connaître les résultats des démarches. En février 1596, Mgr de Berlaymont décédait à Mons (N.B. 1).

Tour à tour victime des Français puis des Espagnols, il ne lui était resté de son beau duché et du comté de Cambrésis que la ville du Cateau-en-Cambrésis, vaillamment fidèle.

« Fide inconcussa » avait été sa devise. Fidélité ! « Inébranlable foi » au service de l'Espagne qui l'avait dupé et trahi. Il laissa le souvenir, à Cambrai comme à Tournai où il avait été administrateur de l'évêché vacant depuis 1592, d'un prélat consciencieux mais infortuné. « Les coutumes générales du pays de Cambrésis » qu'il fit réunir et publier, formant le code de jurisprudence de son temps, complétèrent la charte qu'il accorda aux Catésiens repentants et soumis. Ce faisant, il avait souhaité « que bon ordre et police soit observé et gardé ».

Il est à noter qu'il avait convoqué, pour leur rédaction, les représentants des trois ordres : clergé, noblesse et tiers état. Les députés du tiers état du Cateau et châtelain, Hubert Laurent (le vétérane échevin félicité en 1585), Jean de Vallines, Adrien Leduc, échevins, Jean Rogier, greffier, étaient présents avec l'abbé de St-André, son bailli et son receveur. Invités à prendre part à la discussion, nos échevins refusèrent, disant « qu'ils étaient venus là, non pour résoudre ou faire partie du corps, mais pour voir et entendre s'il ne se passait rien à leur préjudice ». Ils furent alors congédiés et le tiers état ne fut plus convoqué aux Etats du Cambrésis jusqu'au 13 septembre 1766. Sagesse et prudence de notre magistrat catésien, qui préférait écouter que d'être rendu responsable des lois qu'il aurait à appliquer ensuite (N.B. 2).

N.B. 1 : Résumé : 1595 : Rentré à Cambrai, lors de la reprise de la ville par le comte de Fuentes. Il y fut traité en archevêque, et non en duc et prince. Il revendiqua ses prérogatives de souverain, ses droits de juridiction temporelle, comme vassal du St-Empire romain. En vain, magistrat et militaires s'étaient entendus par accord. Il protesta et reprit la route de l'exil : Le Quesnoy, Mons, où il mourut en 1596, victime deux fois de la politique des Français, puis des Espagnols, de la cause desquels il s'était montré inébranlablement fidèle, suivant la devise de sa famille : « Fide inconcussa » - « Fidélité qui ne trahit pas » - « A toute épreuve ».

N.B. 2 : Et surtout, ils tenaient à l'indépendance du Cateau, « appendance et non partie du Cambrésis » et n'ayant pas à payer les impositions décidées par les états de Cambrésis.

Paix au Cateau

Après la prise de Cambrai par les Espagnols, on aurait pu redouter que les troupes de Fuentes ne tentent d'avoir Le Cateau pour le rattacher, comme Cambrai, à la couronne d'Espagne. Non, car la garnison de Cambrai avait appuyé contre Balagny l'armée du siège. Le Cateau resta donc « au faible évêque aux blancs yeux », sans contestation, ainsi qu'à ses successeurs, dont le premier fut Jean Sarrazin, bénédictin de St-Vaast d'Arras, puis abbé de cette abbaye, nommé par l'archiduc Albert, le nouveau gouverneur des Pays-Bas. Il ne fit que passer (1596 - 1598). Il ne négligea rien en ce court épiscopat pour recouvrer sa juridiction temporelle sur Cambrai. La cour d'Espagne s'y refusa.

1596 - FF 30 - folio 170 : Le greffier de notre ville n'avait pas à enregistrer que des faits divers. La cherté des grains forçait bien des pauvres gens à vendre partie de leurs biens. « La calamité des temps présent provoque bien des misères », mais les communs pauvres ont des ressources qui les soulageront, car la ville reprend sa prospérité. Tanneries, mulquineries ont un nouvel essor florissant. Les hosteliers retrouvent de nombreux clients, surtout ceux de la rue du Bourdel, route de France (N.B.).

N.B. : En 1600, un arrêt du conseil privé de Bruxelles déclarait Le Cateau et sa chastellenie exempts des impôts établis par les Etats du Cambrésis. L'indépendance du Cateau, ville du seigneur-évêque, sa seule vraie possession, était une fois de plus reconnue. De plus, notre ville fut exemptée, pour les années de guerre précédentes, du paiement du droit de protection de 100 livres annuels (ce qui égalait 80 florins) dus à la forteresse de Bouchain. Cette protection avait été par trop illusoire. Le Cateau avait d'ailleurs suffisamment de dettes, mais le commerce reprenait, la vie bourgeoise s'améliorait.

1599 - FF 31 - folio 161 : De nombreuses vocations religieuses dans la bourgeoisie : Dame Marguerite Leduc, fille de François et Marie Desquesnes, l'hostelier des Trois Roys, nièce de deux chanoines, Bernard Le Ducq, de la métropole de Cambrai, et Jean Le Ducq, chanoine et escolatre de la collégiale St-Pierre de Lille, fait profession en juillet 1599, à l'abbaye de Sains (Sains-les-Douay) où l'accueille Dame Anne Delattre, l'abbesse.

Folio 163 verso : Et le 9 octobre 1602, ce sera dame Loyse Leveque qui entre « à l'hôpital St-Lazare », rue des Fours au Cateau. C'est la fille du capitaine Augustin Leveque qui était enseigne de Mr de Voord et se battit au siège de Cambrai

Il n'est plus question, depuis 1595, de militaires que pour des mariages avec de jeunes bourgeoises catésiennes. La guerre s'était éloignée du Cateau. Henri IV avait repris Amiens aux Espagnols et conclu avec eux la paix de Vervins. La même année 1598, l'Édit de Nantes assurait aux protestants le libre exercice de leur culte, pacifiait complètement la France.

Au traité de Vervins (2 mai 1598), il avait été question de rétablir Cambrai sous la souveraineté de son archevêque, mais Henri IV s'y était formellement opposé.

XVII^{ème} siècle

Monseigneur Guillaume de Berghes (1601 - 1609)

Auparavant évêque d'Anvers, il avait attendu les conclusions des conférences pour occuper ce siège. Il le fit comme archevêque mais non comme duc. La bienveillance des nouveaux gouvernants des Pays-Bas à son égard n'a rien pu changer à la situation.

1595 : L'archiduc Albert, 5^{ème} fils de l'Empereur Maximilien II et de l'infante Marie, sœur de Philippe II, fut désigné par son oncle, le roi d'Espagne, pour achever la pacification des Pays-Bas. On l'appelait cardinal gouverneur car il avait été auparavant cardinal archevêque de Tolède, grand inquisiteur et vice-roi du Portugal. Il avait 36 ans à son arrivée en Belgique. Il y fut très populaire.

Avant sa mort, Philippe II, en 1598, décida de rendre les Pays-Bas, du moins les 10 provinces restées fidèles, indépendantes et d'y créer une dynastie en mariant l'archiduc Albert avec sa propre fille Isabelle, petite-fille d'Henri II. Leurs enfants seraient les premiers souverains des Pays-Bas. Philippe II renonçait à tous ses droits sur les 17 provinces, spécifiait-il, car il ne pouvait se résoudre à la perte des 7 provinces unies et de la Franche-Comté. Si l'union était stérile, les provinces retourneraient à l'Espagne.

1598 : Les Etats Généraux de Bruxelles reçurent, le 15 août 1598, communication du dernier acte de Philippe II car, le 13 septembre, veille du jour où l'archiduc Albert, relevé de ses vœux par le pape Clément VIII, gagnait l'Espagne pour la cérémonie du mariage, le roi d'Espagne, âgé de 72 ans, mourait.

Les nouveaux souverains des Pays-Bas commencèrent leurs joyeuses entrées, en septembre 1598, par leur « inauguration » à Bruxelles, expression conservée par les souverains belges de ce siècle et synonyme d'intronisation.

Albert et Isabelle furent très populaires. Albert plus grave, sérieux, mais juste et bienveillant. Isabelle avait les qualités de sa mère Élisabeth de France : « coquette, rieuse, élégante, dévote et brave ». Sa bravoure, elle le prouva au siège d'Ostende, occupé par les Hollandais depuis 1574 (prise de la ville en 1603). Le siège dura 3 ans et 3 mois. Isabelle avait juré « de ne pas changer avant la levée du siège ». Tint-elle parole ? En tout cas, elle mena l'attaque en guerrière et stratège consommée. La chemise ..., de blanche devint jaune avec le temps, et c'est l'histoire de la teinte « isabelle », blanc sali, jauni, sous laquelle on désigne la robe des chevaux : bai, brun, isabelle (teinte de la blanche haquenée de l'archiduchesse Clara, Isabelle, Eugénie).

En l'an 1600, les sympathiques gouvernants firent leurs entrées solennelles à Lille, Douai, Arras, puis Valenciennes, le 20 février. L'hiver les arrêta, ils ne vinrent pas à Cambrai ... Plus tard, en 1609, ils s'y présentèrent en pèlerins de N.D. de Grâce.

En 1598, il avait été prévu que « le comté de Cambrésis serait sous la protection de leurs Altesses ». Philippe III était alors le lointain souverain d'Espagne (1598 - 1621).

Guillaume de Berghes avait pris possession du siège de Cambrai le 30 décembre 1601.

1602 - folio 238 : Le 6 janvier, il est prévenu, par les députés des échevins, de la mort de son châtelain du Cateau, Jean de Vordt, en fonctions depuis 1567. Claude Canonne, échevin est commis par l'envoyé du prélat ; Charles de Wancquetin, sire d'Eaucourt, pour l'intérim. Il assurera la bonne garde de la ville épiscopale, mais les clefs en seront déposées à la maison de ville (7 janvier 1602).

BB 1 - 1600 : La désignation, plutôt cette commission, est à titre provisoire car Pierre de Voordt, escuyer, fils de feu Jean, avait déjà reçu « commission de l'état de châtelain, le 28 juillet 1600, par Messieurs du chapitre de Cambrai. Et signé F. Wattelet, secrétaire ». Le siège archiépiscopal était vacant. En voici le résumé :

D'abord, remerciements à « noble homme Jean de Voordt, qui avait exercé les fonctions de châtelain avec tout honneur et fidélité singulière, passé l'espace de 30 ans continuez, durant le règne de trois archevêques » ; mais le vieux capitaine est « chargé d'ans et continuellement travaillé de maladie, laquelle le rend du tout impuissant de corps pour subvenir à la continuelle sollicitude requise à l'état de châtelain ». De lui-même, il a « recommandé, au cas ou le bon plaisir de Messeigneurs du chapitre seroit », son fils Pierre, promettant qu'il l'assistera de bons conseils et avis « aussi longtemps qu'il plaira à Dieu de luy prolonger la vie ».

Suit la teneur de la commission : « luy donnons plein pouvoir, autorité et mandement spécial, de bien dûment et loyalement exercer ledit état de chatelain, garder les droits, hauteurs, autorités et prééminences de l'archevêque vacant, de procurer le profit et avancement du futur archevêque ». Il recevra « gages, droits, honneurs, prérogatives, profits et émoluments accoutumés et appartenant audit droit et office de chatelain ».

1602 - FF31 - Folio 254 verso : Mgr de Berghes confirme finalement Pierre de Voordt dans la succession paternelle, car, le 3 avril, il commence à assister les échevins dans des actes enregistrés (N.B.).

N.B. : Dons et bienfaits au Cateau (D'après Dom Potier - GG 40) : 1603 : don pour achat et fonte de cloches à l'église Notre-Dame. 1606 : indulgences aux visiteurs de la chapelle Notre-Dame de Belle Croix (carrefour dit de l'octroi).

Folio 263 et folio 264 : Entr'autres, une vente de Jérôme Du Buisson (N.B. 1), seigneur de St-Crespin, près du Cateau, qui habite Valenciennes (19 juin) et, le 1^{er} août, l'achat par Gérard du Paroiche, receveur de Mgr du Cateau, de la maison du chène, sur le marché, appartenant au mineur Antoine de Vallines « par maisneté héréditaire ». Ce droit de maineté est une coutume du Cambrésis qui accorde certains biens au dernier né ou puiné des enfants, comme compensation du droit d'aînesse qui favorisait l'aîné.

Folio 265 : Le 6 août, Jean de Martigny est tuteur d'Antoine de Vallines, fils de l'ancien greffier de ville Dominique de Vallines, époux de Marie Thilman. Jean de Martigny, receveur de Landrecies (N.B. 2) achète les rentes sur l'Arbre d'Or, la Fleur de Lys. Il mariera sa fille Catherine avec Claude Morel, licencié es lois, greffier de ville du Cateau, en 1624.

Le 21 février 1603 - Folio 288 verso : Le châtelain Jean de Voordt, seigneur de Driel (N.B. 3) habite, comme son père, rue Cuvier. Il a deux sœurs, dont le tuteur est Antoine de Voordt, chanoine de la métropole à Cambrai. Elles ont droit à leur part de l'ancien Chateau d'Or, demeure du châtelain. Plus tard, elles épouseront : Anne, en 1617, Dom Laurencio Villevicencio, et Marie le seigneur de Fosteau, Nicolas Marolle.

1601 - FF 31 - pages 217 et 218 : En ce temps là sont curés de la ville : Maître Antoine Toureau, « curet propriétaire de l'église St Martin » (Place verte actuelle), qui achète une maison rue Cuvier à Jean Defforges. Il sera près de son église, de la maison du châtelain, du béguinage (face à l'église, en fond de ruelle) et plus bas que l'église de l'hôpital du St-Esprit.

Maître Augustin Hamie est « curet propriétaire » de l'église Notre-dame de la Halle. Il achète une maison « allant à la ruine » qui fut à Hubert Laurent, Fiérabra de Calonne et Noël Brisset, ce dernier son prédécesseur, rue des Fours, bas, à l'opposite de la Fontaine des Lombards, non loin de la Thour au ferme. Mais ce n'est pas le presbytère de Notre-Dame, qui est Ricq rue (appelée aussi rue des Juifs du temps des Lombards), entre la grange des terrages de Monseigneur et la brasserie de Londre. (Londres)

N.B. 1 : 1609 - FF 32 - Folio 10 verso : Jérôme Du Buisson, époux d'Elisabeth Beneuil.

N.B. 2 : 1611 - 16 février - FF 32 : « Receveur de leurs Altesses Sérénissimes » en la ville de Landrecies.

N.B. 3 : 1612 - FF 32 - Page 208 : Jean de Vordt, seigneur de Driel et du Sart-en-Cambrésis, époux d'Adrienne de Wancquetin.

Monseigneur Jean Richardot (1609 - 1614)

L'année où leurs Altesses Sérénissimes Albert et Isabelle signent la trêve de 12 ans entre les Etats de Hollande, toujours en guerre jusqu'alors, et la Belgique, ils choisissaient Mgr Richardot, leur ambassadeur auprès du Pape, puis évêque d'Arras, pour le siège de Cambrai, vacant par la mort de Mgr Guillaume de Berghes. Il était issu d'une vieille famille d'Artois ; sa mère était Anne de Baillencourt, dit Courcol, qui compte à Douai et en Cambrésis des descendants (N.B. 1). Le chapitre élut le candidat des princes, qui d'ailleurs était digne de leur vote.

1609 - GG1 : Il y avait alors une garnison, depuis 1605, coûteuse et bruyante de soldats italiens : de 1607 à 1609, des mariages avec de jeunes Catésiennes donnent les noms des soldats de la compagnie du capitaine Francisco Justinian. La ville, endettée par avance, avait dû emprunter, pour payer les rations de vivres, 1 500 florins. Mr Sébastien Bricquet, un chanoine ami des arts, et Jacques ou Jean Franco, chanoine apparenté au gouverneur de la citadelle et ancêtre du maître actuel de l'Espagne, les avaient avancés (N.B. 2).

Cette garnison était-elle due à quelques bruits de guerre vers Guise ou Bohain, terres de France, peu éloignées ? Henri IV préparait-il quelque entreprise contre la maison d'Autriche lorsque le poignard de Ravillac le fit mourir, comme son prédécesseur, Henri III, assassiné ?

Les archives de ville sont celles d'années paisibles où les bourgeois travaillent, s'expatrient, font des donations aux pauvres et aux hôpitaux.

N.B. 1 : Dont le R.P. Louis de Baillencourt - Courcol S. J. aumônier de l'armée Blanchard en 1939 - 40.

N.B. 2 : Les Etats du Cambrésis décident de lever (à l'instigation et avec l'autorisation des archiducs) un impôt de 15 patars sur le brandevin (eau de vin) pour payer les garnisons de la ville du Cateau, droit qui, en 1619, sera affecté aux dépenses à faire pour le curage de l'Escaut « rivage » dans Cambrai. Les impôts ne sont établis au Cateau que sur « octroi de l'archevêque, seigneur souverain ».

Défense de neutralité de Cambrai et demande de restitution du pouvoir temporel aux seuls

archevêques :

1610 : L'Empereur Rodolphe avait représenté que Cambrai était incontestablement et notoirement membre de l'Empire. L'acte que le roi d'Espagne avait exigé des Cambrésiens, après avoir pris la ville sur Balagny, priait Sa Majesté catholique de retenir la souveraineté et seigneurie temporelle de cet Etat, en remplacement des révérendissimes archevêques ou évêques, et ne pouvait, sans le consentement impérial, être valide.

1613 : L'Empereur Mathias et les électeurs demandèrent au roi d'Espagne la restitution de la souveraineté due à l'église, assurant que les archevêques étaient Princes de l'Empire et du cercle Westphalie, et qu'ils possédaient chez eux le plein domaine pour le temporel.

(Des « Leget pro Eccl. Camerae - page 82, cité par Fénelon dans sa réponse au mémoire sur le don de joyeux avènement).

L'empereur Mathias était le frère de l'archiduc Albert, jadis appelé par les Flamands révoltés en 1580.

1612 - FF 32 - Folio 177 : Le 6 avril 1612, les deux pasteurs du Cateau : Me Anthoine Thoureau, doyen de chrétienté et curé de St-Martin, et Me Charles Rivart, curé de N.D. en la Halle (près la halle aux blés ou marché au blé) assistent à la prestation de serment des nouveaux échevins.

Maître Charles de Carnet, licencié en droit, pronotaire apostolique a été délégué, comme grand archidiaque, par Mgr Jean de Richardot.

17 février - Folio 162 : Parmi les sept nouveaux échevins, il y a Gérard Paroiche, receveur de Mgr, époux de Catherine Rivart, et Gilles d'Angoulaine. Ce dernier : Gilles Liagre, seigneur d'Angoulaine, est désigné, dans le registre de la ville, comme escuier de Sa Seigneurie Révérendissime Mgr de Cambray. Il épousait Marie Corsault qui est à son aise. Elle est veuve de Pierre De Lacroix, conchierge de la Court Lévêque. Le nouvel époux devient à son tour conchierge : bourgeois et échevin, personnage important comme son collègue, Nicolas Huttin, concierge de Messieurs du Magistrat (N.B.).

N.B. : Pierre De Lecroix était concierge en 1575. En 1620, Gilles et son épouse sont morts tous les deux.

1613 - Folio 250 : Un jeune Catésien débrouillard et expatrié : le petit-fils de Catherine Desquesnes, fils de Daniel De Ladeuze et Jeanne Liénard. Jean, âgé de 19 ans, est en 1613 « sommelier de la gourdine » de leurs Altesses Sérénissimes, à Bruxelles, et demeure chez Mr le Hault Doyen de Besançon. Jean Weyfels, époux de Loyse Liénard, rachète son héritage, entre les deux marchés, touchant à la Couronne d'Or avec issue rue des Parmentiers (rue Marie Lorgne).

FF 33 - Folio 7 : En 1615, Jean De Ladeuze est marié avec Marie Barbe. Il n'a que 20 ans. Il habite Landrecies. Ses tuteurs s'occupent de ses biens. Leur maison de Landrecies a été abîmée par la garnison des soldats.

1611 - Folio 119 verso - 159 : Maître Pierre Du Prayelle est le nouveau chirurgien de la ville. Il épouse Marguerite Rogier. Il reprend aux pauvres de la ville l'ancien jardin des archers, rue Poilquien (rue de Landrecies), où était leur berceau de tir, au bout de la ruelle Jacquemin de Croy, derrière les granges de Vaucelles.

1612 : Robert Cordart est alors praticien (huissier) de la ville.

1612 - Folio 183 : L'hôpital du St-Esprit reçoit un don des héritiers Rivart. Un obit annuel est fondé dans leur chapelle à la mémoire de feu Jacques Rivart et Jeanne de Martigny suivant la formule habituelle « priant Dieu pour le repos de leur âmes et de leurs amis trépassés ». Les amis ne sont pas oubliés !

Sœur Anne Verier, mère et maîtresse, Sœur Catherine Margerin sont adhérités (mises en possession) d'un bien en contre partie d'un obit de fondation, rue du Pont de Thiérimont (rue de Baillon).

1612 - Folio 197 : Il y a peu de militaires : Bernard Plouchard, époux d'Elisabeth Parys, est néanmoins cité comme capitaine d'une Cie d'infanterie du Pays de Hollande lorsqu'il vend 22 mencaudées de terre à Claude Lefebvre, l'hôtelier du Paon, en face de la Court Lévesque. Le capitaine vend une rente sur la Court de Douay à l'abbaye.

Il y a plus de prêtres et religieux que d'hommes d'armes et de robes.

21 Avril 1609 - FF 33 - Folio 2 : Me Jean Levesque, prêtre, fils de feu Jean et Anthoinette Lesage, demeure à Douai. Le 17 septembre 1614, il y réside toujours.

1612 - Folio 184 verso : Me Hubert Laurent, de Freumenteau est prêtre à Cambrai, le 18 may.

Folio 307 : Me Jacq Nauret (N.B.) au Cateau, nom professeur est entré à la Cie de Jésus en 1614. Le 27 septembre, il est Jésuite au collège de Cambrai.

N.B. : 1614 - Folio 307 : Jacq Nauret, fils de feu Anthoine et Françoise Laurent, frère de Nicolas et Ysabeau, vend avec ses frère et sœur, des rentes sur le Beau Coing, face au puits et Croix du marché (L'enseigne est toujours la même en 1943, du bureau de tabac Waultier).

Sont originaires du Cateau par leur famille :

- 1609 - folio 22 : Noël de Haulcourt, seigneur de Hauchinses, demeurant à Steenvorde, près de Cassel. Il est époux de Marye de Le Haye.

- 1612 - FF 33 - folio 180 : Anthoine Levesque, seigneur de Thieusile (?), demeurant à Mons, oncle d'Anthoinette Thellier, épouse de Jean Thiebault demeurant à Catillon.

- 1614 - Folio 305 : Jean Rivart, receveur d'Anchin, demeurant à Valenciennes, fait un legs en faveur des descendants de Dominique de Vallines, hôtelier du Chyne (le chêne ou le cygne !), ses petits-fils cambrésiens.

Folio 314 : Maître Kristophe Forestier, fils de Jeanne de Vallines, chapelain de l'église métropolitaine, et Maître Loys Forestier, son frère, licencié es loix et bailly de St-Sépulchre.

Folio 318 verso : Enfin Arnould de Solesmes, frère d'Adam et de Robert, demeurant à Haarlem, pays de Hollande.

Tel était un aperçu des bourgeois et de leur famille, au Cateau, alors que le mayer héritable de la ville était Jacq Crestinier.

Monsieur François de Buisseret (1614 - 1615)

Il passe comme un météore. Ancien vicaire général de Mgr de Berlaymont, il avait, en 1595, stimulé l'ardeur des Cambrésiens assiégés par ses proclamations envoyées par flèches. Evêque de Namur en 1601, il fut élu à Cambrai par le chapitre « de la part de Ses Altesses », invité à choisir. Entré à Cambrai en mars 1615 après avoir visité Le Cateau, en fin avril, il mourait à Valenciennes le 8 mai 1615. Il avait été sacré évêque en 1602 par l'archevêque Guillaume de Berghes, à Mons. L'un des prélats assistants était l'évêque de Tournai, Michel d'Esnes.

Cet évêque serait originaire du Cateau, s'il faut croire le texte du 17^{ème} siècle, expliquant et accompagnant la carte de Jansonius représentant l'archevêché de Cambrai, à propos du Chateau-en-Cambrésis ». « De ce Chateau a pris naissance Michel d'Esnes, comte de Bétencourt, non moins renommé par sa doctrine et poésie que de lignage ».

Le texte présente une coquille « Michel d'Essaix et Comines de Bétencourt », erreur à corriger, comme le pluriel « ont pris naissance ». Michel d'Esnes fut page de Philippe II, étudiant et lettré à Douai, officier (N.B.), puis choisi par le roi comme évêque de Tournai.

A la mort « de feu bonne mémoire messire François de Buisseret (que Dieu ait en sa gloire !) », alors que Mgr Vanderbuch, évêque de Gand, était élu pour lui succéder le 14 juin 1615, mais non installé, le vénérable chapitre fait acte d'autorité souveraine au Cateau.

N.B. : La terre de Béthencourt fut possédée par Michel d'Esnes (fils d'Adam et Bonne de Lallaing qui, après avoir été page de Philippe II, roi d'Espagne, et avoir manié les hommes à la tête d'une compagnie de chevaux, manie la crosse épiscopale de Tournai, à la tête de vénérables ecclésiastiques. Il y finit ses jours l'an 1614 (Michel d'Esnes, d'après Le Carpentier, page 283, 3^{ème} livre, 1665 ?).

FF 33 - Folio 20 verso : Le mercredi 15 juillet 1615, il fait renouveler le Magistrat par l'archidiacre de Valenciennes, Engelbert Desbois, licencié en sainte théologie, et le grand ministre Maître Sébastien Bricquet.

Suivant le rite, les échevins sortants « congrégés » (réunis) furent remerciés « du bon devoir qu'ils ont fait à l'administration de leur office échevinal à l'endroit de la ville et république d'icelle ».

L'année suivante, 1616, le même Sébastien Bricquet offrait aux Capucins de Cambrai une descente de croix. Rubens fut choisi pour la peindre. Elle est actuellement à l'église St-Géry de Cambrai. Ce chanoine, ami des arts, fit exécuter la statue de son patron St-Sébastien par l'un des Marsy, sculpteur cambrésien, qui revenait d'étudier à Florence. Ce chef-d'œuvre est au musée de Cambrai.

Marsy (Maître Gaspard) fut le décorateur de l'église abbatiale de St-André, l'église paroissiale actuelle au Cateau depuis la Révolution de 1789 - 95.

1615 - 12 août - FF 33 - folio 23 : Les échevins installés par Maître Sébastien Bricquet firent enregistrer la vente de l'héritage des Lombards à Maître Jacq Lasne, praticien. Il était vendu par la petite-fille d'Anthoine de Martigny, Prudence de Martigny, épouse de Jean Escobart, lieutenant (barré du registre) de la Cie Dom Allonso Piemontel, alors en garnison à Werth. Les Lombards, ricq rue des tanneurs, avaient donné un temps leur nom à la rue, appelée parfois rue des Juifs. Ils tenaient à un héritage de l'abbaye de Behoury-sur-l'Oise.

Folio 31 : En octobre, le chanoine Anthoine de Voordt se rend acquéreur du fief de mayerie héritable de la ville pour son neveu (ou frère ?) Pierre de Vordt du Cateau qui, le 1^{er} juin 1616, porte le double titre de châtelain et mayeur héritable du Cateau.

En octobre, le 17, Mgr Vanderbuch faisait son entrée dans Cambrai.

Monseigneur Van Der Buch (1616 - 1644)

Quand il devint seigneur du Cateau, Mgr François Van Der Buch avait 48 ans. Doux et pieux, il laisse dans tout le diocèse le souvenir d'un père. « Le père des pauvres » fut son titre impérissable. Pour la fondation de la Maison de Ste-Agnès à Cambrai, toujours florissante, il y voulut faire instruire et éduquer des jeunes filles pauvres : 80 à 100, dans une maison construite en 1631. La fondation est réservée à de jeunes filles du peuple, admises dès l'âge de 12 ans, et originaires de Cambrai, puis de la ville du Cateau et de sa châtellenie : Ors et Catillon. Monseigneur n'oublia pas sa chère seigneurie du Cateau (N.B.).

Les statuts de fondation de la maison Vanderbuch inspirèrent maints fondateurs d'hospices et maisons d'éducation, dont Madame de Maintenon et Louis XIV lorsqu'ils établirent la Maison de Saint Cyr.

N.B. : Une note dans la presse de ce jour, 29 septembre 1943, rappelle que la maison Vanderbuch, réfugiée au château de Cauroir, reçoit les jeunes filles de Cambrai, Le Cateau, Ors, Catillon.

1618 - 20 janvier - FF 33 - Folio 81 : Mgr Vanderbuch créa l'école du dimanche pour les enfants pauvres. Sans doute se tint-elle au Cateau, rue des Fours « à bans » dans « l'héritage colégiale de la ville », entre la ruelle du cimetière N.D. (du Bon Dieu) et la rue des Parmentiers (Marie Lorgne) et fut-elle dirigée par les clercs des églises, jadis appelés « magister » ou maître (Histoire de l'abbé Méresse), tel Mr Nicolas Benoit (1630) (N.B.).

N.B. : Encore à Neuville, avant 1914, le vieux clerc avait le sobriquet de « Magister » et chantait, accompagné à l'ophicléide, ou serpent d'Eglise, par Mr Sercy à la tribune.

1640 : Mgr est bâtisseur d'églises : celles de Mazinghien (alors Robercourt) et du Pommereuil, villages alors « banlieue du Cateau, sont construites. Il est aussi leur restaurateur. Il consacre les nouveaux autels de l'église Notre-Dame, sur la Halle du Cateau. L'église avait été refaite récemment (1610 - 1618). On avait refait la couverture : tuiles sur la nef, ardoises sur les 3 pans du chœur.

Comptes de l'église N.D. : Huit verrières nouvelles avaient été posées. Celle du côté de la Couronne (hôtellerie) avait été offerte par Mr de Saint Rémy, receveur général du Haynaut « qui l'avait fait faire et payer ».

Thomas Tieulleux, tailleur d'images à Cambrai, fournit « deux colonnes de jaspe » pour le grand autel.

On ramène de Landrecies la grosse cloche qui y avait été emmenée lors des guerres. Jacq le Secq, « caudrelier » à Cambrai, en fournit de nouvelles.

De cette église, il ne reste rien. De son cimetière, il reste la chapelle du Bon Dieu de Pitié avec, au pignon, une croix et une date qui doit être 1618, époque des restaurations de

l'église. Cette chapelle est le refuge des statues religieuses anciennes et modernes de la ville. Une piéta de pierre coloriée (peut-être est-ce N.D. de Belle Croix), invoquée alors dans sa chapelle de la rue Belle, et un Dieu flagellé en sont les pièces les plus importantes.

1618 - FF 34 - Page 18 : Le 2 juin 1613, le Docteur Wiart est mort. Il était le chanoine « médecin » du chapitre de la métropole. Il laisse une rente viagère de 50 florins à sa servante et le capital à l'Hôpital du St-Esprit. Le capital, déjà prêté sera ensuite placé sur la seigneurie d'Inville, « achetée depuis peu par Maître Sébastien Bricquet », son collègue chanoine. L'exécuteur testamentaire, Maître Pierre Preudhomme, aussi chanoine, a fait enregistrer cette donation et ces clauses.

1619 - Page 14 : En 1619, Mgr Vanderbuch établit lieutenant bailli son receveur au Cateau, Gérard Paroiche. Il remplacera le châtelain en cas d'absence ; il recevra à sa place tous les devoirs de loy des fiefs et tiendra siège aux plaix (plaids) et ?... de Bailly.

Cette même année, Mgr renouvelle et complète la charte de Mgr de Berlaymont avec des articles sur la police et l'administration des bois. Cette charte donne le texte des serments que prêtent les nouveaux bourgeois, admis à la communauté de la cité, et les échevins nouvellement commis, à leur seigneur archevêque.

1619 - FF 34 -Page 63 : Les échevins sortants le 5 janvier 1619 sont remerciés le samedi 5 janvier 1619, au nom de Mgr par Pierre de Voordt, châtelain « de leur preudhommie et bonne diligence » et, dans leur serment, les nouveaux appelés jurent « de bien garder le secret de la chambre » ... rappel au secret professionnel.

1621 : En 1621, mourait à Bruxelles, le 13 juillet, l'archiduc Albert sans laisser d'héritier. L'espoir d'une Belgique indépendante disparaissait avec lui ; d'après les accords de 1598, l'archiduchesse Isabelle, sa veuve, n'était plus que gouvernante générale, et non la souveraine. Le roi d'Espagne reprend ses droits sur les Pays-Bas ; c'est lui qui écrira à Mgr Vanderbuch, en 1631, pour faire disparaître le désordre des monnaies ayant cours au Cateau ; seigneur temporel, Mgr fera une ordonnance à ce sujet (N.B.).

N.B. : 1631 : A cette occasion, on frappe des pièces de monnaie « archevêque », mais elles ne seront pas mises en circulation. Le seigneur du Cateau en a le droit et il l'exerce symboliquement. Seules auront cours légal les florins, monnaies des Pays-Bas.

Et cependant, l'on verra bientôt à nouveau, les livres disputer aux florins la présence monétaire.

En France régnait Louis XIII (1610 - 1643). Il avait épousé l'Infante d'Espagne, Anne d'Autriche, fille de Philippe III. C'est en 1624 que la reine-mère fit entrer au conseil du roi le cardinal de Richelieu. C'en était bientôt fini de l'entente avec la Maison d'Autriche et ses deux branches, Autriche et Espagne. Philippe III décédait en 1621. Philippe IV, son fils, connut la guerre.

Pierre Vanderbuch, seigneur de Montescourt (l'une des pairies du Cambrésis qui était attachée à la charge du grand bailli). Démissionnaire en 1628, il sera tué à la prise du Catelet par les Français (1636 ?).

GG I - Registre N.D. : Mgr aime son palais et sa bonne ville du Cateau. Il assiste volontiers aux processions ; il y installe son neveu, Philippe Frasneau, seigneur d'Hion, fils de sa sœur

Adrienne Vanderbuch, dame d'Hion. La famille se réunit lors des baptêmes. En 1629, François, l'un des trois enfants nés au Cateau, a pour parrain l'oncle seigneur archevêque.

GG II - Registre St-Martin : Mgr sera parrain du fils de son meunier du Cateau, Gérard d'Aoust, « mosnier des mollins Lévêque », qui habite, Ricque rue, l'ancienne demeure du châtelain de la Hamaide ; plus tard, en 1631, il donnera son nom au baptême du 3^{ème} enfant du nouveau châtelain, Dominique de Pronville, le 2 mars 1631, qui était « son cousin ».

1624 - FF 35 - Folio 192 verso : M. de Pronville, chevalier, seigneur de Haucourt, Tappony, « notre cousin » dit l'acte de commission aux trois offices résignés par Pierre Vanderbuch, de châtelain, garde justice et bailli des fiefs et bois. Le nouveau gouverneur présente aux échevins, le 4 mars, ses lettres de commission de châtelain. Le 9 mars, avec son épouse Anne de Schorre, il achète à Thomas Weyfels l'Hôtel de l'Ange, « à front de grand marché », qui devient la maison du châtelain (maison ou dut naître Philippes Majoris, fils de Jean Lemaire, sur la Grand'Place.

Le nouveau châtelain aura de la besogne ; il faut réparer les remparts. Un octroi de Mgr, permettant d'imposer la bière et le vin, donne des subsides pour ces travaux et la réfection de la Halle aux grains, près du Palais.

L'union fait la force en des temps difficiles. En 1629, Mgr Vanderbuch gracie les derniers bannis des émeutes et rébellion de 1566. Il se souvient de sa devise : « Unitas, libertatis arx ». L'union de tous, c'est le rempart de la liberté.

Préparatifs de défense

1630 - CC 5 - Comptes de ville : Dès novembre 1630, des bruits de guerre circulent. Messieurs du Magistrat envoient donc aux nouvelles Benoît Carlier, de Maurois, en éclaireur « pour aller reconnaître à quoi tendaient et quel quartier tiraient les gens de guerre qui venaient sur les frontières de France ».

Richelieu, depuis un an, était intervenu en Italie contre le duc de Savoie, allié du roi d'Espagne (N.B.). Les hauts personnages qui, depuis le printemps, avaient traversé Le Cateau, reçus avec forces marques de respect et vins d'honneur, avaient dû donner leur opinion sur la situation militaire aux échevins. Le 10 mars, le comte d'Estaires, allant en Espagne, avait précédé en notre ville le gouverneur de Béthune, Mr de Gonnecourt, et Mr de Neufville Vitas.

Le gouverneur fait travailler à la réparation du rempart et à la signalisation de la ville. 600 ormeaux sont plantés sur les remparts, on répare les montées de la ville sur le chemin de ronde, les corps de garde, les cuves d'eau sous le tape cul des Portes, les viviers, servant de réservoirs d'eau poissonneuse en temps de paix, croupissante dans les fossés, en cas de menaces de guerre.

N.B. : L'Espagne, qui faisait la paix avec l'Angleterre par l'intermédiaire de l'envoyé de l'archiduchesse Isabelle, Pierre Paul Rubens, peintre diplomate (5 novembre 1630) allait trouver Richelieu, allié des Hollandais, toujours en conflit avec leur ancien souverain. Si la paix régnait depuis 1600 en Cambrésis, la lutte après la trêve avait repris entre Pays-Bas unifiés et Provinces fidèles à la couronne d'Espagne. Le rôle d'Isabelle fut difficile.

1631 : En novembre, passe l'archidiacre de Carondelet, de retour de France. Après son passage, on évacue les maisons par où l'on monte au rempart. Le 16 du même mois, Mgr Vanderbuch préside en personne la procession traditionnelle pour la délivrance ancienne de

la ville.

M. et Madame de Hyon, Mr de Beaurain, trois religieux de St-André, Mr Hauport, le pasteur de Montay y assistaient et furent reçus et rafraîchis à la maison de ville à l'issue de la cérémonie, suivant la coutume (N.B.).

N.B. : 1631 : En may, 12 pots de vin à Mr le châtelain qui a abattu l'oyselet des Harquebusiers. En septembre, le comte d'Annappes, gouverneur de Landrecies, est reçu à l'hôtel de ville. Subvention de 20 florins pour l'érection d'une confrérie du St Sacrement à l'église St-Martin.

1632 : En janvier passent au Cateau le prince de Chimay, le comte de Beaumont, son frère et le confesseur de Son Altesse.

En juin ont logé en ville 4 cavaliers, « les premiers, note de compteur de la ville, qui soient venus reconnaître les troupes de la frontière France ». Guise et Bohain ne sont pas loin (N.B.).

Treize soldats anglais sont logés le 17 juin par Martin Cappart ; « ils ont un passeport de Sa Majesté ». Le roi d'Espagne est en paix avec Sa Majesté Britannique depuis 1630.

N.B. : Gambier va à Denain porter un message au comte de Busquoy et à M. de Valincourt.

Défense de l'indépendance du Cateau

Clément Lefebvre, concierge de ville, part pour Malines. Le greffier Claude Morel l'envoie au grand conseil porteur d'un paquet d'écrits « pour obvier aux calomnies qu'on écrivait » et répandues contre les Catésiens. Ceux-ci désirent leur neutralité dans le conflit qui menace.

CC 5 - 1632 : Le marquis de Fuentes, gouverneur de Cambrai, veut « mobiliser » les habitants de la châtelainie du Cateau, comme ceux du Cambrésis. Mgr s'y oppose : Le Cateau et Sa Seigneurie sont hors du gouvernement de Mr de Fuentes. Monsieur Cuvelier, maître d'hôtel de Mgr Vanderbuch, fait des voyages à Bruxelles et ailleurs. Il va demander que la ville soit exempte de garnisons et logements, comme il sied à une ville neutre en terre d'église indépendante.

Les nouvelles sont alarmantes. Jean de La Haye est parti en reconnaissance vers Ribemont, La Fère et Estrées au Pont (sur l'Oise). Il emporte une livre de tabac et deux douzaines de pipes. Ce sont les petits cadeaux que ces Messieurs du Magistrat, avec lesquels ils espèrent faire bavarder plus facilement les soldats français « quittant Estrées au Pont ».

Il y a des troubles à Bouchain : vite, le sergent de ville, Pierre de Ligne, va rechercher le châtelain qui est à Arras. Une grande pièce d'étoffe est achetée. Elle servira de bannière, signal d'alarme pour l'homme de guet « en haut du cloquet de l'église St Martin ».

On accélère la réparation des remparts.

Jean du Poussie, ingénieur à Cambrai, visite les fossés du cuvier, Porte Basse ou St-Martin, route de Montay - Le Quesnoy. La muraille est fendue sous le pont-levis (ou tape cul !) et les deux tourelles de la Porte sont à refaire. Il fait sondages « pour savoir si on pourra y amener l'eau » (N.B.).

Les ouvriers travaillent sans trêve, dimanches et fêtes, sous la direction de Marcel Hussin. On célèbre, pour l'accomplissement de leur devoir dominical, aux jours d'obligation, une messe. Maître André Lamine, chapelain et ensuite pasteur d'Honnechy, la leur dit, cinq fois de suite, vers les 11 heures, à l'heure du repos.

Le moulin à poudre est remis en état. Maître Vaspsien « essuie et racousme la poudre de

munition de la ville ». Il faut avoir poudre bien sèche et être prêt.

N.B. : La digue du vivier de la Porte Eauresse est à refaire et la tour du cuvier est abîmée ; idem la Tour du Poste, brèche derrière l'église St-Martin, bascule de la Porte Belle ; remonter la muraille Porte Notre-Dame jusqu'au berceau des Harquebusiers, puis de la Tour du Ferme au pas de cheval - briques pour « réchapper les murailles » - épandre des terres entre les barrières des Porte Belle et Notre-Dame, nettoyer les gouttières des conduites des eaux.

En septembre 1633, accident de travail. Le chirurgien Baltazar De Sauty « a médicamenté et guaré » Laurent Soufflet, manoeuvre, qui eut la main percée (transpercée) d'un coup de pique, en travaillant à couronner la brèche de la Porte St-Martin.

Octobre 1632 : Déjà, la châtelainie est infestée de pillards ; ce qui amène l'importante démarche du greffier Claude Morel auprès de Mgr, alors à Mons, le 3 octobre 1632. Il lui représente « les vols et larcins journaliers que font les soldats, tant sur les chemins qu'en villages et censes de la chatellenie » ; il le supplie d'autoriser l'entretien de 12 hommes à cheval, « compris dans ce chiffre Mr le chatelain et ses gens, aux frais communs de la ville et des villages ». Ces cavaliers patrouilleront par la campagne. Mgr Vanderbuch acquiesce ; il charge même son châtelain de recenser les hommes pouvant porter les armes. Dans la châtelainie : 800 fantassins, 80 cavaliers furent choisis ... et laissés chez eux, jusqu'au premier appel (Abbé Méresse, sans doute d'après Dom Potier ? page 351, édition verte).

En attendant, le greffier profite de son voyage à Mons pour acheter des mousquets chez l'armurier Jean Basset. Robert de Hyon, « homme de chambre » du châtelain, y complètera « la provision de la ville » : 50 mousquets, 106 fers et bois de piques, dont 6 pour le châtelain et ses hommes.

Ces armes sont nécessaires car les Harquebusiers « compères de Madame Ste Barbe » viennent d'être réquisitionnés pour chasser de la cense des Sarts de méchants soldats « faisant « illecq misères ». Au retour, nos gardes civiques arrosèrent copieusement leur fait d'armes ; pas mal de tonnes de bière furent vidées au compte de la ville. C'était en août et l'alerte avait sans doute été chaude.

Des haies d'épines, venant du bois de Ribeaucourt, sont plantées dans les fossés des remparts, en guise de chevaux de frise ; charbon et fagots de chauffage sont rentrés aux guicheries et corps de garde des portes de la ville.

Mais l'année 1632 s'achève dans le calme. On remplace le crucifix sur la croix de pierre des Tanneurs, Ricque rue, en bas de la rue des Mulquiniers (collège) ; suivant la tradition, pour célébrer dignement la bonne nuit de St-Martin, le 10 novembre, puis, en janvier, la nuit des Rois, le 5 janvier, greffier et concierge reçurent de la ville de généreux lots de vins.

1633 : Une partie des boucheries est rendue libre. On y établira le corps de garde central, dans l'étal le plus proche de la maison de ville faisant coin de la rue des Parmentiers, face au pilori.

Le châtelain, M. de Pronville, a la jouissance des viviers des remparts, remis à neuf, à charge de les tenir toujours plein d'eau (N.B.).

N.B. : FF 36 - 1633, le 26 avril, arrêt du registre.

Quelle foule vibrante accueille Mgr Vanderbuch le 4 juin 1633, lorsqu'il rentre de Mons, après une longue absence (N.B.). On lui sait gré de ses laborieux efforts auprès de l'archiduchesse Isabelle pour sauvegarder la neutralité de sa bonne ville du Chastel dans le

conflit éventuel.

Même foule lors de la procession annuelle, le 18 novembre : on évoque le temps où « le prince des gueux », Guillaume d'Orange, le 18 novembre 1563, campa devant les murs de la ville et dut lever le siège. Mgr la préside encore, suivi de « son train », Philippe Frasnau, l'abbé de St-André, Anthoine de Montmorency et ses moines, les RR. PP. Jésuites, alors missionnaires dans la région et hôtes de la Court Lévêque, honorables bourgeois. Les invités furent bien traités par le corps échevinal. Coût : 229 florins.

Journée de détente ... car les allées incessantes des soldats de Cambrai, des lieutenants du marquis de Fuentes, venu lui-même « en grande compagnie » en septembre visiter la ville en revenant de l'Oise, inquiètent les Catésiens. Les corps de garde sont installés, Porte de Bas, vers Cambrai (Porte Lévêque), à l'opposite du moulin et au boveau de la Porte d'en Haut ... depuis les troubles de la guerre de France.

Autre calamité : le 19 décembre 1633, on célébrait un service funèbre pour Son Altesse ; l'archiduchesse Isabelle, bonne et sage, était décédée depuis peu. La dernière chance de paix disparaissait avec la sage et prudente gouvernante.

N.B. : CC 5 - « Archers et bons vouloirs l'accueillent en cortège ».

1634 : CC 5 : En mars 1636, des cas de « maladie pestilentielle » sont signalés. Elle sévit à Cambrai et Jean Gallet, « qui conduit l'orloge de la ville » en a été empêché pour crainte de la contagion car il avait été en maison infectée à Cambrai ; depuis, il est isolé, « il tenoit maison avec sa famille trois semaines durant par commandement de Messieurs (du Magistrat) qui l'assistèrent pécuniairement dans ses nécessités.

A la suite du médecin Ignace, « craignant qu'aucunes personnes ne fut prise de la contagion », Sébastien Springue, en juin, dont le fils était infesté, est logé dans une hutte (pavillon rustique d'isolement), puis, son fils et lui sont envoyés à Cambrai d'où ils venaient.

Le 15 mai, « les maçons de St André avaient, au nom de la ville, posé le premier caillou du fondement de l'église des Bénédictins ». Ils eurent, pour cette courtoisie, un gros pourboire. C'était la pierre de fondation de l'abbatiale, notre église paroissiale depuis la Révolution. Cette cérémonie avait eu lieu dans le branle-bas des préparatifs de défense et contre la guerre et contre la peste. Cette dernière était momentanément écartée.

Monseigneur avait fait garder sa ville par une garnison autonome : 100 hommes, 106 avec le châtelain, et ses gens armés de mousquets de la ville et promus mousquetaires devaient faire respecter la neutralité.

Monseigneur demanda à la cour de France de reconnaître Le Cateau, terre d'église, et sa ville seigneuriale, comme ville neutre (abbé Méresse, page 352). Richelieu acquiesce à condition que les Espagnols fassent de même. Monseigneur se tourne alors vers la cour de Bruxelles, où le cardinal infant Fernando avait succédé à l'archiduchesse Isabelle (C'est Mr Cuvelier, maître d'hôtel, qui fut chargé des négociations à Bruxelles, comme en 1632.)

Il y fit miroiter les avantages d'une ville neutre, sur les confins du Hainaut : les gens de France ne manqueraient pas d'y amener vins, grains, denrées, dont les habitants des villes voisines pourraient, avec des passe-ports, se ravitailler.

Puis, la défense de la ville est illusoire : elle est peu fortifiée et située dans une vallée. Des collines voisines, l'assillant la bombardera, rendant la résistance impossible. La garnison n'est que de 100 hommes mais, si les Français ne respectaient pas leur parole et violaient la neutralité, les bourgeois sauraient, avec les hommes de la châtelainie, appelés aux armes, la défendre ; et les Espagnols auraient le temps d'arriver à la rescousse et chasseraient facilement l'agresseur.

Mais le cardinal Fernando et son conseil firent la sourde oreille, laissant la demande sans réponse et atermoiement, laissant traîner la réponse en longueur. La ville du Cateau était à la merci des armées de campagne (N.B.).

1635 : En février, le premier carillon de la Porte Belle était ... tardivement placé, où Simon de Marsy « sculpta une bastringue de son styl », alors qu'un héraut d'armes, aux couleurs de France, était envoyé à Bruxelles pour déclarer solennellement la guerre à l'Espagne. Une phase décisive de la guerre de 30 ans allait commencer. Notre région allait en être le théâtre.

N.B. : Que pouvait faire Monseigneur Vanderbuch avec ses 100 mousquetaires ?

1635 - Mai - CC 5 : Les archives de la ville se font l'écho des préoccupations du Magistrat : en mai, Cristophe de Baillon va à Bruxelles porter des lettres à Monseigneur (ou de Monseigneur) pour les affaires de la cité. En juin, Pierre Gottereau y retourne. Gilles Sandrat est absent 4 jours ; il est au quartier de Mézières « reconnaître ce qu'il était des troupes françaises y étant ». Le fils Salmon de Baillon enquête à La Capelle.

Le 27, Pierre de Solesmes fait deux voyages à Avesnes, chez le marchand de poudre. Plus tard, André Baudhuin, charretier, « conduit en sureté » (vers Valenciennes, sans doute !), sur sa charrette, le ferme et autres coffres appartenant à la ville et ramène au retour plombs, balles à diverses fois.

Ce sont les munitions des mousquetaires de Mr de Pronville. Il reçoit une solde « de temps de guerre » ou un supplément, par convention (3^{ème} année échue à la Toussaint), de 800 florins pour les « paines et bons devoirs faits à l'extermination des vagabonds et voleurs de cette chatellenie ». C'était le seul rôle efficace que peut avoir la petite garnison autonome de Mgr Vanderburch.

Elle n'eut pas à se battre, en août 1635, lorsque la guerre approche du Cateau. Le Maréchal de Chaulnes, gouverneur de Picardie, campe en juillet avec une partie de l'armée du Nord à Marcoing. Il séjourne à Vendhuile. Le marquis de Rambures, qui est sous ses ordres, brûle et ravage Masnières, Rumilly et Crèvecœur, non loin de Cambrai. Il respecte Vaucelles qui a des lettres de protection du roi de France pour son abbaye. De l'Escaut, l'armée gagne la Selle. St-Souplet est attaqué, ses deux forts se rendent à discrétion.

Peu après, c'est le tour du Cateau (Abbé Méresse, page 354, d'après Dom Potier ?). Le Marquis de Rambures s'approche de la ville, mais Mr de Pronville, le châtelain, va à sa rencontre à la tête d'une députation du Magistrat. Il représente au lieutenant du Maréchal de Chaulnes que Le Cateau appartient en propre à l'église de Cambrai, qu'il ne peut croire que le Roi, très chrétien, veuille faire la guerre à l'Eglise. Il supplie très humblement Mr de Rambures de laisser la paix à la cité et de tourner ses armes ailleurs. Ce dialogue s'engage :

- « Si vous appartenez à l'archevêque de Cambrai et à son église, réplique le chef français, pourquoi avez-vous garnison espagnole ? ».

- « Notre garnison, répond le châtelain, n'est que celle de notre prince souverain, Mgr Vanderburch, archevêque de Cambrai ».

Le peuple, du haut des murailles, attendait le résultat des pourparlers. « 10 mencauds de bled », écrit le compteur, furent livrés par le bailly Lefebvre, on les convertit en pain pour donner aux pauvres gens étant sur le rempart, « à la deffence de la ville », en août 1635.

Ils en furent quittes pour la peur. Mr de Rambures ne prit point la ville, qui fut sauvée, mais une condition : c'est que les Impériaux n'occuperaient pas non plus ultérieurement Le Cateau, sinon elle serait vouée à la ruine. Mais il exige des vivres. Il demande 800 mencauds de blé ; on parlementa ; il accepte leur valeur en argent, mais on ne réunit pas la somme nécessaire.

Mr de Rambures fait garder les députés en otage jusqu'à ce que Mgr Vanderbuch, alors à Mons, alerté par un courrier, envoya la rançon ou contribution de guerre exigée.

1636 : C'est l'année de Corbie. Les Impériaux marchent sur Paris. La guerre s'est éloignée du Cambrésis. Malgré les représentations du Magistrat, Le Cateau reçoit une garnison espagnole (N.B.) ; les officiers sont des hôtes encombrants (GG 2). Les capitaines Casello et Caleron, et surtout le capitaine Emmanuel Palmares Gonzales, ils ont laissé leurs noms sur les registres des deux paroisses, où ils ont été parrains ... ou témoins de leurs soldats convolant en justes noces avec de jeunes Catésiennes. Le capitaine Gonzales fait la navette entre Bohain et Le Cateau. Il se ravitaille en notre ville en bière et fromages.

La garnison ne reste pas inactive. Le 21 juin, elle se met en campagne pour ravager les villes du gouvernement de Guise, comme elle harcelait auparavant Bohain. Mais les Français s'attendaient à l'attaque. Les gouverneurs de Guise, le sieur de Leschelle, et du Cateau, Mr de St Léger, avaient été prévenus. Les garnisons de Péronne et de Bohain sont renforcées par leurs compagnies de chevaux légers.

D'après la dépêche extraordinaire du Bureau d'adresse de Paris qui, dans le communiqué, le 25 juin 1636, « les Espagnols montrèrent les talons dès la première charge. Les Français menèrent battant jusque dans les portes du Cateau, les suivants. Il y eut 170 prisonniers, parmi lesquels lieutenants, affièrès, trompettes et tambours ». « Le roy de France n'a perdu aucun de ses hommes : quelques blessés et 5 chevaux tués ».

Les campagnes n'étaient pas sûres avec de telles escarmouches et batailles, beaucoup de villageois s'étaient réfugiés au Cateau.

N.B. : Et Mgr Vanderburch licencie ses mousquetaires. Le capitaine Gonzales commandait en chef deux compagnies de 50 hommes. « Payé 100 rations pour soldats espagnols venus en cette ville » (GG 5). Me Loys Parent, chapelain de la Cie du capitaine Dom Alonso Calderon (GG 2).

Réfugiés : Depuis septembre 1635, les pasteurs de Reumont, de St-Benin, Maurois sont dans les murs de la ville avec leurs paroissiens en danger. Jusque fin 1637, ils y baptiseront.

Alerte - Novembre 1636 : En novembre, les Tours Moncorsaulf et St-Adrien sont mises en état de défense. Deux canonniers y sont établis en permanence, pièces pointées en direction de France. Le guetteur est à son poste en haut du clocher St-Martin, sept semaines durant. La procession, après la messe d'actions de grâce pour la délivrance ancienne de la ville a lieu, non plus dans les rues, encombrées de soldats et de réfugiés, mais dans le cloître de l'abbaye.

La peste : De plus, un nouveau péril menace la ville : la peste fait à nouveau son apparition dans la ville surpeuplée, malgré les mesures sanitaires édictées sous des peines sévères, ordonnant de purger des immondices les gargouilles des fontaines.

Un récollet de Cambrai, le père Eusèbe Couvreur, se dévoue jour et nuit au chevet des malades, assisté de son serviteur André Heulin. On l'appelle dans les comptes de la ville « le Père de l'infection, le Père pestiféré ». La contagion fut grande en juin et juillet « durant les fortes dessentries ». Elle régnait avec une telle véhémence « que la plupart des personnes, débitrices des pauvres, en sont mortes ». C'est le témoignage de la veuve du compteur ou receveur des pauvres du Cateau, Nicolas Defforges. La ville fit dire des messes pour les servantes garde-malades victimes du devoir (N.B.). Le fléau fut jugulé « le jedy d'après les Roys » 1637.

Les Catésiens reconnaissant les bons offices du Père Récollet, favorisèrent ultérieurement la fondation d'un couvent de l'ordre, en des temps meilleurs.

N.B. : « Marie Hughien et Marie Caille, mortes servantes pendant l'infection, 6 florins afin de faire prier Dieu pour elles ».

1637 : Les Français reviennent en Cambrésis. En juin, le duc de Candale brûlait St-Benin, puis assiège Le Cateau (N.B.).

N.B. : 1637 - Garnison en passage (Espagnols), Cie Emisela - Janvier : capitaine Gofar, comte de Bucquoy - Lieutenant Federiq - Baron de Waugue commandant la Cie dont Georges Thersin est corvette.

Prise du Cateau par les Français

« Il le bâtit si rudement qu'en 3 jours elle fut prise » (N.B.). Les boulets tombent sur l'abbaye et la rue des Mulquiniens, « la moitié d'une grosse bête à cornes fut cuite et distribuée aux soldats gardant et défendant cette place » a noté le compteur de ville.

N.B. : Depuis 1636, les Français inauguraient un nouveau système de bombardement. Les bombes (comme au siège de Dôle), qui éclataient, « soufflaient » les immeubles, détruisant tout. Terreur des assiégés devant cet engin terrible et encore inconnu.

663 - Folio 82 verso : Après 3 jours de siège, « la ville du Chastel, le 21 juin, s'est rendue aux François » a écrit au registre paroissial François Brunois (N.B.), cleric de l'église Notre-Dame. La garnison eut les honneurs de la guerre mais les bourgeois furent abandonnés à la merci des vainqueurs.

N.B. F 37 - Folio 215 : En 1660, François Brunois est appelé maître d'écolle, bourgeois de cette ville.

Registre 981 - Fonds de St-André : Les moines de St-André s'occupent d'améliorer le sort de la ville. Le 26 juin, Dom Georges et Dom Antoine Busquet, receveur de St-André, vont au Favril parler au seigneur cardinal de La Valette, généralissime français qui y attendait la chute prochaine de Landrecies. Ils obtiennent des lettres d'accord, dont copies sont établies le 5 juillet, pour la sauvegarde de la ville.

Les moines de St-André avanceront les fonds de la contribution de guerre. Dom Antoine fait un cadeau au gouverneur français du Cateau, Mr de Vantoux, qui facilite le retour des meubles, linge, objets précieux du refuge de Landrecies où ils avaient été envoyés en sûreté.

1638 - 1640 : Melchior David de Vantoux, capitaine du régiment de Normandie, seigneur de Beausoleil, est le gouverneur du Cateau. Sa femme, Julie de la Vergne, ses fils Charles et melchior de Beausoleil l'ont rejoint en notre ville, en 1638.

GG 2 : Ce sont à nouveau les registres de mariages et jours de naissances qui nous renseignent sur les noms des officiers et des soldats : Mr de St Bernard Golbay est capitaine et major de la garnison le 24 juillet 1637. En septembre, le chirurgien de Mr de Noailat, La Rose, épouse une Catésienne Péronne du Metz ; le seigneur de Sauvigny ; le baron de Blastre ; le sieur de Cosselle, maître de camp ; le sieur de la Garende est lieutenant

du seigneur de Sauvigny ; Jacques de Brardon. En 1639 est cité Fr Jordain, chevalier, seigneur de Trablaise ; en 1640, Mr de Try.

Les soldats du capitaine Jean de Riaucourt ont des noms ou surnoms pittoresques. Ce sont : la Verdure, la Rose, la Ramée, Jolicoeur qui font des conquêtes pacifiques parmi les jeunes bourgeoises.

Les comptes de la ville sont arrêtés en 1637, après la prise de la ville. Les registres des églises sont clairsemés en 1639 et 40, années où eut lieu une évacuation partielle de la ville, ordonnée par les Français. Les habitants se réfugient à Landrecies ou gagnent le Hainaut et Valenciennes.

Beaucoup d'hommes valides se sont engagés dans l'armée française. La garnison occupe solidement Le Cateau, fait de nouvelles défenses, a réparé les brèches de l'assaut ; rue des Mulquiniens, une redoute est construite. Elle double la tour St-Adrien.

Attaque des Espagnols : De 1637 à 1642, les Français se maintiennent au Cateau malgré les attaques du comte de Fuendalsagne, gouverneur de Cambrai. Celui-ci l'assiège même, par l'hiver, mais ne la prit point. Le gouverneur s'était vanté, en quittant Cambrai de ne pas rendre la place du Cateau à Mgr Vanderburch, mais de la retenir pour le roi d'Espagne, son maître, comme il avait déjà été fait de Cambrai en 1595 (N.B.).

N.B. : En 1640, des démarches avaient été tentées auprès de Mgr Vanderbuch pour que la châtellenie du Cateau soit cédée à l'Espagne contre les revenus du comté d'Alost. Mgr refuse énergiquement.

1638 - 1640 : Pendant l'accalmie de 1638 - 1640, le bois Lévêque est dévasté par l'occupant et les habitants y vont aussi chercher leur bois de chauffage. Les réfugiés ne pouvaient rentrer de Landrecies, le gouverneur les y conservant de force. La ville est à moitié vide et les registres ne sont pas tenus, à l'hôtel de ville ; ceux des paroisses le sont partiellement de 1638 à 1642.

1641 - GG 2 - Folio 90 : Le 21 mars 1641, le nouveau gouverneur du Cateau, Melchior de Noillat, est parrain. Le clercq d'église écrit ses titres « Melchior de la Tour, seigneur de Noillat, gouverneur pour le Roy de cette ville ». Il était déjà présent au Cateau en 1637.

Sont en garnison avec lui : Mr de St Laurent, le seigneur de Rochefort, Mr de Charetz, Alexandre de Briscène, Henri Quarret, seigneur de la Rivière, Mr de Try, Antoine de Calonne, seigneur de Cocquerel, Mr de Ste Foy, Pierre Monchy, capitaine d'infanterie, François de Fossebry, MM. Du Paillet, de la Rue de l'Éstant. Ils ont tenu sur les fonts baptismaux des deux églises de jeunes Français, Catésiens. Plusieurs des officiers ont leur famille au Cateau. Mlle Antoinette de Maisonneuve est marraine le 14 avril 1642.

Les registres des églises paroissiales St-Martin et Notre-Dame sont interrompus le 24 juillet 1642.

1642 - GG 68 : C'est l'année où « les Français, ayant détenu icelle ville, l'ont finalement démantelée et démolie », lit-on dans les comptes de la veuve Lasne. Déjà, en 1641, Dom Busquet, rentrant du monastère du Cateau au refuge de Cambrai, notait dans son registre que « les Français démolissaient la ville ». Ils se hâtent d'en finir au printemps de 1642 car il était question d'évacuer Le Cateau ; le 26 mai, Mr de Guiche et ses troupes françaises avaient été battus par les Espagnols à Honnecourt.

On démolit tout ce qui pouvait servir de défense : remparts, tours, le clocher de l'église St-

Martin, qui touchait au rempart, de façon à faire place nette. La cité meurtrie reçut le coup de grâce à l'automne : « le 17 octobre, on démolit ce qui reste de la ville, ce qui dura jusqu'au 4 novembre », écrit dans ses mémoires un bourgeois de Domars (en Ponthieu ?) (N.N.).

N.B. : Société d'Emulation d'Abbeville, d'après Alcuis Ledieu, page 18.

Destruction du Cateau - 1642 - Version espagnole : Le château de Clermont fut ruiné par les guerres dernières d'entre l'Espagne et la France, à cause d'une garnison de soldats que le Roy d'Espagne a mise dans ce château pour son service et harceler la garnison de Chastel-en-Cambrésis occupé par les Français, nos ennemis.

Cette garnison resta 3 ans $\frac{1}{2}$ dans Clairmont ; au début, cela consistait en une compagnie de cavalerie, mais, à la fin, il n'y avait que de l'infanterie wallonne, tirée de la garnison de Cambrai (1639). Au bout de ce terme qui fut 1642, les Français s'étaient un peu remis de leur déroute d'Honnecourt, arrivée en may 1642, et vinrent à la fin de la campagne se camper au Chastel-en-Cambrésis, commandés par le comte d'Harcourt, avec ordre de son roy de démolir entièrement ladite ville et le château dudit Clairmont.

Ils s'en emparèrent (du Cateau) sans coup férir, n'y ayant trouvé de résistance par la couardise de la garnison, notamment de la part de l'officier qui la commandait, qui rendit la place sans endurer le canon, ni même aucune attaque. Le Chastel était une place qui pouvait endurer 1 000 coups de canon avant d'être en état de se rendre, y avait 3 tours à l'épreuve du canon qui défendaient de tous côtés, et une suprême qui, seule, pouvait subsister après que tout le Donjon aurait été bouleversé et pris.

Les Français employèrent 3 jours à démolir Le Cateau ; pour ce, ils firent jouer plus de 20 mines pour en abattre la forteresse et appliquèrent le feu pour détruire le logement (N.B.).

N.B. : Manuscrit de la famille d'Esclaiques dans Ad. Bruyelle - Annuaire de l'arrondissement de Cambrai - 1849.

FF 37 - Folio 19 : Les maisons furent « desmolies et ruynées », il ne resta du Heulme et de Ste Barbe, face à l'église de l'abbaye, que « les fondations de dedans la terre », destruction par l'ennemi français aux environs de la Toussaint 1642. Le comte d'Harcourt dirigeait les travaux. Il fallait supprimer le bastion avancé de Cambrai que formait, vers Landrecies, la place fortifiée du Cateau.

Les ornements de l'église Notre-Dame furent mis en coffre et expédiés à Cambrai et, de là, à Valenciennes. Ils ne rentrèrent qu'en 1644 avec les premiers habitants réfugiés à Landrecies ou repliés sur Valenciennes. Le gouverneur de Landrecies ne laissa partir les évacués qu'à la fin de 1644, et encore moyennant rétribution.

1644 - 12 février - FF 37 : Le registre aux embrefs est à nouveau ouvert. Il y est question de réfugiés de Valenciennes, où a été passé l'acte. Jeanne Page, veuve de Jean de Beaudegnies, donne un héritage, rue des Fours au Cateau, à son gendre Adrien Sauvage, greffier général des Etats du Cambrésis.

Pierre Hardy, seigneur de R..... (illisible) a été créé pour cette fois mayer du Cateau par Mr Louis Crul seigneur de Werquigneul, grand bailli du Cambrésis, châtelain du Cateau.

Mgr Vanderburch avait donc repris l'autorité sur sa pauvre ville, nominalement tout au moins et pour peu de temps car, le 23 mai 1644, il mourait à Mons.

Les années précédentes l'avaient précédé dans la tombe, et le cardinal de Richelieu en 1642, et le roi Louis XIII en 1643, laissant un enfant de 5 ans, Louis XIV ; Mazarin fut le continuateur de leur politique.

Plus d'un siècle après, l'un de ses successeurs, Mgr de Fleury, en 1779, fit revenir à Cambrai sa dépouille mortelle « présentement en pauvre équipage ». Un monument fut alors élevé sur son tombeau. Il existe encore, dans la chapelle Ste Agnès, en la Fondation Vanderburch.

Monseigneur de Bergaigne (1644 - 1647)

Religieux franciscain, commissaire général de l'ordre de St-François, devenu diplomate, Mgr Joseph de Bergaigne était évêque non résident de Bois-le-Duc, dont la merveilleuse cathédrale gothique était, comme la ville, tenue par les protestants qui y interdisaient l'exercice du culte catholique. En 1645, il était de plus préconisé archevêque de Cambrai.

L'Empereur Ferdinand III, qui avait apprécié ses talents politiques, était heureux de le saluer « duc de Cambrai, comte de Cambrésis, prince de notre empire, notre très cher et féal » (1645) (N.B.). Le roi d'Espagne Philippe IV l'avait déjà auparavant (1645) nommé ministre plénipotentiaire au congrès de Munster, en Westphalie, où, depuis la victoire française de Rocroi gagnée par Condé en 1643, France, Empire et Espagne cherchaient un terrain d'entente. Mgr de Bergaigne réside à Munster plus de deux ans. Les prérogatives de l'Eglise de Cambrai étaient cette fois bien défendues.

Le pauvre Cambrésis était dévasté et appauvri par la guerre. Tous les biens de l'archevêché situés autour du Cateau étaient en friche. Ils représentaient les $\frac{3}{4}$ des revenus du seigneur archevêque.

N.B. : Mgr de Bergaigne avait fait élire empereur Ferdinand.

1644 : Les Catésiens, rentrés dans leur ville, logeaient dans les caves, dans les baraquements installés dans les ruines, dans les tours encore intactes des remparts, auprès de la Selle.

N.B. : CC 5 - 1647 : « Léon Deudon réside dans une petite tour dessus le rempart, derrière les tanneries ».

Le 30 mars - 8 H 3 : Le 30 mars, des lettres de sauvegarde étaient adressées aux édiles, nobles, bourgeois du Cateau, pour le roi de France (ou en son nom), le roi Louis XIV n'ayant pas encore six ans ! Sa mère, Anne d'Autriche, exerçait la régence et le cardinal Mazarin remplaçait Richelieu. La teneur de ces lettres rappelle celles qui, à la requête des bénédictins de St-André, le cardinal de la Valette, commandant des armées de Picardie, avait, en 1637, accordées au Cateau. Ces lettres sont aux archives de Lille, ... dans le fonds de l'abbaye de St-André ; les moines les avaient, sans doute, à nouveau demandées.

8 H 16 : Le 30 août, d'autres lettres royales confirmaient les privilèges du Cateau. La neutralité de notre ville était donc officiellement reconnue par les Français, alors les maîtres de la région.

8 H 15 : 12 décembre : De son côté, le gouverneur des Pays-Bas, en décembre 1644, accordait des lettres de sauf-conduit aux moines de St-André.

21 décembre : C'était Manuel, marquis de Moura et de Castel-Rodrigue, qui envoyait à l'abbé de St-André, Dom Louis de Bonmarché, des lettres de convocation pour la réunion des États du Cambrésis, le 11 janvier 1645, dans Cambrai, la ville forteresse. Et le 27 décembre, le même sollicitait de l'abbé « une contribution volontaire qui puisse servir d'exemple pour les sujets du roi d'Espagne, éprouvés par la guerre ».

1645 - FF 37 - Folio 12 : Le Cateau l'avait bien été et se trouvait ville neutre entre les forces des deux couronnes. Les habitants rentraient sans hâte. Maître Martin Lesage, docteur en médecine, s'installait au grand marché et avait épouse Jeanne de Beaudignies. Il était beau-frère d'Adrien sauvage, déjà cité, greffier des Etats de Cambrai (N.B.).

N.B. : 1646 - FF 37 - Folio 24 : En 1646, conseiller et premier échevin de la ville.

Folio 8 : Le capitaine Toussaint Cottel, alias Cacquet, était alors en garnison à Cambrai, capitaine d'une compagnie de chevaux cuirassiers au service de Sa Majesté. En 1630 était né au Cateau, de Judith le Josne, son fils Georges, qui sera à son tour lieutenant de cavalerie en 1660, puis hôtelier de St-Hubert, rue du Bourdel, au Cateau.

Le vin manque en ville. Pour en avoir, en 1645, il faut « s'adresser à Valenciennes, en la citadelle, et l'acheter à Adrienne Devilie, femme du tenancier de la cave au vin ».

1646 : Les comptes de la ville reprennent, mais la recette est quasi nulle. Elle consiste surtout en la vente des « matériaux, briques, pierres qui restaient des ruines des remparts, en étaient détachés et roulés dans les fossés ». Avec le produit, on reconstruit quelques chambres en la maison de ville.

Avec les premiers habitants sont revenus les Récollets. Ils s'installeront à demeure, Rique rue, dans l'héritage des Lombards (venant d'Antoine de Martigny, père de Jean, receveur de Sa Majesté à Landrecies), au-dessus de la Fontaine-Doyen, puis des Lombards, qui deviendra la Fontaine des récollets. Ils s'efforcent, et c'est les termes mêmes de l'acte de fondation du couvent, « de leur pouvoir, de rendre toutes les assistances possibles, tant au spirituel qu'au temporel, aux habitants peu à peu résdomicilié ».

May 1646 : Leur assistance est nécessaire car, en may 1646, la ville est en émoi. « L'armée du duc d'Enghien a campé à Catillon, Ors et à côté de la ville », écrit le compteur de la ville. Les bourgeois se réfugient alors dans l'enceinte de l'abbaye, dans l'église et le monastère, et leurs bestiaux ont mangé tout le foin de l'abbé.

8 H 9 : Celui-ci agit et, le 28 mai, il obtient pour la ville des lettres de sauvegarde pour la cité, signées de Louis de Bourbon, duc d'Enghien. C'était alors le titre du grand Condé, commandant en chef à 25 ans.

CC 5 : De plus, l'abbé de St-André prête 4 pistoles à la ville, sans ressources, « pour satisfaire en partie au paiement de la sauvegarde qui séjourne 7 à 8 jours au Cateau ».

1646 : L'alerte fut vite passée car en novembre, le 9 le Magistrat de la ville recevait le représentant de l'archevêque Mgr de Bergaigne qui avait délégué, pour « le passément des bois de raspe de l'archevêché (coupes du Bois Lévêque), Mr le Prévôt d'Haspres. Messieurs de la ville le traitèrent fort civilement ; Jacques Pollet, rôtisseur, à l'enseigne de St-Laurent (rôti sur un grill) fut chargé du repas. Assistèrent au dîner l'abbé de St-André, le maître d'hôtel, le receveur et les commissaires de Mgr, ainsi que les connétables et aînés de la ville. En plus fut donné 22 florins « de courtesse » ou de courtoisie. C'était au Prévôt d'Haspres que la ville devait s'adresser pour toutes les affaires courantes : telles que la discussion avec le gouverneur de Bouchain qui réclamait impitoyablement la rente de 60 florins due par la ville à la capitale de l'Ostrevant pour « droit de garde » bien illusoire.

1647 : FF 37 - Folio 37 verso - 11 avril : Le calme revenait en ville. Jean de Martigny est devenu frère Lambert, ermite au bois d'Ath ; il vend sa maison du Plat d'Argent, devenue St-Hubert, que le lieutenant Cacquet achètera plus tard, et situé près du jardin que possède déjà le capitaine Cottel « Cacquet », son père.

15 juin - Folio 47 : La famille Canonne a des biens au Cateau qu'il faut partager. Mr Jacques Lasne, procureur d'office de Mgr au Cateau, s'occupe de leurs affaires. Sont cités : honorable homme Jacques Canonne, époux de Catherine Crespin, licencié en droix, conseiller pensionnaire de la ville de Cambrai, baillif de Troisvilles. Thomas Canonne, époux de Madeleine Laby, baillif de Prémont. Thomas de le Porte, de Solesmes, époux de Marie-Anne Canonne. Ce dernier sera tuteur, avec Maximilien Canonne, chanoine de St-Géry de Cambrai, des mineurs de feu Claude Canonne et Marie Bourguignon.

Tout avait été calme jusque fin juin : les franchises foires du 9 mai et de la St-Mathieu avaient été publiées par le crieur public. La procession du St-Sacrement s'était déroulée par les rues, suivie par les échevins, porteurs chacun d'une torche de cire jaune d'une livre et demie.

Fin juin 1647 : Peu après la Fête-Dieu, la corne du guetteur mettait la population sur le qui-vive. « C'était l'approche, précise le compteur, des armées, tant de France que de l'Archiduc, venues en ces quartiers lors Son Sérénissime archiduc (Léopold, le nouveau gouverneur impérial des Pays-Bas aurait siégé (assiégé) et prins la ville de Landrecies ».

Les armées séjournèrent aux abords du Cateau la meilleure partie de juillet. La ville, en conséquence, a été quelque temps sans vin ni cervoise (bière).

L'armée Gassion, pénétrant en ville, avait « rompu les barrières de bois, remplaçant la Porte Notre-Dame, en juillet ». L'ennemi, plutôt les belligérants, éloigné, la vie reprenait, question d'accoutumance.

Les remparts éboulés, minés, les demi-lunes éventrées ne retenaient plus la colère des parties en guerre. Les particuliers achetaient à nouveau les matériaux des murailles écroulées ; l'abbé de St-André est acquéreur de la moitié de la tour St-Adrien. Les charpentiers Willot et Hugues Wion réfectionnent tant bien que mal les portes « démunies de charpente » avant que de s'attaquer à la maison de ville. La première pierre de son agrandissement a été posée. On la recouvre provisoirement de paille.

Le greffier François le Cerf gémit sur la misère des temps. Il tient des comptes très précis (nous en profitons ... vu le luxe des détails si précieux pour l'avenir). Il se plaint du surcroît de travail car, depuis la démolition de la ville, il est débordé par l'afflux d'actes et d'attestations civiles et militaires, surtout des réponses à faire aux diverses démarches des gouverneurs de Cambrai et de Landrecy.

FF 37 : Le 28 novembre 1647, renouvellement du Magistrat de la ville (N.B.) par les vénérables chanoines François Capron et François Parroiche. Ils font « ostension » de la commission du chapitre qui les délègue. Le siège archiépiscopal est vacant. Mgr de Bergaigne était mort le 24 octobre.

En tant qu'archevêque duc de Cambrai, dont il avait relevé la haute dignité, et prince du St-Empire, il avait maintenu puis ramené l'union des princes et rois de l'Empire. Sa prudence, son énergie amenèrent la paix. Les Pays-Bas lui doivent beaucoup. La mort l'emporte avant que fut signée la Paix, dont il fut l'artisan et le bon ouvrier, à Munster où fut signé, un an plus tard, le traité de Westphalie.

N.B. : Les nouveaux échevins prêtent serment es mains de Mr Jean Crule, écuyer, seigneur de

Verguigneul, Montrescourt, grand bailly du Cambrésis, et Mr Dominique d'Aoust, pasteur de l'église St-Martin. Mr Foulon est secrétaire de Messieurs du vicariat de Cambrai.

148 : C'est dans les archives de l'abbaye qu'il est fait allusion à la paix. Dom Busquet est au refuge de Cambrai le 6 juin. Il note « le jour que fut publiée ici la paix avec les Hollandais, la servante de Mr Rousseau apporte des gâteaux aux religieux ». Ce n'étaient que les prémices de la paix. La campagne de Turenne en Allemagne, la victoire du grand Condé à Lens décidèrent l'empereur à traiter.

En octobre fut signé le traité de Westphalie. C'était la fin de l'unité allemande qui s'émiette en 343 états indépendants, n'étant unis avec l'Empire que par la Diète Impériale, elle-même sous le contrôle des Français et des Suédois. La guerre continuait avec l'Espagne. La lutte pour les Pays-Bas et la prise de Cambrai allait reprendre ... pour notre malheur.

Monseigneur Gaspard Nemius (1647 - 1667)

Monseigneur Dubois, au nom latinisé en Nemius pour le distinguer de son compatriote hollandais de Bois-le-Duc : le médecin Silvius (N.B.) avait été 20 ans professeur à Douai. Mgr de Bonmarché, l'abbé de St-André, y avait été son élève. En 1634, il devint évêque d'Anvers. Roi d'Espagne et chapitre métropolitain furent d'accord pour le faire transférer à Cambrai. Il ne prit possession de son nouveau siège que le 19 mars 1652, après les temps calamiteux que connut le Cambrésis et aussi Le Cateau.

N.B. : qui donne son nom à l'aqueduc de Silvius (Anatolie humaine).

1649 : Le registre de Dom Busquet les évoque lorsqu'il écrit au refuge de Cambrai « Monsieur de St André rentre ici », ramené par Mr Jonaux, le dernier de may, après le pillage en général du Cateau par les gens de d'Harcourt.

FF 37 - Page 124 : « Les soldats harlacques (croates) et françois ont pillé plusieurs fois cette ville, selon qu'il est notoire à chacun », répètent souvent les pauvres gens dont les malheurs sont dépeints par le greffier au registre de ville, « pillages, rançons, contributions de guerre » que la veuve Oblin, épuisée à cause des pertes et qui a 7 petits enfants, ne peut payer.

Le comte d'Harcourt avait d'autres ambitions. Il assiège Cambrai fin juin, mais il fut prés présomptueux.

C'est encore Dom Busquet qui va nous renseigner. Il a écrit sur son registre la grande nouvelle : le 3 juillet, le siège de Cambray est levé par les Français qui assiégeaient la ville depuis la St-Jean (24 juin). Ils ont levé leur camp de devant Cambray, en vertu du renfort que Son Altesse Léopold a jeté dedans la ville, le matin dudit jour.

Le comte d'Harcourt se replie alors sur Le Cateau et y reste un mois. Mazarin, qui escomptait la prise de Cambray, vint l'y rejoindre. Les Mazarinades des Parisiens qui chansonnèrent son dépit n'épargnèrent pas le cardinal, mais l'accueil des Catésiens fut, ma foi, fort gracieux. Trois salves d'artillerie française saluèrent Mazarin ; sans doute, nos ancêtres espéraient-ils qu'il leur accorderait enfin la paix et tranquillité. « Il fut beaucoup mieux reçu que les Parisiens l'avaient pensé », note un contemporain.

FF 37 - Folios 95 et 100 : L'année fut dure : « peu ou poinct de gagnage et cherté de vivres » à cause des ravages de l'ennemi françois, « grandissimes pertes souffertes en cette pauvre et misérable année ».

1650 : Thomas Weifels, prêtre depuis son veuvage (décédé en 1652) était mayer héréditaire du Cateau. Il fut un bienfaiteur des Pères Récollets, ainsi que ses trois enfants. A part des réquisitions de grains, notre ville connaît une ère de demi-tranquillité ; les Français se battaient entre eux ; cette guerre civile s'appelait la Fronde et l'Espagne était trop faible pour en profiter.

En cette accalmie, le nouveau seigneur du Cateau y fit son entrée, qu'on ne peut qualifier de joyeuse mais plutôt sérieuse et religieuse. Sa relation abrégée est empruntée à François le Cerf, le fidèle greffier de la ville.

1652 - FF 37 - Folio 147 verso : Le Dimanche de l'Assomption, 18 août 1652, Mgr Gaspar Nemius se serait acheminé de Landrecy pour venir en sa ville du Chastel. Soixante bourgeois, armés de fusils et conduits par le châtelain et le capitaine des bourgeois, allèrent à sa rencontre, jusqu'au Flacquet Briffau, étang situé dans le bois Lévêque, à mi-route de Landrecies. A la Porte Notre-Dame, Sa Seigneurie Illustrissime descendit de son coche, salué par le clergé et le Magistrat ; il fut mené droit à l'église St-Martin, au chant de l'« Ecce sacerdos magnus » et du Te Deum. Puis Mgr fut ramené à l'abbaye de St-André. Sa Seigneurie y coucha « sans souper parce qu'Elle était indisposée » mais le lendemain, à 6 heures $\frac{1}{2}$ du matin, Mgr était à St-Martin pour y donner le Sacrement de Confirmation. A 9 heures $\frac{1}{2}$, partait de la maison et chambre de ville le cortège du Magistrat : en tête leur concierge, la verge à la main ; suivaient le châtelain, noble homme Louis Crule, les échevins, connétables et aînés. Arrivés à St-Martin, Mgr les reçut, debout à l'autel ; le sieur Lallemand prit la parole et demande ce qui s'ensuit : 'Très grand et très redouté Seigneur, de tous temps vos prédécesseurs et comtes de Cambrésis, évêques et archevêques, ont accoutumé de prêter le serment à leurs humbles sujets. Plaît-il à Votre Seigneurie Illustrissime de faire le même ? ».

A quoi mon dit Seigneur répondit que oui. Monsieur Neveu, secrétaire, lut la formule traditionnelle « de garder franchises, libertés et privilèges » et Mgr mit la main sur le missel et Evangiles et dit « Je le jure et promets ainsi ».

Puis le greffier, au nom de la ville et châtelainie, lut le serment prêté « à Mgr et à l'Eglise de Cambrai de lui être bons et loyaux sujets, de lui prêter honneur et obéissance, confort et aide, si besoin en avoit, requis en serons, et d'être ennemis de toute secte hérétique ».

Châtelain et échevins jurèrent alors sur l'Evangile, puis Sa Seigneurie, accompagnée des châtelain et échevins, retournèrent en la chambre de ville où le dîner était préparé ; il y fut bu à la santé de Sa Seigneurie Illustrissime.

Etats du Cambrésis : Une curieuse gravure de l'histoire du Cambrésis de Le Carpentier (1667), reproduite par la Revue Cambrésienne de 1836, représente Mgr Nemius présidant les Etats du Cambrésis comme prince souverain. Il y eut des réunions, les 6 septembre, 16 décembre 1652 et juin 1656, dont les convocations sont conservées aux archives de l'abbaye de St-André (Archives départementales à Lille, 8 H 15).

C'est sans doute l'une de ces réunions que la gravure représente. Mgr Nemius, docteur en théologie et ancien professeur, porte dans ses armoiries « deux chaires à l'antique », en souvenir de celles qu'il occupa au séminaire de Douai. L'aigle impérial bicéphale étale ses ailes en son blason de duc et prince, comme en ceux de tous ses successeurs, Fénelon et Mgr de Rohan y compris.

L'archevêque duc et prince, assis sous un dais couronné, porte moustaches et barbiche. Un écuyer, à droite du trône, porte sa bannière de duc de Cambrai avec l'aigle impérial ; un autre, à gauche, porte sa bannière de comte de Cambrésis avec les 3 lions d'azur sur fond

d'or ; au-dessus du dais, les armes impériales avec la couronne impériale avec l'inscription « Caesare donante » rappelant que le Cambrésis relève de l'Empereur, « César l'ayant donné en fief mouvant de l'Empire » (N.B.), et, y faisant pendant, le lion de Flandre avec couronne comtale et l'inscription « Flandro protegente » rappelant que le comté de Flandre est protecteur du Cambrésis.

La salle des séances, dite des Etats, est décorée de façon héraldique : y sont pendues les armoiries des comté, duché, villes et châtelainie du Cambrésis. Le Cateau, ville archiépiscopale, est seule à être surmonté du chapeau et glands des prélats d'Eglise ; tout en haut, les armes des abbayes et chapitres du Cambrésis : abbayes de Prémy, Mont-St-Martin, Cantimpré, Vaucelles, St-Aubert, St-Sépulchre, St-André, Honnecourt, Fémy, les Guillemins de Walincourt, abbaye du Verger, chapitres de Walincourt, Ste-Croix, St-Géry, Notre-Dame.

N.B. : Fief, c'est-à-dire donation en usufruit, relevant de l'Empire.

D'après Le Glay : Comme Charlemagne, le prélat est entouré de sa Cour : à droite et à gauche les 12 pairs du Cambrésis, « les égaux en droits et noblesse », les premiers dignitaires laïques, dignités attachées aux seigneuries suivantes : Rumilly, Cauroir, Marcoing, Cantaing, Cuvillers, Bantignies, Niergnies, Esne, Bousies, Prémont, Audencourt et Montrécourt. Cette dernière, purement personnelle, était attribuée au grand bailli du Cambrésis. Jusqu'en 1595, date de l'emprise du roi d'Espagne sur Cambrai, les douze pairs devaient assister, en personne ou être représentée, à la procession de la Chandeleur, dans la cathédrale. Ils y paraissaient, assure le Dr Le Glay, en costume moyenâgeux ; ils étaient revêtus de leurs manteaux et cottes d'armes, le heaume en tête. Ils tenaient à la main une épée de cire blanche, armoirée, dont ils faisaient offrande pendant la messe. Chaque pair était précédé de deux écuyers qui portaient ses bannière et guidon.

Le Carpentier les a représentés ainsi habillés, assis, le glaive en main, les bannières accrochées à leur banc, l'écu ou bouclier armoiré à leurs pieds, assis en demi-cercle. Parmi eux, le seigneur de Montrécourt, M. Crul, alors châtelain du Cateau.

Le cercle est fermé par les bancs des 24 franc-fièves, qui tenaient des fiefs en franchise du seigneur archevêque, dont ils étaient les officiers secondaires, remplissant jadis les hautes fonctions du Palais et rendant la justice. Le jour de son entrée à Cambrai, l'archevêque jurait de les maintenir dans leurs franchises. Le Carpentier les a fait représenter dans leur costume de Cour : robe courte à l'antique, teinte en pourpre écarlate, épée au côté, bonnet carré. Ils devaient tenir en main, dans les entrées solennelles et cérémonies, les attributs de leur charge.

A l'intérieur du cercle sont les premiers officiers et dignitaires : l'abbé de St-Aubert et le grand vicaire, seuls, face au seigneur-archevêque. Au premier rang, derrière eux, le vidame, lieutenant du seigneur pour la juridiction et administration du temporel, puis le châtelain, chef des armes et de la justice, et l'avoué, défenseur des biens temporels.

Au second rang : le grand bailli, chef de la Haute Cour du Palais, à la tête des 24 franc-fièves, l'échanson qui s'occupait de la boisson, le sénéchal, jadis chef des écuries, le maréchal, chef de la cavalerie, le chambellan ou chef de la chambre ou du cabinet du seigneur, enfin le prévôt, exécuteur de la justice, le grand prévôt, premier dignitaire du chapitre.

Ces dignitaires, sauf l'abbé de St-Aubert et le grand vicaire, hommes d'Eglise, sont nobles et portent l'écu de leurs armes.

Et derrière cette Cour se rassemblaient, jusqu'en 1670, les trois ordres. Le clergé, les nobles ayant seigneuries à clocher, le magistrat ou députés et baillis nommés par le

gouverneur.

Le Cateau ne fit point partie des Etats avant 1766, sous Mgr de Choiseul, trente ans avant leur disparition. Les échevins avaient été sages en 1573, convoqués aux Etats, de se taire, comme spectateurs et simples auditeurs car les décisions en impositions, levées de troupes, emprunts ne concernaient pas Le Cateau, ville indépendante, rattachée au Cambrésis.

L'explication de cette gravure fait comprendre les traditions, le gouvernement et la hiérarchie de cette principauté qu'était le Cambrésis depuis 1007. La création des pairs était même antérieure. Ils auraient été créés vers 980 par l'Empereur Othon, qui accorde ensuite la construction du château fort Ste Marie, 100 ans plus tard Le Cateau. Pairs et forteresses devaient défendre et protéger le seigneur-évêque, peu après comte de Cambrésis.

1653 : Le Cambrésis allait encore pâtir de la « guerre entre les deux couronnes ». Profitant de la Fronde, les Espagnols avaient renouvelé leur plan de 1636 : marche vers Paris, vers la Marne, mais Turenne les arrêtait et les refoulait sur Cambrai. Il avait, en ces années, comme adversaire le grand Condé, passé dans la dissidence depuis la Fronde. Turenne le force à lever le siège d'Arras en 1654.

1653 - 15 janvier - GG 37 - Page 150 : Don aux Récollets de maison et jardin, Ricque rue, pour « l'établissement de leur couvent avec commodité » par Pierre Anthoine Weifels, mayeur héréditaire, fils de feu Thomas et Elaine de le Porte, en son nom et en celui de ses sœurs.

17 mars - Page 153 : Renouvellement du Magistrat par le secrétaire de Mgr Nemius, Clément Nepveu.

18 mars : Etienne Deudon est nommé lieutenant châtelain. Il exercera par intérim l'office et reçoit en plus des gages en argent, la jouissance de l'enclos du Mont Plaisir tenant aux vieux fossés et au vieux chemin de Cambrai, avec la partie des prés entre le pré Cappart et le pré nommé le vivier l'Evêque. Mgr Nemius en a décidé ainsi, en récompense (Registre 2 452 - Archives départementales).

1654 - FF 37 - Page 105 : Cette année, Turenne prenait Le Quesnoy et, en 1655, Le Catelet et Landrecy ... Armées des deux camps se succédaient au Cateau. En juillet, « la retraite de l'armée de Son Altesse », en novembre « celle de l'armée de France à la Toussaint, hors de la ville » provoquaient « très grande disette et pauvreté en ces longues et funestes guerres ». Jean de Baralle, receveur général du Cateau et momentanément châtelain, s'efforçait de réparer les dommages de guerre. Après chaque passage de troupes, il fallait « réfectionner » le comble du puits de la ville (N.B.), auprès de la Croix du marché. La maison de ville, couverte provisoirement de paille, avait dû à nouveau être recouverte avec 700 jarbées car les soldats de Sa majesté l'avaient complètement découverte pour emporter les gerbes de paille.

N.B. : Le puits est creusé dans les souterrains, derrière la statue du Maréchal Mortier, est intact.

1656 : Les succès de Turenne rapprochaient de nouveau du Cateau la zone de bataille. Il attaquait d'ailleurs, sans succès, Valenciennes, défendue par l'inondation provoquée de l'Escaut et de la Rhonelle.

1657 : L'année suivante, c'était le tour de Cambrai. Le nouveau châtelain du Cateau, Arnould de Voordt, écuyer, seigneur de Vormiselle, s'efforce de boucher les brèches des murailles et des tours de l'enceinte. La plus proche de l'abbaye est réparée ; on la baptise Tour de St-André ; elle constitue le centre de résistance du Fort de l'abbaye.

1657 - Novembre - FF 37 - Page 175 : L'ancienne forteresse faite jadis « par l'ennemi françois », rue des Mulquiniens, avait disparu. Il n'y était resté « qu'un grand et large fossé », rendant le lieu et la maison « ruyné et entièrement démoli, non louable et habitable ».

1661 - Page 66 : A côté, « un mont de terre » subsistait encore en 1661, entre la rue et la Tour de St-Adrien. Ce lieu est vendu le 9 décembre 1661 par les religieuses de Ste-Elisabeth du Quesnoy, à Désiré Carville et Claudine Lecompte, sa femme, pour 60 florins.

1657 : Turenne échoue devant Cambrai et la contre-attaque de Condé, fin mai 1657. En juillet, son armée, « l'armée de France est aux environs de Guise » ; sept soldats du « vicomte Turenne » servaient alors de sauvegarde au Cateau ; sept jours durant, lisons-nous dans les comptes de la ville et encore « lorsque l'armée sortante de France alla camper à Catillon ».

Entre temps, des vins d'honneur, suivant la tradition de courtoisie, sont offerts à l'Hôtel de ville en l'honneur des voyageurs de marque : le Colonel des Croates, le capitaine Paul de la garnison de Cambrai, les demoiselles, parentes de Mgr Nemius, le 23 avril, M. Jonart, évêque d'Arras, et sa suite à l'aller et au retour d'un voyage ; il repassait au Cateau le 27 décembre.

Un don de 10 pistoles est fait au gouverneur de Cambrai, une gratification d'une pistole à son secrétaire. Le Cateau entretenait de bons rapports avec les deux partis en lutte, comme ville ouverte, indépendante et libre (N.B.).

N.B. : Registre 2 452 - 1658 - 1659 - Comptes de Jean de Baralle - Archevêché.

Gages des officiers du Cateau : Jean Lecerf, procureur d'office : 24 florins pour une année de gages. François Lecerf, greffier de ville et châtelainie : gages ordinaires : 16 livres tournois (soit 10 livres, pour et au lieu d'un chêne en qualité de greffier des bois, et 6 livres pour les vacations aux causes ordinaires). Etienne Deudon, exerçant l'office de châtelain, bailly des bois et fiefs dépendant de la châtelainie : 150 florins par an, outre jouissance de partie du pré de Montplaisir.

1659 - Mai et juin : En may et juin, le baron de Liebelt, lieutenant de la Cie de Mr de Moncherol, a fourni un soldat sauvegarde. Coût : 86 florins, soit 180 livres. Son corvette est Mr Grosbois.

Juillet - Août : 500 florins sont empruntés à Jean Lallemand, marchand de Valenciennes, pour payer officiers et soldats servant de sauvegarde au Cateau, lorsque l'armée du Marquis de Persan était campée sur le Cambrésis en juillet - août.

Septembre - Octobre : De juillet - septembre, les guetteurs sont à leur poste. En octobre, l'alerte est finie. Est-ce en ex-voto qu'une vitre, où sont posées les armoiries de la ville, est offerte par le Magistrat à l'église St-Martin ?

1659 : Car Le Cateau allait devenir, avec la paix, ville frontière. Après la victoire de Turenne sur Condé, toujours du parti d'Espagne, aux Dunes de Dunkerque, vint la Paix des Pyrénées : Louis XIV épousait Marie-Thérèse, la fille de Philippe IV, qui ne renonçait à ses droits à la succession d'Espagne qu'après paiement d'une dot ... qui ne fut jamais payée.

Le 7 novembre, lorsque l'Artois et l'Avesnois revenaient à la France, Le Quesnoy, Landrecy et Avesnes voyaient flotter l'étendard fleurdelysé du roi Louis XIV. Forest, à 4 kms du Cateau, le village du Hainaut, le plus proche, était terre de France.

1658 à 1667 : La paix signée, notre région connaît encore des temps difficiles. Les comptes de l'archevêché, de 1658 à 1664, tenus par Jean de Baralle, en témoignent : censes détruites, terres en friches, moulins en ruine, ceux de Montay par exemple (Registre 2 452). Les soldats français de la garnison de Bohain ravageaient le bois de Ribaucourt, propriété de l'archevêché. Les routes sont peu sûres.

Pour vaquer « avec assurance » aux devoirs de sa charge, Jean de Baralle a pu obtenir, non sans démarches répétées, un passeport du receveur du roy de France, au Quesnoy. Deux fois, les sergents de la châtelainie doivent l'escorter du Cateau au village de Caudry, les jours où il porte avec lui de notables sommes d'argent de la recette (N.B.).

N.B. : 1663 - La peste à Cambrai : « Un grand nombre de bourgeois échappèrent au fléau en se retirant à la campagne ou au Cateau, qui en fut exempt » (Histoire de Cambrai - Bouly - Origine cité « Mémoires chronologiques », page 451).

Même après 1664, « à la retraite des armées, l'on circulait encore avec très grands périls et hasard de sa vie ».

En 1666, le ministre du nouveau roi d'Espagne Charles II ordonne de percevoir un droit d'entrée sur les vins au Cateau. Le Magistrat proteste et les franchises de notre ville furent maintenues. Le droit d'autoriser octrois et impôts resta aux seigneurs archevêques. Les échevins envoient alors un mémoire au gouvernement espagnol. Ils y rappellent que la châtelainie est en friche. Elle n'a d'ailleurs, en temps de prospérité, jamais payé de contribution aux Etats du Cambrésis. La ville du Cateau, détruite par les Français en 1637 et pillée depuis, n'est pas plus considérable que le moindre village des Pays-Bas. De plus, elle n'a jamais été en possession de l'Espagne. De tout temps, elle est restée fidèle à l'évêque de Cambrai, son prince légitime et au roi d'Espagne, son protecteur.

Celui-ci était Charles II. Philippe IV était décédé en 1665, quatre ans après Mazarin. Louis XIV réclame, en 1667, au nom de sa femme la reine Marie-Thérèse, en vertu du droit de dévolution, la Flandre et la Franche-Comté, la dot de 500 000 écus n'ayant jamais été payée. Claude le Hamaide, seigneur de Billeau, est châtelain depuis 1662, en avril.

1662 - Joyeuse entrée du châtelain au Cateau - CC 6 : Elle fut une heureuse détente pour les Catésiens. Une pièce de vin de 62 florins lui fut offerte ; une autre est donnée à Mr Jean de Baralle, seigneur de Montrécourt, qui fit l'intérim et rendit tant de services à la ville.

Le compteur a noté les 8 livres de poudre qu'il a livrées le jour de la joyeuse entrée aux 6 escouades de bourgeois, aux servants pour les salves d'honneur, et les 21 livres de supplément accordées à la jeunesse et aux arquebusiers.

Mr le châtelain, en remerciant, leur a fait boire 9 tonnes de bière. « Messieurs ont traité en leur maison de ville, M. du Billeau : banquet et souper pour la somme de 274 livres ».

A cette occasion, le tableau du Crucifix, peint par l'artiste cambrésien Mazille, ornait la

chambre de ville, refaite depuis peu. Et, reprenant une vieille tradition, la jeunesse a planté le May, qui verdoyait en haut du marché le jour de l'ouverture de la foire franche du 8 mai. Cette même année, les Récollets posaient la première pierre de leur église, au-dessus de la fontaine qui porte depuis leur nom. On relevait, un peu plus loin, la Croix des tanneurs, après celle du marché.

Le Révérend évêque de St-Omer, passant par la ville, était reçu par Messieurs, qui lui présentaient les vins d'honneur, mais Mgr de St-Omer les renvoyait, tant aux Pères Récollets qu'aux religieuses du St-Esprit.

1669 : Ces bons Pères Récollets, ayant « assisé » la première pierre fondamentale de leur bâtiment, au nom de MM châtelain et échevins recevaient en reconnaissance 16 florins d'aumône, soit 32 livres, au cours de la monnaie, les deux ayant cours légal ; en plus, la ville les gratifiait de 60 livres « pour divers bons services rendus pour la bonne éducation et endoctrinement du peuple de cette cité ».

C'est le Père Modeste qui enseigna le catéchisme. De plus, il a dédié à Messieurs son livre « La dispute des conclusions catéchistiques ». Flatté, le Magistrat remet au syndic 18 florins comme témoignage de gratitude.

Et cependant, en mai, la vie « présentait conjoncture de cherté extraordinaire. C'était une très dure année ». Les boucheries étaient rétablies. La maison de ville s'élevait d'un étage.

1664 - Hôtel de Ville - GG 6 : Après 1664, la somme nécessaire pour sa réédification est assurée par le ferme du tabac. Le sieur Desgardins, marchand de Valenciennes, en sera le fermier, avec monopole pour 3 ans. Il verse en contre-partie et en une fois 900 florins.

Les armes du châtelain et de la ville sont taillées et gravées par le sculpteur Etienne Deulin et apposées au pignon de l'Hôtel de Ville avec les dates. Une pomme de cuivre brille tout en haut du beffroi dont l'horloge se détraque souvent. Heureusement, un frère Récollet est expert en mécanique. Il y pose « de nouvelles palettes et assied le plomb ». Le cadran de l'horloge est enfin au point ; le peintre Guillaume Foulon y emploie or et argent battu, huiles et couleur pour qu'il soit visible et flambant neuf.

Dans les caves, les maçons Nicolas Bracq et Englebert Mathieu rebouchent le « secret de la salle de ville » pendant qu'on orne la porte de la galerie s'ouvrant sur la chambre de ville, de courtine avec serge, rubans et franges.

1665 : M. de Coeghen fut roy de l'oiselet en 1664 lors de l'abattement de l'oiseau par les harquebusiers en may 1665, et le châtelain fut aussi le roy du serment des arquebusiers. Il leur acheta un drapeau ou enseigne.

1664 : L'année précédente, Mgr Nemius avait assisté, comme prince de l'Empire, à la Diète Impériale et Louis XIV enfermait la neutralité du Cateau « prenant sous sa sauvegarde ce petit état de l'archevêque ».

1664 : Requête du Magistrat (ou corps de ville) du Chasteau au roi Louis XIV : Remontrant à Sa Majesté « comme une chose notoire que de tous tems immémorial leur chatellenie avait été neutre sans jamais avoir été attachée à aucune couronne ; c'est sur ce fondement de neutralité entre les couronnes qu'ils imploraient sa protection dans les malheurs de la guerre, et que le Roy, les recevant en sa sauvegarde, les maintint dès lors en leurs droits, franchises, coutumes, privilèges et libertés par les lettres patentes signées de sa propre main ».

Registre 27 : Dans l'octroy du terrain et fondation du couvent des Récollets, approuvé par Mgr Nemius, il avait été prévu que leur maison, en plus de toute assistance temporelle et spirituelle aux malades « pourrait servir de fort et retraite contre les insultes des troupes passagères ». Les récollets y recevaient « à bras ouverts » les habitants, qu'ils protestaient « devoir assister et servir en toutes les rencontres où leur aide pourrait leur être utile ».

De fait, le couvent des Récollets en bas, près de la rivière, comme l'abbaye de St-André, en haut de la ville, sont prévus et aménagés comme refuges de la population en cas d'alertes. Le fort de St-André est encore amélioré : une hobette de guetteur est posée au pignon de l'abbaye car le clocher de St-Martin n'est toujours pas relevé de ses ruines. Mr de la Hamaide, châtelain, fait poser des palissades aux portes de la ville.

GG - 56 : Car ce sont encore « des années de petites guerres », puis de « guerre des Allemands ».

1667 : En 1667, l'année où Louis XIV pénétrait en Flandre, les Dames du St-Esprit furent obligées, comme beaucoup d'habitants, de « s'enfuir aux villes voisines » mais les registres sont tenus et la justice continue d'être rendue.

Les troupes du Marquis de Créquy campent à Basuel. Les fourrages des censiers sont réquisitionnés par les soldats, puis la compagnie de cavalerie de Mr de Louvigny occupe la ville : alerte militaire et surtout sanitaire pendant 30 jours ; on examine aux portes les billets de santé des passagers ; on fête avec solennité la fête de Mr de St-Roch, invoqué contre la peste.

Des petits cadeaux entretiennent l'amitié ... avec le Marquis de Conflans, logé avec un corps de troupe au faubourg de Cambrai, une « fillette » de vin de Bourgogne lui est présentée au nom de la ville. La compagnie du seigneur de Louvigny, le quartier-maître Voicom et Gauthier Riberra, fourrageur à Landrecies, la terreur des censiers, logent en ville.

CC 6 : Mais le châtelain, Mr de la Hamaide, va protester contre ces logements. A Cambrai, il rejoint le prévôt de l'église métropolitaine ; ils vont en députation auprès du marquis de Castel Rodrigo, gouverneur, « pour prétendre le deslogement de Mr de Louvigny hors la ville et de sa compagnie ». Un cavalier d'escorte l'accompagne. La mission a duré 34 jours, à 8 florins par jour et 1 florin pour le cavalier. La dépense s'est élevée à 566 livres.

Vu la menace de bataille, le ferme a été charrié à Cambrai avec les meubles de la chambre. On le ramène en 1668 avec la cloche de l'église Notre-Dame, aussi sauvée et évacuée, ainsi que les ornements.

1668 : Cette année 1668 on célèbre le service funèbre de Mgr Gaspard Nemius, décédé l'année précédente, âge de 80 ans. En mai, Dom Grégoire Doré, envoyant à l'abbé de St-André, Dom Jean Couvreur, un pain de sucre, y joint : « les conditions de Paix qu'on a mandé ce jour d'huy (12 mai) d'Arras ». La paix, ajoute-t-il se publiera en bref. C'était le Traité d'Aix-la-Chapelle qui donnait à Louis XIV la Flandre française, avec 11 places fortes dans Lille et Douai.

1670 : Louis XIV serait-il passé au Cateau, le 5 ou 6 mai 1670, revenant de Landrecies ? Son voyage d'Avesnes ayant été interrompu par les inondations d'un affluent de la Sambre qui le bloquèrent avec la Cour (300 carrosses, 400 chariots) avec la reine, le dauphin, le duc d'Orléans qui logent chez un paysan à Ors. Mme de la Vallière et Mme de Montespan auraient été aussi de la maison royale et du voyage.

D'après Mr Vuorden (Voyage du roi en France - texte de 1677), Sa Majesté aurait passé au

Cateau, gagnant Le Catelet, Bapaume, Arras, Douai, Tournai et Lille. Mais Mlle de Montpensier, qui fut de la suite, le contredit : le voyage interrompu par la crue d'un gros ruisseau, aurait continué sur Landrecies ; le 4 mai au matin, après 3 jours de repos, la Cour aurait atteint Le Quesnoy.

1570 - FF 39 - 10 novembre : Renouvellement du Magistrat de la part de Mrs les vicaires généraux, le siège vacant : Mr l'archidiacre Jonart et les chanoines de la Hamaide et de Béthencourt, seigneur (d'Esclaiques ou de Laynes) ?

Monseigneur Ladislas Jonart (1667 - 1674)

Le nouveau seigneur du Cateau avait été vicaire général de Cambrai en 1635. Il avait payé de ses deniers les soldats de la garnison révoltés parce que leur solde restait impayée. Il avait les mêmes qualités de cœur et de charité que feu Mgr Vanderburch ; sa fondation d'aumône Jonart, qui s'est perpétuée après la Révolution, témoigne de sa générosité posthume. Il laissa des revenus considérables en faveur d'une œuvre de bienfaisance : soulager les malades de Cambrai, aider pécuniairement les bourgeois en difficulté d'affaires. Les archives au Cateau signalent souvent des prêts obtenus de l'œuvre Jonart. Jurisconsulte très averti, il avait eu l'idée de cette fondation, il connaissait la situation en Cambrésis et put protéger Le Cateau, sa ville épiscopale, des graves dangers qui, à nouveau, menaçaient son indépendance.

Menaces contre les franchises du Cateau : 1671 - 25 février - Registre 27 : Une réunion de mayeurs et notables de la châtelainie cherche à écarter les menaces ; le greffier avait déjà fait le voyage de Bruxelles pour éviter l'établissement de la taille réelle sur les terres de la châtelainie. Depuis 3 ans, les logements de troupes, la réquisition de fourrages pour la garnison de Cambrai sont autant d'infractions aux privilèges de la châtelainie, il faut empêcher la fonction du Cateau aux Etats de Cambrai.

Le conseil des mayeurs approuve les démarches préventives faites auprès des grands vicaires de Cambrai, démarches fort onéreuses, semble-t-il, il en a déjà coûté 2 000 florins. L'impôt sur la bière, levé sur tous les habitants du Cateau et châtelainie, paiera les frais des cadeaux et interventions ; « présents considérables pour gagner et entretenir les amis qui ont appuyé et appuient journellement le bon droit ».

1671 - FF 39 - Folio 26 : L'entrée solennelle faite par Mgr Lancelot Jonart (le greffier traduit Ladislas en Lancelot), le 27 juin 1671, en sa ville du Cateau est célébrée avec plus de faste que celle de Mgr Nemius. Les Catésiens veulent prouver leur attachement à leur seigneur et prince, menacé lui aussi dans sa souveraineté.

Les tambours battants donnèrent le signal du rassemblement ; la jeunesse en tête, le corps des bourgeois, nombreux de 5 à 6 000 hommes, se massèrent aux Hauts Fossés à l'entrée du faubourg. Le châtelain, à la tête d'un escadron de 100 chevaux et plus, composé des plus notables bourgeois de la ville et châtelainie, tous biens montés et équipés, s'avança vers Inchy où Mgr arrivait en carrosse, accompagné de seigneurs et officiers de la garnison de Cambrai. Salves de mousqueterie et compliments d'usage par le greffier Mr Nicolas Delebarre, accueillent le cortège à la Porte Lévêque. Mgr gagne à pied l'abbaye qu'il a choisi pour logement.

Le lendemain dimanche 28 juin, après la grand'messe en l'église St-Martin, échange des serments accoutumés. Mgr termine le sien par la formule : « Sic nos Deus adjuvat et omnes sancti ejus » - Que Dieu et tous ses saints nous viennent en aide ; invocation qui, dans les

circonstances présentes, était d'actualité.

Dangers : Car les abus de pouvoir se multipliaient : le gouverneur des Pays-Bas avait interdit l'entrée des brandevins et eaux-de-vie venant de France, cette défense était contraire aux franchises du Cateau. Aussi, Messieurs du Magistrat ont passé outre. Ils font provision de brandevin dans les caves de leur Hôtel de Ville et leur concierge, Louis de Gond, le débite ; les finances de la ville y trouvent aussi leur avantage. Elles étaient en mauvais état car « pour le rétablissement de l'Hôpital du St-Esprit, victime des guerres, les communs pauvres furent « costizés » (participèrent) pour 1/3 des dépenses » (1672 - GG 68).

1673 : De mauvais bruits de guerre reparaisent. Le roi de France est en guerre avec les Hollandais. Ceux-ci ont rompu les digues et l'inondation chasse les Français qui reculent.

8 H 251 : Escarmouches, près du Cateau. Le 3 décembre 1673, l'intendant du Hainaut, Mr Damorezan, inflige une contribution de 300 florins à l'abbaye de St-André. Les Espagnols ont fait acte d'hostilité, le 16 octobre, contre les Français, sans doute sur les terres de St-André.

1674 : En 1674, le coffre de la ville est porté, par mesure de sûreté, du hault estage du Palais de Mgr à la Court Lévêque du Cateau. Le coffre a deux serrures et deux clefs, l'une entre les mains du Magistrat, l'autre entre celles du châtelain, Charles François de Fresmet, seigneur d'Alembon.

« Le fort » de l'abbaye et le refuge des Récollets sont remis en état, des murs de terre sont dressés dans les cours des deux couvents. Sur la « guérite » élevée au pignon de St-André, on monte la garde. Antoine Haultecoeur est guetteur 41 jours, Martin Basquin fait la relève jusqu'au 25 octobre 1674.

Mais il n'y aura que des logements de troupes. La victoire de Condé, cette fois du côté de la France, près de Mons, rétablit la situation des troupes de Louis XIV. Il remplacera Turenne, lorsqu'un boulet l'aura tué.

Le capitaine des gardes du comte de Montéré, avec 15 soldats, est en ville. Le lieutenant Bousfin réquisitionne fourrages et bêtes à cornes pour Le Quesnoy.

Un sacq de marrons (achetés à Reims) est offert au gouverneur de Cambrai. La ville paye les frais du passeport du chanoine Bourbon, venu de Cambrai pour les affaires de l'archevêché. Le siège était de nouveau vacant, « sede vacante ». Mgr Jonart est mort le 22 septembre. Il avait institué les pauvres pour héritiers.

Monseigneur de Bryas (1675 - 1694)

C'est le bon et simple Mgr Jacques de Bryas, de vieille souche flamande, qui est transféré de St-Omer à Cambrai pour lui succéder.

1675 : En 1675, l'« archevêque moderne de Cambrai », nouvellement élu, traverse Le Cateau, accompagné de son frère, le comte de Bryas (qui donnera son nom à une auberge du Cateau) ; 36 lots de vin sont présentés au nouveau seigneur du Cateau et à sa suite qui se rendent à Namur.

On réquisitionne toujours beaucoup dans la châtelainie. Le brigadier Arnolfini et le trompette du marquis de Rincerole les enlèvent pour Le Quesnoy ou le camp de Thun-Lévêque.

1676 - GG 44 : Garnison en ville. Elle entre en rébellion (la solde des militaires est souvent impayée). Les soldats espagnols en profitent sans doute car, à nouveau, Mr l'intendant Damorezan, le 17 janvier, taxe l'abbaye de 200 florins pour sabotage ou coup de main des Espagnols.

Il y a aussi de la troupe à Mazinghien et au Pommereuil. En août, les sauvegardes du baron de Landas, puis du baron de Quinay sont établies au Cateau ; les 10 et 11 octobre, ce sont les brigadiers Delesbary, puis Chevillion, trompette du Duc de Villeroy, rémunérés par la ville (N.B.).

Un hôpital de garnison est installé chez les Dames du St-Esprit : 20 paillasses et 20 paires de linceuls (draps) sont fournis par le Magistrat. Au château de Mgr logent l'intendant Maurice, le major de Maruville. Le bestiaux sont de plus en plus requis pour le camp du Roy de France.

Sa Majesté a présidé à la prise de Condé-sur-l'Escaut. Puis c'est Bouchain qui devient ville française.

Difficultés à propos de Bouchain avec Mr Sottier, subdélégué de de Mr Damoresan. Il confisque les 60 florins de droit de garde annuel payé par Le Cateau à Bouchain. Une garnison française y est établie en décembre 1676 et l'intendant, considérant que le Roy de France est le nouveau comte d'Ostrevant, réclame nouvelle redevance et emprisonne les envoyés du Cateau, comme garants ... jusqu'à règlement de la somme.

N.B. : 1676 - GG 44 : 12 mencauds de blé furent donnés par Robert de Solesmes « car la mambournie n'a pu être rendue pour et à cause des troubles de garnison établie cette année-là au Chastel ».

136 mencauds d'avoine sont livrés aux troupes du Maréchal de Schomberg. Le capitaine Lorgne et le lieutenant Compère sont au Cateau.

1677 : Garnison aussi au Cateau pendant l'hiver 1676 - 1677. Plus de 100 livres de bois sont brûlées aux corps de garde.

Les événements se précipitent.

Louis XIV dirige le siège de Valenciennes qui tombe le 18 mars. Accompagné des maréchaux de Lorges et Schomberg (qui logea au Cateau), le roi veille à l'investissement de Cambrai, « l'imprenable forteresse ». Le Maréchal de Luxembourg dirige les opérations. Cambrai se rend le 5 avril et le 17 Dom Pedro de Zevala rend à sa tour la citadelle. Les échecs de 1649 et 1657 sont brillamment réparés. Cambrai devient et restera ville française.

1677 - 5 avril - Traité et capitulation accordée par Louis XIV à Cambrai et au Cambrésis :

1° Page 449 : « Et retiendront les dites villes et plat pays avec tous les habitants et manans (ainsi que seroit chapitres, chapelles, fondations pieuses, cloîtres, hôpitaux, communautés, pauvretés générales et particulières, maladreries, confréries, béguinages, mont de piété, aussi les estrangers tous leurs biens, etc... (Histoire de Cambrai - Bouly).

2° Page 475 : Mais il y eut acte de défiance du roi qui flatta peu les Cambrésiens. Aussitôt après le siège, il fit désarmer la milice bourgeoise, tous les bourgeois durent mettre leurs armes à la porte, des charrettes circulèrent dans les rues, emportèrent les armes et les déposèrent à la citadelle.

« C'est ainsi, dit l'auteur des mémoires chronologiques, que les bourgeois, qui avaient toujours porté les armes pendant la souveraineté des archevêques et du temps des Espagnols, furent obligés de quitter leurs arquebuses et leurs mousquets ».

EE 3 - Garnison du Cateau en 1677 : 22 novembre : Régiment de Saluces, infanterie avec un

maître de camp d'infanterie, un capitaine commandant nommé Bienvenue faisant aussi fonction de major - 10 capitaines - 25 lieutenants et sous-lieutenants - La Forest, lieutenant et aide-major - 750 hommes.

5 décembre : Passent 20 recrues du régiment d'infanterie du Maine.

19 décembre : 15 recrues de la Compagnie du Chevalier de Lionne du régiment de Normandie.

27 décembre : Un capitaine appelé Denonval (partage le « Boni » des absents avec la ville).

3 décembre 1677 - 21 février 1678 : Des Essars, commissaire, résidant en cette ville.

1678 : Et le Traité de Nimègue en 1678 met fin au projet de « neutraliser » le Cambrésis qui eut ainsi reconstitué l'état tampon ... et souvent tamponné par ses voisins, comme au Moyen Âge.

Cambray, Bouchain, Valenciennes, Bavai, Maubeuge deviennent terres de France ... et aussi Le Cateau.

Vauban bastionne au fur et à mesure des conquêtes et modernise les antiques forteresses. Il fut question un moment d'y incorporer Le Cateau, mais notre ville fut déclassée, seul le plan du recueil du Chevalier de Beaulieu a survécu au projet non exécuté.

Projet de reconstruction des remparts et forteresse du Cateau - vers 1680 ? Du recueil du Chevalier de Beaulieu :

Porte de France avec réduit à faire C et retranchement D - Porte du Moulin - Porte de Notre-Dame et Pont sur la rivière St-Martin.

« Le corps de la place est revêtu de briques et de pierres, et toutes les demi-lunes sont fraizées et les contrescarpes palissadées, les fossés sont pleins d'eau, larges et profonds ».

Garnison du Cateau en 1678 : Janvier : Régiment de Saluces : Compagnies Colonelle, Destraix, Sazanny, Deloze - Cie de Lessy du régiment suisse de Stoppa.

30 janvier : Compagnie suisse de Neufchatel, régiment d'infanterie Lionnois - Cie de Rostiniac.

6 février : Recrues de Cie de Basly du régiment de la Marne.

9 février : Recrues du régiment de Navarre.

21 février : Régiment de Saluces.

27 février : 35 soldats du régiment de Vermandois.

Mars : recrues du régiment de Vermandois, convalescents du régiment de Picardie, Compagnie de Soubrix, Cie de Longchamps au régiment de Vermandois, Compagnie du Pollier et du Coudray.

1679 : Et Le Cateau, le 19 février 1679, fut en grande animation lorsque Mgr de Bryas y vint recevoir le serment de fidélité au roi de France. L'abbé de St-André Dom Anselme Meurin, le prieur et trois moines prêtèrent le serment, avant le curé de Notre-Dame, Maître Jean Manesse, et les Récollets ; ces derniers représentés par le Père gardien Toussaint Joubert, Barnabé Saladin, vicaire, et deux religieux.

Mais à l'Hôtel de Ville la cérémonie fut l'occasion d'une manifestation d'indépendance ; y étaient réunis le châtelain, les échevins du Cateau et deux échevins des villages d'Ors, Catillon, Basuel, Montay, Reumont et Maurois. Quand Mgr de Bryas demanda le serment, le greffier protesta que, toujours, les habitants de la châtellenie n'avaient juré fidélité qu'aux évêques ou archevêques de Cambrai « et que ledit Chasteau n'avait aucune dépendance du Cambrésis ». L'archevêque lui répondit « que lui-même l'ayant fait en mains propres de Sa Majesté, ils étaient obligés d'entrer dans le même devoir nonobstant que ledit Chasteau n'a aucune dépendance du Cambrésis, puisque cette prestation ne leur procurerait une

subjection du Cambrésis, attendu que Sa Majesté lui en avait donné la commission pour le recevoir séparément des Etats du Cambrésis ». Après avoir reçu ces assurances, les délégués prêtèrent le serment requis par leur seigneur archevêque.

Le greffier qui avait rappelé et proclamé l'indépendance de la cité n'était pas au bout de ses peines. Registre devait être tenu des routes des troupes passant par la ville (34 inscriptions, rien que pour le mois de mars 1679), en « dépêcher la copie » pour Messieurs de Louvois, Le Pelletier, en retenir soigneusement les doubles afin d'éviter à la ville des amendes dont les sieurs Druart et Pelletier les avaient menacés.

2 décembre - Menace de Le Pelletier de Lille au Magistrat du Cateau : « Le Régiment du Plessis Praslin a logé, il y a plus de 15 jours, au Cateau et vous n'en avez point fait de revue. Il peut y avoir de la faute des officiers comme de la vôtre. Ils réclament leur paiement. Mandez-moi, s'il vous plaît, incessamment les raisons qui vous ont empêché de faire cette revue ». Signé : Michel Le Pelletier, conseiller du Roy en son conseil d'Etat et en sa cour d'Etat et du Parlement de Paris, Intendant de la justice, police et finances en Flandre, à Lille.

EE 3 - Garnison du Cateau en 1679 : Le 15 novembre, manque de fourrage au magasin du Cateau. Le commissaire du régiment Dauphin a fait violence au châtelain et échevins. Il doit se rendre au premier pour prisonnier dans la citadelle de Cambrai », « d'où il ne sortira qu'après avoir donné satisfaction ».

Le régiment de cavalerie de Condé est passé au Cateau.

Oubli, dans la relève, d'officiers réformés, « à cause de ce défaut de mémoire ou d'intelligence » ; un jour de subsistance est perdu pour deux braves gens d'officiers qui sont déjà court d'argent et infortunés sans cela ».

« Si vous ne vous conformez pas aux ordres de Sa Majesté, vous paierez l'amende, car vous avez oublié trompette et timbalier dans le compte de chevaux légers » (Cambrai, 5 novembre 1679 - Signé illisible - Dvouva ?).

Registre 27 : Il y avait aussi l'immatriculation de nouveaux bourgeois qui, depuis 1662, affluaient en ville : 90 environ jusqu'en 1682. Il en vint surtout du Cambrésis, de Cambrai, mais aussi du Poitou, de Bruxelles, Mons, du pays de Liège. La prospérité allait croître avec le rattachement du Cateau à la couronne de France.